Rémy CARSAULT
Architecte - Programmateur

5, place de Séoul 75014 Paris
Tél : 01 43 21 22 75 / Fax : 01 43 21 22 75

CONSTRUCTION DU PÔLE DES LANGUES ET CIVILISATIONS DU MONDE DANS LA ZAC DE PARIS RIVE GAUCHE

PROGRAMME DE CONCOURS

6 février 2004

RÉGION ILE-DE-FRANCE
DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

SOMMAIRE

Préambule p. 3

1 – Objet du concours et enjeux du projet p. 5

1.1 – Objet du concours p. 5

1.2 – Présentation et vocation du Pôle p. 6

1.3 – Tableau récapitulatif des surfaces à réaliser p. 13

1.4 – Précisions sur le coût d'objectif p. 15

2 – Données et contraintes du site et du terrain d'implantation p. 16

2.1 – Présentation de la ZAC Paris Rive Gauche p. 16

2.2 – Caractéristiques physiques du terrain p. 17

2.3 – Transports et stationnement publics p. 19

2.4 – Règles d'urbanisme p. 20

2.5 – Recommandations concernant le projet p. 21

3 – Besoins et exigences p. 22

3.1 – Tableau détaillé des espaces programmés p. 22

3.2 – Vocation et organisation des entités p. 35

3.21 – Les espaces d'accueil et d'ouverture p. 35

3.22 – La bibliothèque p. 37

3.23 – L'INALCO p. 42

3.24 – Les services intérieurs communs p. 47

3.25 – Les surfaces commerciales p. 47

3.26 – Remarques concernant les accès du bâtiment et le traitement des circulations p. 49

3.27 – L'aire de livraison p. 50

3.28 – Le parking véhicules p. 50

3.3 – Organigrammes fonctionnels p. 51

3.4 – Objectifs de qualité environnementale p. 54

4 – Prescriptions techniques générales p. 59

5 – Fiches techniques d'espace p. 67

PRÉAMBULE

Ce présent programme constitue le document de référence commun au Maître d'Ouvrage, le Conseil Régional d'Ile-de-France, et aux Maîtres d'Oeuvre appelés à concourir pour la construction du Pôle des Langues et Civilisations du Monde. Il présente l'ensemble des caractéristiques qualitatives, quantitatives, fonctionnelles et techniques du bâtiment.
Il a été réalisé entre le 10 juillet 2002 et le 6 février 2004, à partir des conclusions d'un groupe de travail constitué de :

• pour la Région Ile-de-France :
- Monsieur François HOUY,
- Madame Évelyne LE STRAT,
- Monsieur Olivier FRANC,

• pour le Rectorat de Paris – Mission inter académique U3M/CPER de l'Ile-de-France :
- Madame Huguette HAUGADES,
- Monsieur Daniel RENOULT,
- Madame Marie-Lise TSAGOURIA,

• pour l'INALCO :
- Monsieur Gilles DELOUCHE, Président de l'Inalco
- Madame Josette LE CALVEZ, Secrétaire Générale
- Monsieur Éric MEYER,
- Monsieur Laurent DESMOULIN.

Il doit permettre aux concepteurs de se faire la plus juste idée :
- des objectifs du Maître d'Ouvrage et des futurs utilisateurs, d'une part,
- des contraintes du site qui s'imposent à eux d'autre part.

Le document "programme de concours" se présente en cinq parties :

• **La présentation de l'opération et des enjeux du projet**, destinée à définir le cadre d'intervention des candidats concepteurs,

• **Les données et contraintes urbaines et réglementaires du terrain d'implantation**, ainsi que les recommandations architecturales s'appliquant au projet,

• **Les besoins et exigences du projet** précisant la nature et la surface des différents espaces programmés, leur vocation générale et leur organisation fonctionnelle, les objectifs de qualité environnementale,

• **Les prescriptions générales** d'ordre technique et réglementaire relatives au bâtiment,

• **Les fiches techniques d'espace** qui présentent de façon synthétique, pour chacun des espaces programmés :

- sa vocation,
- ses contraintes fonctionnelles de localisation,
- les objectifs qualitatifs, quantitatifs et techniques à atteindre.

Pour une bonne compréhension de l'opération, les candidats sont invités à prendre connaissance de l'ensemble des pièces constituant le Dossier de Consultation des Concepteurs.

1 – OBJET DU CONCOURS ET ENJEUX DU PROJET

1.1 – OBJET DU CONCOURS

Le concours porte sur la conception d'un bâtiment universitaire destiné à regrouper sur la parcelle M12 (îlot ex-SAGEM) de la ZAC Rive Gauche de Paris :

• D'une part, la **Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC)** constituée sur la base des fonds de différents établissements. Cette nouvelle bibliothèque offrira 925 places de consultation accessibles aux étudiants, aux chercheurs, et aux différents publics intéressés.
Environ 66 400 mètres linéaires d'ouvrages seront à la disposition des lecteurs, dont 6 800 ml en accès direct dans les salles de consultation, et 59 600 ml en accès différés, stockés dans les magasins.

• D'autre part, les **locaux administratifs et d'enseignement de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales** actuellement dispersés sur plusieurs sites en région parisienne. Les 10 000 étudiants inscrits trouveront ici l'ensemble des salles d'enseignement réparties et dimensionnées en fonction des effectifs des différents groupes de langue, ainsi que les structures pédagogiques et administratives qui y sont liées.
Les locaux de recherche seront également rassemblés sur une parcelle voisine de la ZAC dans une phase ultérieure qui ne fait pas partie de la présente consultation.

La Bibliothèque et l'Inalco constitueront des entités autonomes dans leur gestion administrative et leurs principes de fonctionnement. Cependant plusieurs éléments du programme seront communs aux deux entités :

- le hall d'accueil général qui assurera la liaison avec les espaces publics à l'extérieur de la parcelle,
- le grand amphithéâtre utilisé pour des manifestations culturelles en rapport avec les activités du Pôle,
- la cafétéria ouverte aux lecteurs, étudiants et personnels,
- l'ensemble des espaces liés à la gestion technique et à la maintenance du bâtiment.

Deux locaux commerciaux autonomes, implantés à rez-de-chaussée et directement accessibles depuis la voie publique, viendront compléter cet équipement.

Ce projet représentera une surface utile de 20 741 m2, soit une surface hors œuvre nette estimée à environ 29 300 m2.

1.2 – PRÉSENTATION ET VOCATION DU PÔLE

Extrait du rapport de M.Garden, réalisé à la demande du Recteur, Chancelier des Universités de Paris, au titre du Comité stratégique pour les bibliothèques en Ile-de-France, mars 2001 :

"Le contrat de plan État-Région Ile-de-France et le Plan Université du 3ème Millénaire ont inscrit le principe de la construction sur la ZAC Rive Gauche de Paris d'un pôle universitaire centré sur les langues, les cultures et civilisations du monde, en majorité extra européennes. L'originalité majeure de ce vaste projet est d'associer aux équipements d'enseignement proprement dits un ensemble documentaire exceptionnel consacré à ces langues, cultures et civilisations. Si le cœur du projet pédagogique est la réimplantation en un seul site des locaux aujourd'hui dispersés de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales, le projet documentaire a lui l'ambition d'implanter ensemble la bibliothèque inter universitaire des langues orientales et un certain nombre de fonds documentaires présents dans d'autres établissements."

1.21 – LA BIBLIOTHEQUE

Les objectifs

L'ensemble documentaire du nouveau "Pôle des langues et civilisations" veut rassembler sur un seul site et dans un bâtiment unique l'ensemble des ressources documentaires de la plupart des établissements parisiens concernant les langues, cultures et civilisations autres que les grandes langues de l'Europe occidentale. Le pôle documentaire sera construit majoritairement autour des langues asiatiques, orientales et extrême-orientales, de l'arabe, des langues de l'Europe centrale et orientale, des langues africaines.

Quatre universités (Paris 1, Paris 3, Paris 4 et Paris 7) et quatre établissements d'enseignement supérieur et de recherche (Ecole pratique des hautes études, Ecole des hautes études en sciences sociales, Ecole française d'Extrême-Orient et Institut national des langues et civilisations orientales) se sont associés avec le Centre national de la recherche scientifique pour réunir les collections relevant aujourd'hui de dix-huit bibliothèques ou centres de documentation :

- Fonds slave de la Bibliothèque inter-universitaire de la Sorbonne (Paris 1)
- Bibliothèque James Darmesteter de l'Institut d'études iraniennes
- Fonds finnois du Service commun de documentation de Paris 3
- Fonds turco-ottoman du Service commun de documentation de Paris 3
- Bibliothèque inter-universitaire des langues et civilisations orientales
- Bibliothèque du Centre d'études slaves (Paris 4 / CNRS)
- Fonds coréen de l'UFR Langues et civilisations de l'Asie orientale (Paris 8)
- Bibliothèque de l'Ecole française de l'Extrême-Orient
- Bibliothèque du centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (EHESS)
- Bibliothèque du Centre d'études sur l'Inde et l'Asie du Sud (EHESS)
- Bibliothèque du Groupe d'études insulindiennes (EHESS)
- Bibliothèque du Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale (EHESS)
- Bibliothèque centrale de la section histoire et philologie (EPHE)
- Bibliothèque centrale de la section sciences religieuses (EPHE)
- Centre de documentation sur l'aire tibétaine (EPHE)
- Bibliothèque Wladimir Golenischeff (EPHE)
- Bibliothèque du Centre d'études mongoles et sibériennes (EPHE)
- Fonds audiovisuel de l'INALCO

Le but du pôle documentaire est de doter Paris et la France d'un outil d'une ampleur exceptionnelle (deux millions d'ouvrages environ), unique en Europe, qui soit un instrument de travail moderne pour les étudiants, pour les enseignants-chercheurs et les chercheurs de ces zones culturelles, français et étrangers.

La réalisation de ce projet nécessite la conception d'une bibliothèque associant enseignement et recherche, de même qu'elle doit associer ce qui concerne les langues, les littératures et les civilisations des aires concernées.

Un découpage géographique en cinq grandes aires culturelles présidera à l'organisation des collections, des salles de lecture et - dans une certaine mesure - des services, sans qu'en soient toutefois figés les contours de manière définitive pour éviter toute création de frontières inopportunes au sein et dans l'usage des collections :

- Europe balkanique, centrale et orientale
- Asie orientale
- Haute-Asie, Asie du Sud et du Sud-Est, Pacifique, Océanie
- Moyen-Orient, Maghreb, Asie centrale
- Afrique.

La spécialisation de la bibliothèque est celle des aires culturelles au sens large. Elle doit être dans son essence interdisciplinaire, et se veut un outil non seulement performant pour chaque aire, mais aussi pour tout un ensemble d'études comparatives. Pour cela il faut éviter le cloisonnement des fonds et des circulations à l'intérieur de la bibliothèque.

Toutefois l'aspect recherche, qui est fondamental, impose des contraintes ; la nouvelle bibliothèque n'est pas un nouvel établissement d'enseignement supérieur, mais l'outil principal des équipes de recherche travaillant sur ces domaines. Il faut donc prévoir les conditions les plus adéquates pour le travail de ces chercheurs, à côté de l'accueil des étudiants (principalement de l'INALCO, mais pas seulement).

Les publics

La bibliothèque doit être organisée pour desservir de manière complémentaire et intégrée les différents types de publics attendus :

- LE PUBLIC ÉTUDIANT

Il sera principalement constitué par les étudiants parisiens, du 1er au 3ème cycle (Paris 1, Paris 3, Paris 4, Paris 7, Paris 8, INALCO...), mais aussi par les étudiants de province.
Le public étudiant visé par la bibliothèque du pôle est atypique en cela que nombreux sont ceux qui se lancent dans l'apprentissage d'une langue ou d'un aspect de civilisation alors qu'ils sont déjà forts avancés dans un autre cursus universitaire. Nombreux sont d'ailleurs les étudiants en double cursus, inscrits simultanément dans une université et à l'INALCO.

- LE PUBLIC CHERCHEUR

Une part importante des collections fondant la bibliothèque du Pôle proviennent de centres de recherche qui ont à cœur de conserver une grande facilité d'usage des collections et une réelle possibilité d'intervention dans la politique documentaire des secteurs les intéressant.

Les "Espaces de recherche" seront plus particulièrement réservés au public de chercheurs. Ils offriront des places de travail confortables, soit une salle de lecture dont l'ambiance est propice à la réflexion, soit dans un espace séparé (carrel ou salle de groupe), avec des plages horaires étendues.

- LES AUTRES PUBLICS

La nécessaire ouverture de l'université sur la ville doit permettre de rendre accessible sous différentes formes (accès aux collections, expositions, projections, conférences...) le riche patrimoine du pôle à ces publics aux caractéristiques très hétérogènes, pouvant souhaiter aussi bien préparer une mission commerciale ou diplomatique, que lire la presse étrangère ou accéder à une méthode d'auto-apprentissage de langue.

1.22 - L'INALCO

Depuis 1985, l'INALCO a le statut de "grand établissement à caractère scientifique, culturel et professionnel" au sens de la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur, directement rattaché au ministère de l'Education nationale. Le décret statuaire du 14 mai 1990 lui assigne pour missions :

- "d'assurer des formations initiales et continues portant sur l'étude des langues et des civilisations de l'Asie, de l'Afrique, de l'Europe orientale et des populations amérindiennes et sur la géographie, l'histoire, les institutions, la vie politique, économique et sociale des pays concernés ;
- de développer la recherche dans ces différents domaines, notamment en relation avec d'autres organismes de recherche français ou étrangers ;
- de continuer, par la diffusion de ces productions scientifiques et pédagogiques, à la connaissance des pays concernés ;
- de favoriser les échanges universitaires et culturels et la coopération entre la France et les pays intéressés".

Présentation par Gilles Delouche, Président de l'Inalco

Lointain héritier de l'Ecole des Jeunes de Langues, fondée en 1669 par Colbert, et dernière des quatre grandes écoles créées ou, dans son cas, recréée, en 1795 par la convention thermidorienne, l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) est aujourd'hui, après divers avatars au long des deux siècles qui viennent de s'écouler, selon les statuts que lui a donnés le décret du 14 mai 1990, un grand établissement à caractère culturel, scientifique et professionnel.

Établissement original dans le paysage universitaire français, il est également unique au monde. Cette spécificité peut se caractériser par deux éléments essentiels. Le premier est le nombre des langues enseignées : 88 d'entre elles présentent des cursus complets, à travers des diplômes soit habilités (licences et maîtrise) soit propres (premier cycle tout entier, second cycle - diplômes supérieurs et diplômes de recherche et d'étude appliquées) ; mais des initiations à d'autres langues ont été progressivement mises en place, dans le cadre de certaines maquettes : tatar, özbek, tigrinya, môn, etc. le second élément spécifique est la symbiose totale existant entre les enseignements à caractère linguistique et ceux qui sont à caractère culturel[1] : La différence est grande avec des établissements qui pourraient lui être comparés, comme la School of Oriental and African Studies (SOAS) de Londres, où l'enseignement des langues trouve sa place dans un contexte disciplinaire plus classique.

[1] Dans un souci de clarification de la gestion des différentes langues et cultures enseignées à l'INALCO, l'établissement a entrepris une réforme de la structure de ses départements de langue et de civilisation, réforme qui est appliquée depuis la rentrée universitaire 2000. Il existe désormais cinq départements monolingues, arabe, chinois, hébreu, japonais et russe, et cinq départements multilingues, Afrique, Asie du sud, Asie du sud-est, Haute Asie et Pacifique, Eurasie et Europe centrale et orientale, auxquels vient s'ajouter la section de langues des Amériques.

Cette richesse et cette diversité expliquent que le nombre des étudiants inscrits est aujourd'hui de l'ordre de 11 500 à 12 000[2].

Mais l'INALCO est plus que cela encore. En effet, à l'heure où des enseignements disparaissent petit à petit des grandes institutions orientalistes d'Europe, il est le seul à maintenir et à développer sa vocation première. On n'en donnera ici que deux exemples : l'université Humboldt de Berlin, prise dans les problèmes consécutifs à la réunification allemande, a vu disparaître ses enseignements de khmer dès l'année universitaire 2001-2002, tandis que la SOAS, qui avait déjà supprimé, entre autres, ses cours de yoruba, de berbère et de môn, a décidé la disparition de ses cours de kurde. Ainsi, alors que l'INALCO s'est attaché à maintenir et à développer ses enseignements de langue, il devient, plus que jamais une référence unique en Europe et ailleurs dans un domaine essentiel en ce début du troisième millénaire, où la connaissance intime de l'autre et de sa culture est le seul garant du respect de la diversité au sein de la mondialisation économique et culturelle en marche, que bien des peuples craignent ou rejettent.

Ce caractère, qui n'est pas le moindre de ses atouts, est d'ailleurs reconnu puisque, par exemple, alors que l'Union Européenne prépare l'adhésion de nouveaux membres issus de l'Europe Centrale et Orientale ex-communiste, c'est vers lui que devraient se tourner les responsables européens afin d'envisager la mise en place d'un plan de formation de ses traducteurs et interprètes en slovène, polonais, hongrois, tchèque, estonien, etc., ce qui permet d'envisager des possibilités de recrutement de ses diplômés dans ces domaines linguistiques qu'il maîtrise tous. Outil d'enseignement et de recherche, l'INALCO est donc également, et sera de plus en plus, un outil contribuant grandement à l'influence française au sein de l'Union, ceci jusque dans ses sphères administratives.

Une telle ouverture au monde, qui est sa vocation première, s'est doublée depuis une bonne vingtaine d'années d'une ouverture vers le monde professionnel. Celle-ci se manifeste essentiellement dans deux directions. Il s'agit tout d'abord de permettre aux étudiants de l'INALCO de professionnaliser leur maîtrise d'une langue et d'une culture orientales : des filières professionnelles, telles que les Hautes Etudes Internationales (HEI), le Centre de Préparation aux Echanges Internationaux (CPEI), le Centre de Recherches en Ingénierie Multilingue (CRIM), la Communication Interculturelle et le Français Langue Etrangère offrent, au niveau du second cycle et, pour certaines, du DESS, des formations en vue de l'insertion sur le marché du travail. La seconde direction se trouve dans le renforcement des actions de la formation continue laquelle, s'étant d'abord adressée aux entreprises demandeuses de formations ponctuelles, a développé des formations diplômantes et mis sur pied les procédures de Valorisation des Acquis Professionnels et Personnels dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

[2] De ce point de vue, la constatation d'une tendance à l'augmentation des effectifs étudiants, contraire à la situation démographique globale de la France que faisait le contrat quadriennal de développement en 1998 s'est confirmé au long des quatre années écoulées, puisque l'INALCO a vu ses effectifs augmenter, *grosso modo*, de **15%** au cours du contrat 1997-2000.

Ce tableau général, encore que succinct, de ce qu'est actuellement l'INALCO tente de montrer que, sans délaisser ce qui fait sa mission originelle, il s'est efforcé de se tourner vers l'avenir, en tentant de répondre aux aspirations de ses étudiants comme aux attentes de son environnement, tant français qu'étranger.

L'installation de l'INALCO sur le site de Tolbiac

Les conditions matérielles et la dispersion entre cinq centres d'enseignement (rue de Lille, Clichy, Asnières, Dauphine, Censier) – auxquels s'ajoute un pôle de recherche rue Broca- constituent un handicap considérable.

La Région parisienne représente le seul foyer à l'échelle française où soient disponibles des moyens complets en matière d'enseignement, de recherche et de documentation sur les langues et les civilisations des pays d'Asie, d'Afrique et d'Europe orientale. L'INALCO occupe une place essentielle dans ce dispositif : il assure la plus grande formation initiale en langues vivantes et civilisations "orientales" ; il contribue dans une proportion croissante à la recherche dans ce domaine, en association avec d'autres établissements, notamment l'EPHE, l'EHESS, les Universités de Paris III et Paris VII, qui sont déjà partenaires du pôle documentaire, et pourront l'être du pôle de recherche dans une phase ultérieure. Il dispense à des étudiants et à des professionnels issus d'autres filières (Universités, Grandes Écoles, Instituts d'Études Politiques) une formation complémentaire de plus en plus recherchée dans un contexte international marqué par un déplacement du centre de gravité du monde vers les régions dont les enseignants-chercheurs sont les spécialistes.

L'installation de l'Inalco sur le site de Tolbiac doit permettre à un Institut héritier d'un long passé et porteur d'une identité forte d'obtenir des moyens à la mesure de ses besoins et de son potentiel. Elle lui donnera la possibilité de réunifier ses activités d'enseignement après avoir dû les dispenser dans une multiplicité de sites.

1.3 - TABLEAU RÉCAPITULATIF DES SURFACES À RÉALISER

Ce tableau présente les surfaces nécessaires pour la réalisation du projet. Il constitue la synthèse de l'inventaire détaillé des espaces programmés présenté dans le paragraphe 3 – "Besoins et exigences".

RAPPEL DE LA DÉFINITION DES SURFACES

Les Surfaces Utiles (SU) représentent l'emprise intérieure des espaces affectés à une fonction spécifique dédiée aux utilisateurs. En particulier, ne sont pas comptabilisés dans les surfaces utiles :

- le hall d'accueil dont la configuration et la dimension dépendront de la nature du projet, tout en respectant les contraintes fonctionnelles,
- les espaces communs des circulations horizontales et verticales,
- les locaux techniques tels que chaufferie, traitement climatique, local EDF dont les dimensions dépendront des choix techniques,
- les espaces de stationnement et de circulation des véhicules à l'intérieur du bâtiment.

La Surface Dans Œuvre (SDO) correspond à l'ensemble des surfaces intérieures de plancher ("surface balayable"). Elle est obtenue en ajoutant au total des surfaces utiles :

- les surfaces des circulations estimées selon des pourcentages variant de 20 % à 40 % des surfaces utiles en fonction de la nature des espaces programmés. Ces pourcentages correspondent à des valeurs usuellement constatées dans des projets de nature comparable.
- les majorations de surface pour les halls d'accueil et de déambulation (les surfaces réelles sont laissées à l'appréciation des candidats concepteurs dès lors qu'ils intègrent l'ensemble des contraintes fonctionnelles du programme),
- les surfaces des locaux techniques estimées à l'aide de ratios usuels.

La Surface Hors Œuvre Nette (SHON) est définie dans les deuxième et troisième alinéas de l'article R.112-2 du Code de l'Urbanisme. Pratiquement, on peut considérer qu'elle correspond à la Surface Dans Œuvre augmentée de l'emprise des éléments de structures, du cloisonnement et des façades à l'intérieur du bâtiment.
Dans le cas de la réalisation d'un bâtiment neuf, un coefficient de majoration de 1,1 est généralement vérifié pour passer de la surface dans œuvre à la surface hors œuvre nette :
SHON = SDO x 1,1.

Le respect des Surfaces Utiles dans la conception du projet constitue une imposition.
En revanche, les Surfaces Dans Œuvres et Hors Œuvres Nettes issues de majorations théoriques sont précisées à titre indicatif à l'attention des concepteurs. Elles constituent des éléments de référence sur la base desquels a notamment été établi le coût d'objectif.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES SURFACES

Code	INTITULÉ	SURFACE UTILE (1)	% circu-lations	Surface des circulations (2)	Majoration hall d'accueil (3)	Loc. tech. 1,5 % de (1+2+3) (4)	SURFACE DANS OEUVRE (=1+2+3+4)	SURFACE HORS OEUVRE (=SDOx1,1)
A	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE**	**937 m2**	27%	253 m2	200 m2	21 m2	**1 411 m2**	**1 552 m2**
B	**BIBLIOTHÈQUE**	**11 051 m2**		2 572 m2		204 m2	**13 827 m2**	**15 210 m2**
B1	ACCUEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE	200 m2	20%	40 m2				
B2	ESPACES DE CONSULTATION	4 105 m2	27%	1 108 m2				
B3	MAGASINS	5 100 m2	15%	765 m2				
B4	SERVICES INTÉRIEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE	1 646 m2	40%	658 m2				
C	**INALCO**	**7 853 m2**	27%	2 120 m2	200 m2	153 m2	**10 326 m2**	**11 359 m2**
D	**SERVICES INTÉRIEURS COMMUNS**	**540 m2**	27%	146 m2		10 m2	**696 m2**	**766 m2**
E	**SURFACES COMMERCIALES**	**360 m2**					**360 m2**	**396 m2**
	TOTAL DES SURFACES	**20 741 m2**		5 091 m2	400 m2	388 m2	**26 620 m2**	**29 282 m2**

Rapport SDO / SU	**1,28**
Rapport SHON / SU	**1,41**

En complément de ces surfaces :

• **50 emplacements de stationnement voitures** seront réalisés dans l'emprise du bâtiment.

• **50 emplacements de stationnement vélos** seront aménagés à l'intérieur de l'emprise de la parcelle en conservant la possibilité d'en contrôler l'accès (par exemple pour interdire provisoirement l'accès à ces emplacements pour des raisons de sécurité).

1.4 – PRÉCISIONS SUR LE COÛT D'OBJECTIF

Le coût d'objectif de l'opération est précisé dans le document "Règlement du Concours".
Il constitue une enveloppe qui doit impérativement être respectée par les candidats.

1.41 – Éléments compris dans l'estimation :

• les travaux d'installation du chantier,
• les travaux de préparation du terrain,
• les éventuelles fondations spéciales selon la nature du terrain (cf. rapport de l'étude géotechnique),
• les travaux de construction du bâtiment conformément au tableau inventaire des espaces programmés,
• la réalisation des raccordements aux voiries du domaine public et l'aménagement des espaces extérieurs dans l'emprise du terrain (plantations, stationnement des deux roues, ...),
• les travaux de VRD et de raccordement aux réseaux,
• l'ensemble des équipements mobiliers intégrés au bâtiment tels que banques d'accueil, tablettes écritoires et sièges dans les amphithéâtres et salles gradinées, tableaux et écrans de projection, signalétique ...,
• la signalétique,
• les équipements mobiliers des salles de consultation de la bibliothèque (tables, sièges, lampes, rayonnages, signalétique, ...),
• les portiques de contrôle antivol de la bibliothèque,
• tous les équipements techniques généraux assurant le bon fonctionnement du bâtiment en particulier le traitement climatique, le câblage informatique, la téléphonie, la détection anti-intrusion ...
• les équipements techniques spécifiques "dans l'enveloppe travaux", tels que précisés dans le § 5 - Fiches techniques d'espaces de ce présent document.

1.42 – Éléments non compris dans l'estimation :

• la dépollution du site,
• l'équipement audio et vidéo du grand amphithéâtre ainsi que les équipements de traduction simultanée,
• l'ensemble des équipements mobiliers et de cuisine de la cafétéria
• les équipements informatiques de la bibliothèque (postes de consultation et postes du personnel),
• l'équipement antivol des ouvrages de la bibliothèque,
• les équipements de traitement matériel de la documentation,
• les rayonnages des magasins de la bibliothèque,
• les mobiliers de bureau des services internes et celui des salles de cours de l'INALCO,
• le matériel technique des laboratoires de langue,
• les équipements informatiques des postes de travail du personnel de l'INALCO.

2 – DONNÉES ET CONTRAINTES DU SITE ET DU TERRAIN D'IMPLANTATION

2.1 – PRÉSENTATION DE LA ZAC PARIS RIVE GAUCHE

L'opération Paris Rive Gauche est portée par un projet urbain important dont l'assiette physique est constituée de grandes friches industrielles et d'un faisceau ferroviaire surdimensionné, situés dans le 13ème arrondissement en bordure de Seine.
Le projet urbain vise à retisser la "ville sur la ville" et à réaliser un vrai projet de vie avec un contenu social, culturel, économique et éducatif déterminant pour l'adaptation de la capitale aux enjeux des prochaines décennies.

Ce projet est conçu et planifié sous le contrôle de la Société d'Économie Mixte d'Aménagement de Paris (SEMAPA), créée en 1985 entre la Ville de Paris et la SNCF, avec la participation de l'État, de la Région Ile-de-France, de la Régie Immobilière de la Ville de Paris.

Aujourd'hui, plus d'un tiers du programme de la ZAC est réalisé avec notamment la création de nouvelles infrastructures viaires et de desserte par les transports en communs.
Paris Rive Gauche est maintenant une partie de la capitale entrée dans le champ de la vie urbaine avec des quartiers constitués autour de la Bibliothèque nationale de France et de la Cité de l'Image et du Son : une dizaine d'immeubles d'habitation ont été livrés et une quinzaine d'immeubles de bureaux ont été vendus à des investisseurs français et étranger et sortent de terre.
D'ici à septembre 2005, quatre pôle universitaires issus de Paris-7 Denis Diderot totalisant 161 000 m2 seront ouverts à 20 000 étudiants et 4 000 enseignants, auxquels viendront s'ajouter l'École d'Architecture représentant 15 700 m2.

2.2 – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DU TERRAIN

Les voies bordant le terrain
Le terrain est délimité :

• au Nord, par la rue des Grands Moulins
Cette voie nouvelle en cours d'aménagement enjambe la rue du Chevaleret pour rejoindre l'avenue de France, axe majeur de composition de la ZAC Paris Rive gauche.
Le linéaire de façade en bordure de la rue des Grands Moulins représente environ 170 mètres. Il fait face dans sa partie centrale à une opération de logements en cours de réalisation.
La rue de 18 m de largeur présentera une chaussée de 6 m de large, un trottoir Sud de 6 m de large planté d'arbres d'alignement, un trottoir Nord de 4,20 m avec stationnement latéral.
Un escalier se situera dans l'emprise publique, à l'angle Nord-Est du terrain, rattrapant la différence de niveau avec la rue du Chevaleret.

• au Sud-Ouest, par la rue Cantagrel
Cette rue à sens de circulation unique présente une déclivité importante en direction de la rue du Chevaleret. Le terrain du projet représente environ 135 mètres linéaires en bordure de cette voie, en mitoyenneté de l'immeuble de l'Armée du Salut réalisé par Le Corbusier et inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

• à l'Est, par la rue du Chevaleret
Il s'agit de la façade la plus réduite du terrain, représentant environ 30 mètres linéaires. À cet endroit, la rue du Chevaleret se situe en contrebas d'environ 7 mètres par rapport à la rue des Grands Moulins.
A priori, une circulation à double sens sera rétablie sur la rue du Chevaleret.

État du terrain au démarrage du chantier

Les concepteurs prendront en compte les caractéristiques suivantes pour la conception de leur projet et l'établissement de son évaluation économique :

- Le terrain est livré aux côtes de nivellement précisées sur les plans de recollement après dépollution du terrain. Ces plans feront apparaître en particulier la position des parois de soutènement qui pourraient être réalisées.
- Les fondations sur pieux des anciens bâtiments sur le site ont été arasées à 1 mètre en dessous du niveau du sol lors du chantier de démolition.
- La rue des Grands Moulins sera réalisée en partie en surplomb du terrain, imposant de ce fait la présence d'un talus sur l'emprise du terrain. La mise en œuvre du projet du Pôle des Langues et Civilisations du Monde s'accommodera de la présence de ce talus,

avec toutes les sujétions de maintien des terres pour réaliser les parties du bâtiment qui se situeraient en dessous du niveau de cette rue.

- Un petit bâtiment est conservé sur le terrain, en mitoyenneté de l'immeuble de l'Armée du Salut. Ce bâtiment n'est pas à intégrer dans l'opération et son usage futur n'est pas encore déterminé. L'interdiction de démolition requise par l'Architecte des Bâtiments de France a pour objectif de garantir le maintien de la vue actuelle du mur-pignon de l'immeuble de l'Armée du Salut. En conséquence, ce petit bâtiment qui dispose de vues principales sur sa façade Ouest impliquera des contraintes quant à l'implantation du bâtiment du Pôle.

Réseaux

Tous les réseaux seront disponibles dans l'emprise des voies publiques, en limite de propriété du site, en particulier le réseau de chauffage urbain CPCU.
En fonction de la demande, un réseau de distribution de froid (Climespace) pourrait également être installé.

Caractéristiques du sous-sol

Les relevés de plan disponibles à l'Inspection Générale des Carrières de la Ville de Paris font état d'un sous-sol constitué de remblais d'une épaisseur allant jusqu'à 10 mètres, au-dessus d'une couche de calcaire grossier située à la côte altimétrique moyenne de 27,70 NGF. Le site était antérieurement exploité comme carrière de sable, remblayée à la fin de son exploitation par des matériaux tout venant.
Ces mêmes relevés de plan indiquent la présence d'eau à la côte altimétrique 27,90 NGF.

A priori, le bâtiment projeté pourrait se fonder sur pieux ancrés dans le calcaire, comme c'est la cas pour les bâtiments existants mitoyens (immeuble de l'Armée du Salut) ou les bâtiments qui ont été démolis sur le terrain.
En tout état de cause, les concepteurs valideront cette hypothèse en consultant l'étude géotechnique jointe dans le dossier de consultation.

2.3 – TRANSPORTS ET STATIONNEMENT PUBLICS

Transports publics

Dans un rayon de 300 m autour du terrain, nous trouvons :
- 1 ligne d'autobus sur la rue de Tolbiac : n° 62.
- 1 ligne d'autobus sur l'avenue de France : n° 89.
- la station de métro Météor et RER C sur l'avenue de France.

Par ailleurs une nouvelle ligne de tramway est projetée sur le boulevard Masséna (actuellement ligne d'autobus PC).

Stationnement public

Trois parcs de stationnement publics seront disponibles à terme dans la ZAC, dans un rayon de 500 m autour du terrain :
- un parking de 1 000 places à l'Est de la BnF, a priori largement dimensionné en regard des besoins,
- un parking de 500 places à côté des futurs bâtiments de Paris 7, qui risque d'offrir effectivement peu de disponibilité,
- un parking de 450 places sur la parcelle M9, à proximité immédiate du terrain, de l'autre côté de la rue du Chevaleret.

Par ailleurs, le stationnement sur la voie publique sera maintenu des deux côtés de la rue du Chevaleret, et unilatéralement sur la rue des Grands Moulins.

2.4 – RÈGLES D'URBANISME

Règlement du Plan Local d'Urbanisme

Pour l'élaboration de leur projet, les concepteurs devront se reporter aux règles du Plan Local d'Urbanisme de la ZAC Paris Rive Gauche, approuvé par le Conseil de Paris en septembre 3003, et joint dans le dossier de consultation.

Certains articles du règlement appellent les commentaires suivants :

• ARTICLE UG.6 – IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX VOIES :

Les concepteurs jugeront de l'opportunité de créer des retraits ou des redans par rapport aux voies publiques bordant le terrain.

En tout état de cause, le traitement des façades et de leur volumétrie devra permettre :

- d'appréhender le fonctionnement général du bâtiment,
- de distinguer clairement les différent accès du bâtiment en fonction de leur nature,
- d'éviter de créer des espaces difficilement gérables, aussi bien dans leur contrôle d'accès que dans leur maintenance.

• ARTICLE UG.7 – IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX LIMITES SÉPARATIVES

Les concepteurs sont invités à attacher une attention particulière à l'alinéa suivant :

"Nonobstant les dispositions qui suivent, l'implantation en limite d'une construction en limite séparative peut être refusée si elle a pour effet de porter gravement atteinte aux conditions d'habitabilité d'un immeuble voisin ou à l'aspect du paysage urbain."

• ARTICLE UG.8 – IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS LES UNES PAR RAPPORT AUX AUTRES SUR UN MEME TERRAIN

Cet article s'applique en particulier aux vues principales du bâtiment conservé en limite du terrain, rue Cantagrel.

• ARTICLE UG.12 – OBLIGATIONS DE RÉALISATION D'AIRES DE STATIONNEMENT

Les besoins propres du projet en matière de stationnement sont estimés à :

- 50 emplacements de stationnement voitures, à réaliser dans l'emprise du bâtiment,
- 50 emplacements de stationnement vélos, à réaliser à l'intérieur de l'emprise de la parcelle, facilement accessible pour le public extérieur tout en conservant la possibilité d'en contrôler les accès.

Une aire de livraison permettant les manœuvres et le stationnement d'un camion d'un gabarit inférieur à 19 tonnes sera également prévue hors de la voie publique.

Impositions particulières de la S.E.M.A.P.A.

Les candidats concepteurs prendront connaissance des recommandations ou exigences complémentaires de la S.E.M.A.P.A. concernant les prescriptions urbaines et architecturales (Cf. documents joints dans le Dossier de Consultation des Concepteurs).

2.5 – RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE PROJET

Les accès du bâtiment

NOTA : Le fonctionnement détaillé des accès est précisé dans le paragraphe 3.2 – "Vocation et organisation des entités".

Quatre types d'accès sont à prévoir dans le bâtiment :

• L'ACCÈS PRINCIPAL

Cet accès utilisé par le public (lecteurs de la BULAC, étudiants de l'Inalco, public des conférences et manifestations culturelles ...), mais également par le personnel pendant les horaires d'ouverture au public de l'établissement sera localisé vers la rue des Grands Moulins.

Il sera clairement marqué dans la composition architecturale du bâtiment.

• L'ENTRÉE DU PERSONNEL

Cette entrée utilisée en particulier en dehors des horaires d'ouverture au public, commune pour le personnel de la Bibliothèque ou de l'Inalco, sera a priori localisée à proximité de l'accès principal du public.

• L'ACCÈS LIVRAISON

Cet accès sera a priori localisé rue du Chevaleret, qui correspond au niveau le plus bas dans les limites périphériques du terrain.

• LE PARKING VÉHICULES

La position de l'accès du parking véhicules est indifférente. Il pourra éventuellement être commun avec l'accès livraison.

Par ailleurs, le logement du gardien disposera d'un accès autonome, indépendant des circulations empruntées par le public.

La séparation des entités "Bibliothèque" et "Inalco"

La Bibliothèque et l'Inalco constitueront des entités autonomes en ce qui concerne :

- les principes de fonctionnement (à l'exception des accès depuis les voies publiques, qui seront communs pour les deux entités),
- les horaires et jours d'ouverture au public,
- les personnels respectifs (hors espaces d'accueil et d'ouverture et services intérieurs communs).

Cette autonomie impliquera un regroupement spatial des espaces constituant ces deux entités selon deux "blocs" séparés par une" frontière" a priori verticale dans le futur bâtiment : les contraintes fonctionnelles et en particulier celles liées à l'indépendance des circulations verticales permettraient difficilement une superposition de ces deux entités.

3 – BESOINS ET EXIGENCES

3.1 – TABLEAU DÉTAILLÉ DES ESPACES PROGRAMMÉS

Ce tableau recense l'ensemble des espaces intérieurs du bâtiment regroupés par entité fonctionnelle, en indiquant pour chacun d'eux :

- son code programme
- son intitulé,
- la quantité d'espaces de ce type,
- sa surface utile unitaire,
- la surface utile totale,
- la quantité de poste de travail,
- l'effectif du public accueilli,
- les remarques particulières concernant cet espace.

A	ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE	937 m2	17 p.	340 p.

Code	INTITULÉ	Nbre d'esp	Surface unitaire	Surface / espace	Surface utile totale	Postes de trav.	Effectif du public	Remarques
A 1	**ACCUEIL GÉNÉRAL**				**113 m2**	**10 p.**		
A11	Hall d'entrée (surface comprise dans les circulations)			p.m.				• La surface du hall d'accueil n'est pas définie en tant que "surface utile": les concepteurs devront dimensionner le hall en fonction de ses contraintes fonctionnelles (déambulation, attente avant de pénétrer dans l'amphithéâtre ...). Dans une première approche, les surfaces dans oeuvres obtenues à l'aide des ratios usuels seront majorées de 200 m2 pour tenir compte de son emprise.
A12	Banque d'accueil générale / guichet de caisse	1	30 m2	30 m2		3 p.		• Personnel à disposition des 2 Institutions pour informations générales, orientation, accueil du public lors de manifestations dans le grand amphithéâtre, les espaces de réception, la salle d'exposition ... 1 des 3 postes de travail est placé dans un espace sécurisé, pour assurer la fonction de guichet de caisse.
A13	PC de sécurité	1	20 m2	20 m2		2 p.		• Vue directe vers le hall d'accueil avec écrans de contrôle et renvois de toutes les alarmes.
A14	Studio de garde	1	18 m2	18 m2				• Directement attenant au PC de sécurité. Avec douche et WC.
A15	Standard téléphonique	1	15 m2	15 m2		2 p.		• Commun bibliothèque et INALCO.
A16	Réception et tri du courrier et des colis postaux	1	30 m2	30 m2		3 p.		• Commun bibliothèque et INALCO. Localisé au plus près de l'adresse administrative de l'établissement.
A 2	**GRAND AMPHITHÉATRE**				**399 m2**	**3 p.**	**200 p.**	
A21	Salle et scène	1	280 m2	280 m2			200 p.	• La surface intègre un espace scénique pour manifestations diverses (musique, théâtre ...).
A22	Régie vidéo image son lumière	1	20 m2	20 m2		1 p.		
A23	Cabines de traduction	2	7 m2	14 m2		2 p.		• Les cabines seront conformes à la norme ISO 2603.
A24	Foyer des traducteurs	1	15 m2	15 m2				• Espace imposé par la norme ISO 2603.
A25	Loge	2	15 m2	30 m2				• Intégrant un point d'eau.
A26	Stockage matériel technique et mobilier	1	40 m2	40 m2				• Pour le matériel et éventuellement les décors utilisés dans le grand amphi. En liaison directe avec la scène.

Code	INTITULÉ	Nbre d'esp.	Surface unitaire	Surface / espace	Surface utile totale	Postes de trav.	Effectif du public	Remarques
A 3	**ESPACE DE VENTE**				**40 m2**			
A31	Bureau de vente / stockage	1	40 m2	40 m2				• Espace utilisé pour le stockage et la vente des documents reprographiés à usage des étudiants et lecteurs.
A 4	**CAFÉTÉRIA**				**316 m2**	**4 p.**	**140 p.**	• Restauration légère de type sandwiches, salades, plats réchauffés (pas de grillades ou frites ...).
A41	Espace public de consommation	1	160 m2	160 m2			140 p.	• Directement attenant au hall d'accueil avec prolongation vers une terrasse extérieure. Une cloison avec portes isolera cet espace du hall d'entrée afin d'éviter la propagation des odeurs.
A42	Espace privé concessionnaire	1	140 m2	140 m2		4 p.		• Espace privé du concessionnaire, intégrant : - comptoir de distribution avec arrière bar, - préparation et laverie, - réserves, - local déchet, - bureau du magasinier. La surface utile indiquée constitue un minimum compatible avec les exigences des Services Vétérinaires. En liaison facile avec une aire de livraison.
A43	Vestiaires sanitaires du personnel			16 m2				
A 5	**VESTIAIRES DU PUBLIC**				**45 m2**			• 150 casiers en libre accès mis à la disposition du public des deux institutions. Un meuble comptoir permet de faire fonctionner le vestiaire avec du personnel pour des manifestations exceptionnelles se déroulant dans le grand amphi.
A 6	**SANITAIRES DU PUBLIC**	8	3 m2	24 m2	**24 m2**			• Pour le public du hall d'accueil, du grand amphithéâtre et de la cafétéria.

B	BIBLIOTHÈQUE	11 051 m2	129 p.	925 p.

Code	INTITULÉ	Nbre d'esp	Surface unitaire	Surface / espace	Surface utile totale	Postes de trav.	Effectif du public	Remarques
B 1	**ACCUEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE**				**200 m2**	**6 p.**	**16 p.**	
B11	Poste de contrôle	2	10 m2	20 m2		2 p.		• Espace de travail du personnel chargé de : - contrôler les accès et les sorties du public, au droit des portiques antivol, - renseigner le public sur le fonctionnement de la bibliothèque (horaires, modalités d'accès, demandes d'accréditation ...). Situé au droit de l'accès unique du public de la bibliothèque, attenant aux portiques de contrôle.
B12	Banque d'accueil générale du public	1	60 m2	60 m2		4 p.		• Espace du personnel chargé de : - l'inscription du public, - l'information générale et l'orientation vers les différents espaces de consultation, - le prêt à l'extérieur et le retour des documents. Une partie de la banque fait face à la zone "hors contrôle", l'autre partie à la zone "sous contrôle".
B13	Consultation informatisée du catalogue	16	3 m2	48 m2			16 p.	• Postes "assis-debout" à proximité de la banque d'accueil générale, 8 p. zone "hors contrôle". 8 p. zone "sous contrôle".
B14	Sanitaires	18	4 m2	72 m2				• Les sanitaires sont situés dans la zone "hors contrôle".
B 2	**ESPACES DE CONSULTATION**				**4 105 m2**	**12 p.**	**909 p.**	
B 21	**Espaces d'étude**			**2 026m2**				
B211	Banque d'information et de communication	2	20 m2	40 m2		4 p.		• Espace de travail du personnel chargé de : - renseigner le public sur un sujet précis, - communiquer les documents qui ne sont pas en libre accès. Proposition : 1 banque par niveau sur la base de 2 niveaux.
B212	Présentation de la documentation			500 m2				• Soit l'équivalent de 2 000 ml d'ouvrages à raison de 4 ml/m2 (accès libre "large").
	Ouvrages							
	Périodiques							
	Autres supports							
B213	Place de consultation traditionnelle ou informatisée	500	2,7 m2	1 350 m2			500 p.	
B214	Salles de travail en groupe			100 m2				
	Salle de 15 places	1	30 m2	30 m2			15 p.	
	Salle de 5 places	7	10 m2	70 m2			35 p.	
B215	Salle photocopieurs	3	12 m2	36 m2				• Au moins 1 salle par niveau. Chaque salle comporte 2 photocopieurs. Baies vitrées vers les zones de consultation et isolation phonique.

Code	INTITULÉ	Nbre d'esp.	Surface unitaire	Surface / espace	Surface utile totale	Postes de trav.	Effectif du public	Remarques
B22	**Espaces de recherche**			**2 079m2**				
B221	Banque d'accueil recherche	1	40 m2	40 m2		2 p.		• Espace de travail du personnel chargé de : - renseigner les lecteurs sur l'organisation des collections, - d'attribuer les carrels et salles de travail en groupe, - communiquer les documents qui ne sont pas en libre accès, - contrôler l'accès à la zone de recherche (dans l'éventualité de la mise en place de ce type de contrôle).
B222	Banque spécialisée	5	15 m2	75 m2		5 p.		• Espace de travail du personnel chargé de renseigner les chercheurs sur un sujet précis. Proposition : 1 banque par pôle géographico-linguistique (15m2) + 1 banque pour la réserve (20m2). La banque de la réserve, à la différence des autres banques spécialisées, assurera également la communication des ouvrages qui ne sont pas en libre accès.
		1	20 m2	20 m2		1 p.		
B223	Présentation de la documentation			965 m2				• Soit l'équivalent de 4 825 ml d'ouvrages à raison de 5 ml/m2 (répartis entre accès libre "large" et accès libre "étroit").
	Ouvrages							
	Périodiques							
	Autres supports							
B224	Place de consultation traditionnelle ou informatisée	105	3,0 m2	315 m2			105 p.	
B225	Consultation de la réserve	1	80 m2	80 m2			15 p.	•15 places de consultation (3m2/pl.) + 35 m2 pour la présentation de la documentation.
B226	Carrel	30	5 m2	150 m2			60 p.	• dont 15 dans les espaces de consultation, et 15 accessibles en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque.
B227	Salles de travail en groupe			398 m2				
	Dans les espaces de consultation :							
	Salle de 40 places	1	80 m2	80 m2			40 p.	•Cette salle pourra être utilisée pour des présentations vidéo.
	Salle de 25 places	1	50 m2	50 m2			25 p.	
	Salle de 17 places	2	35 m2	70 m2			34 p.	•À proximité d'une banque d'accueil ou spécialisée.
	Salle de 10 places	3	25 m2	75 m2			30 p.	• 1 salle est en liaison directe avec la consultation de la réserve (B225).
	Accessibles en dehors des heures d'ouverture :							
	Salle de 10 places	3	25 m2	75 m2			30 p.	
	Salle de 5 places	4	12 m2	48 m2			20 p.	
B228	Salle photocopieurs	3	12 m2	36 m2				• Chaque salle comporte 2 photocopieurs. Baies vitrées vers les zones de consultation et isolation phonique. Une des salles fonctionne avec la consultation de la réserve (B225).

Code	INTITULÉ	Nbre d'esp.	Surface unitaire	Surface / espace	Surface utile totale	Postes de trav.	Effectif du public	Remarques
B 3	**MAGASINS**				**5 100 m2**			
B31	Stockage dense			4 700 m2				• Soit une capacité théorique de 56 400 ml d'ouvrages à raison de 12ml/m2.
B32	Réserve			400 m2				• Soit une capacité théorique de 3 200 ml d'ouvrages à raison de 8ml/m2. En liaison directe avec la banque spécialisée correspondante.
B 4	**SERVICES INTÉRIEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE**				**1 646 m2**	**111 p.**		
B 41	**Direction de la bibliothèque**			**72 m2**				
B411	Bureau du directeur	1	24 m2	24 m2		1 p.		
B412	Bureau du directeur adjoint	1	18 m2	18 m2		1 p.		
B413	Bureau du chargé de communication	1	12 m2	12 m2		1 p.		
B414	Secrétariat de direction	1	18 m2	18 m2		2 p.		
B 42	**Administration / gestion**			**93 m2**				
B421	Bureau du responsable	1	15 m2	15 m2		1 p.		
B422	Bureau 1 p.	2	12 m2	24 m2		2 p.		
B423	Bureau 2 p.	3	18 m2	54 m2		6 p.		
B 43	**Unité informatique**			**105 m2**				
B431	Bureau du responsable	1	12 m2	12 m2		1 p.		
B432	Bureau des informaticiens	1	18 m2	18 m2		2 p.		
B433	Atelier des techniciens	1	30 m2	30 m2		2 p.		
B434	Salle serveur	1	15 m2	15 m2				
B435	Stockage matériel informatique	1	30 m2	30 m2				
B 44	**Traitement matériel du document**			**442 m2**				
B441	Bureau du responsable	1	12 m2	12 m2		1 p.		
B442	Gestion des entrées	1	135 m2	135 m2		9 p.		
B443	Équipement, reliure, maintenance	1	135 m2	135 m2		9 p.		
B444	Traitement de l'information	1	30 m2	30 m2		3 p.		
B445	Coordination bibliographique	1	30 m2	30 m2		3 p.		
B446	Stockage arrivée et départ	1	80 m2	80 m2				• Espace en liaison directe avec l'aire de livraison.
B447	Salle de quarantaine	1	20 m2	20 m2				• Espace en liaison directe avec l'aire de livraison.

Code	INTITULÉ	Nbre d'esp	Surface unitaire	Surface / espace	Surface utile totale	Postes de trav.	Effectif du public	Remarques
B45	**Traitement intellectuel du document**			**442 m2**				
B451	Bureau du responsable	1	12 m2	12 m2		1 p.		
B452	Domaines documentaires transverses			80 m2		8 p.		
B453	Monde slave et Europe centrale			70 m2		7 p.		
B454	Monde asiatique et océanien			130 m2		13 p.		
B455	Monde arabe, turc, iranien et hébreu			80 m2		8 p.		
B456	Monde africain			50 m2		5 p.		
B457	Monde amérindien			20 m2		2 p.		
B46	**Services au public**			**232 m2**				
B461	Bureau du responsable	1	12 m2	12 m2		1 p.		
B462	Gestion des collections en libre accès			100 m2		10 p.		
B463	Services sur place			70 m2		7 p.		
B464	Services à distance			30 m2		3 p.		
B465	Action culturelle			20 m2		2 p.		
B47	**Espaces communs**			**260 m2**				
B471	Salle du conseil (40 à 50 personnes)	1	80 m2	80 m2				
B472	Salle de réunion 20 personnes	1	40 m2	40 m2				
B473	Salle de détente du personnel	1	30 m2	30 m2				
B474	Salle des moniteurs étudiants	1	50 m2	50 m2				
B475	Local photocopieur	1	20 m2	20 m2				
B476	Sanitaires du personnel	10	4 m2	40 m2				• Cette surface sera éventuellement ajustée afin de respecter la quantité de sanitaires imposée par le Code du Travail.

C	INALCO	7 853 m2	221 p.	3 700 p.

Code	INTITULÉ	Nbre d'esp	Surface unitaire	Surface / espace	Surface utile totale	Postes de trav.	Effectif du public	Remarques
C1	**ACCUEIL ET VIE SOCIALE**				**567 m2**	**5 p.**	**23 p.**	
C11	**Accueil des étudiants**			**45 m2**				
C111	Hall d'accueil			p.m.				• La surface du hall d'accueil n'est pas définie en tant que "surface utile": les concepteurs devront dimensionner le hall en fonction de ses contraintes fonctionnelles (déambulation, attente avant de pénétrer dans les amphithéâtres). Dans une première approche, les surfaces dans oeuvres obtenues à l'aide des ratios usuels seront majorées de 200 m2 pour tenir compte de son emprise.
C112	Espace d'information	1	45 m2	45 m2		5 p.		• Espace largement ouvert sur le hall d'accueil utilisé : - pour les inscriptions administratives en début d'année scolaire, - pour recevoir les étudiants lors d'entretien d'orientation. L'aménagement de cet espace sera modulable en fonction des contraintes de l'année scolaire (en particulier gestion de files d'attente lors des inscriptions; 5 p. de travail uniquement en période de pointe, pendant 2,5 mois).
C12	**Vie des étudiants**			**132 m2**				• Facilement accessible par les étudiants, à proximité immédiate des flux principaux de circulation.
C121	Salle d'activités associatives	3	24 m2	72 m2			12 p.	• Les salles d'activité pourront être utilisées temporairement, en début d'année scolaire, par les mutuelles étudiant pour les inscriptions. Une des salles doit comporter un point d'eau. Bonne isolation acoustique. Les salles sont équipées avec des branchements informatiques.
C122	Bureau des associations	4	15 m2	60 m2			8 p.	
C13	**Bureau des anciens élèves**	1	15 m2	**15 m2**			2 p.	• Facilement accessible depuis le hall d'accueil.
C14	**Bureau des stages**	1	15 m2	**15 m2**			1 p.	
C15	**Sanitaires des étudiants**	90	4 m2	**360 m2**				• À répartir dans le bâtiment avec 1 S. handicapés H & 1. S. handicapés F. par niveau.

Code	INTITULÉ	Nbre d'esp	Surface unitaire	Surface / espace	Surface utile totale	Postes de trav.	Effectif du public	Remarques
C2	**ESPACES D'ENSEIGNEMENT**				**5 049 m2**	**6 p.**	**3 669 p.**	
C21	**Amphithéâtres**			**1 250m2**				
C211	Amphithéâtre de 300 places	2	300 m2	600 m2			600 p.	• Possiblité de transmettre les cours par vidéo projection d'un amphi de 300 pl. à l'autre.
C212	Amphithéâtre de 200 places	1	200 m2	200 m2			200 p.	
C213	Amphithéâtre de 150 places	3	150 m2	450 m2			450 p.	
C22	**Salles de cours**			**3 209m2**				
C221	Salle de 100 places gradinée	4	120 m2	480 m2			400 p.	
C222	Salle de 75 places gradinée	7	90 m2	630 m2			525 p.	
C223	Salle de 50 places	5	75 m2	375 m2			250 p.	
C224	Salle de 40 places	7	60 m2	420 m2			280 p.	
C225	Salle de 30 places	8	45 m2	360 m2			240 p.	
C226	Salle de 20 places	12	32 m2	384 m2			240 p.	• 4 groupes de 3 salles avec certains groupes à proximité de C4.
C227	Salle de 10 places	28	20 m2	560 m2			280 p.	• 7 groupes de 4 salles avec certains groupes à proximité de C4.
C23	**Laboratoires de langues et d'informatique**			**510 m2**				• À proximité de C4.
C231	Laboratoire 12 places	5	30 m2	150 m2			60 p.	
C232	Laboratoire 18 places	4	45 m2	180 m2			72 p.	
C233	Laboratoire 24 places	3	60 m2	180 m2			72 p.	
C24	**Espaces annexes**			**80 m2**				
C241	Bureau des appariteurs			40 m2		6 p.		• Plusieurs espaces à répartir à chaque étage, à proximité des salles d'enseignement.
C242	Stockage matériel pédagogique			40 m2				• Attenant aux bureaux des appariteurs.

Code	INTITULÉ	Nbre d'esp	Surface unitaire	Surface / espace	Surface utile totale	Postes de trav.	Effectif du public	Remarques
C3	**ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT**				**1 222 m2**	**151 p.**		
C31	**Scolarité 1er et 2ème cycles**			**141 m2**				
C311	Bureau du chef de service	1	15 m2	15 m2		1 p.		
C312	Bureau de l'adjoint au chef de service	1	12 m2	12 m2		1 p.		
C313	Bureau des diplômes et examens	1	30 m2	30 m2		3 p.		• Une surface permettant l'attente des étudiants sera ménagée dans les circulations au droit de ces espaces (C313 & C314).
C314	Bureau des inscriptions	1	45 m2	45 m2		3 p.		
C315	Bureau d'acquittement des droits	1	15 m2	15 m2		2 p.		• Espace avec comptoir sécurisé, facilement accessible par les étudiants.
C316	Bureau Étudiants étrangers - Équivalences - Dispenses	1	12 m2	12 m2		1 p.		
C317	Secrétariat du service	1	12 m2	12 m2		1 p.		
C32	**Scolarité formation continue**			**83 m2**				
C321	Bureau du directeur de la F.C.	1	15 m2	15 m2		1 p.		
C322	Bureau du chef de service	1	12 m2	12 m2		1 p.		
C323	Bureau 2 p. de travail	2	18 m2	36 m2		4 p.		
C324	Salle de réunion 10 personnes	1	20 m2	20 m2				• Utilisée préférentiellement par la scolarité formation continue.
C33	**Accompagnement pédagogique**			**848 m2**				
C331	Bureau du planning	1	12 m2	12 m2		1 p.		
C332	Secrétariat pédagogique 2 p. de travail	6	18 m2	108 m2		12 p.		• Facilement accessibles par les étudiants pour les inscriptions pédagogiques.
C333	Secrétariat pédagogique 3 p. de travail	6	24 m2	144 m2		18 p.		Intègrent les casiers à courrier des enseignants.
C334	Bureau responsable du département	12	12 m2	144 m2		12 p.		
C335	Salle de travail des enseignants	6	24 m2	144 m2		36 p.		
		6	36 m2	216 m2		54 p.		
C336	Réception des étudiants	8	7 m2	56 m2				
C337	Vestiaire / dépôt des enseignants	1	24 m2	24 m2				• Espace comprenant 120 casiers de type consigne automatique, sans attribution nominative.
C34	**Espaces communs**			**150 m2**				
C341	Salle de réunion 20 à 25 personnes	1	40 m2	40 m2				
C342	Local photocopieurs, stockage fournitures	1	20 m2	20 m2				
C343	Salle de détente du personnel et des enseignants	1	50 m2	50 m2				• Avec kitchenette et coin fumeur.
C344	Sanitaires du personnel et des enseignants	10	4 m2	40 m2				• Cette surface sera éventuellement ajustée afin de respecter la quantité de sanitaires imposée par le Code du Travail.

Code	INTITULÉ	Nbre d'esp	Surface unitaire	Surface / espace	Surface utile totale	Postes de trav.	Effectif du public	Remarques
C 4	**SECTEUR MULTIMÉDIA & INFORMATIQUE PÉDAGOGIQUE**				**184 m2**	**9 p.**		• À proximité de C23 - Laboratoire de langues, et de préférence C226 et C227.
C 4 1	**Maintenance**			**55 m2**				
C411	Atelier audiovisuel et micro-informatique	1	35 m2	35 m2		3 p.		• Dont 10 m2 climatisés pour les serveurs informatiques.
C412	Magasins du matériel mobile	1	20 m2	20 m2				
C 4 2	**Documentation - archivage**			**72 m2**				• En liaison avec les espaces d'étude de la bibliothèque (B21).
C421	Bureau du responsable	1	12 m2	12 m2		1 p.		
C422	Salle de travail	1	15 m2	15 m2				
C423	Espace de catalogage	1	15 m2	15 m2		2 p.		
C424	Espaces de stockage des documents audio et vidéo	1	30 m2	30 m2				
C 4 3	**Studio d'enregistrement**			**45 m2**				
C431	Cabine d'enregistrement son	1	15 m2	15 m2				
C432	Régie	1	15 m2	15 m2		1 p.		
C433	Réception et enregistrement TV	1	15 m2	15 m2		1 p.		
C 4 4	**Informatique pédagogique**			**12 m2**				
C441	Bureau du responsable	1	12 m2	12 m2		1 p.		
C 5	**ADMINISTRATION**				**759 m2**	**48 p.**	**8 p.**	
C 5 1	**Présidence**			**166 m2**				
C511	Accueil et attente			p.m.				• Surface comptabilisée dans les circulations. À proximité du secrétariat commun.
C512	Bureau du Président	1	24 m2	24 m2		1 p.		
C513	Bureau du Vice-Président	1	18 m2	18 m2		1 p.		
C514	Bureau du Secrétaire Général	1	18 m2	18 m2		1 p.		
C515	Bureau du Directeur de Cabinet	1	15 m2	15 m2		1 p.		
C516	Bureau du président CEVU	1	15 m2	15 m2		1 p.		
C517	Secrétariat du Président	1	12 m2	12 m2		1 p.		
C518	Secrétariat commun	2	24 m2	48 m2		6 p.		• Le secrétariat commun pourra également jouer la fonction d'accueil pour les visiteurs extérieurs.
C519	Salle de réunion 8 personnes	1	16 m2	16 m2				
C 5 2	**Relations internationales**			**42 m2**				• À proximité immédiate du bureau du Vice-Président.
C521	Bureau du chef de service	1	12 m2	12 m2		1 p.		
C522	Bureau responsables secteurs	1	18 m2	18 m2		2 p.		
C523	Espace d'accueil des étudiants	1	12 m2	12 m2		1 p.		

Code	INTITULÉ	Nbre d'esp	Surface unitaire	Surface / espace	Surface utile totale	Postes de trav.	Effectif du public	Remarques
C53	**Agence comptable et services financiers**			**66 m2**				
C531	Bureau de l'agent comptable	1	12 m2	12 m2		1 p.		• Intègre un coffre-fort.
C532	Bureau de l'adjoint	1	12 m2	12 m2		1 p.		
C533	Bureau 3 p. de travail	1	24 m2	24 m2		3 p.		
C534	Bureau des agents financiers	1	18 m2	18 m2		2 p.		
C54	**Division de la logistique**			**36 m2**				
C541	Bureau du chef de la division	1	12 m2	12 m2		1 p.		
C542	Bureau de l'agent financier	1	12 m2	12 m2		1 p.		
C543	Bureau de l'adjoint logistique	1	12 m2	12 m2		1 p.		
C55	**Division des ressources humaines**			**96 m2**				
C551	Bureau du chef de service	1	12 m2	12 m2		1 p.		
C552	Bureau responsable	2	12 m2	24 m2		2 p.		
C553	Gestion des enseignants	1	24 m2	24 m2		3 p.		
C554	Gestion IATOS	1	18 m2	18 m2		2 p.		
C555	Gestion cours complémentaires	1	18 m2	18 m2		2 p.		
C56	**Service informatique**			**145 m2**				
C561	Bureau du chef de service	1	12 m2	12 m2		1 p.		
C562	Bureau équipe réseau	1	18 m2	18 m2		2 p.		
C563	Bureau gestionnaires bases de données	1	24 m2	24 m2		3 p.		
C564	Atelier des techniciens	1	40 m2	40 m2		4 p.		
C565	Salle serveurs	1	15 m2	15 m2				
C566	Stockage matériel informatique	1	20 m2	20 m2				
C567	Salle de formation 8 places	1	16 m2	16 m2			8 p.	
C57	**Communication, Internet**			**18 m2**				
C571	Bureau 2 p. de travail	1	18 m2	18 m2		2 p.		
C58	**Locaux partagés**			**190 m2**				
C581	Salle de réunion 20 à 25 personnes	1	40 m2	40 m2				
C582	Salle du conseil (40 à 50 personnes)	1	80 m2	80 m2				
C583	Stockage petites fournitures	1	10 m2	10 m2				
C584	Archives	1	40 m2	40 m2				• Correspond à 240 ml de documents.
C585	Sanitaires	5	4 m2	20 m2				• Cette surface sera éventuellement ajustée afin de respecter la quantité de sanitaires imposée par le Code du Travail.
C6	**REPROGRAPHIE**				**72 m2**	**2 p.**		
C61	Accueil	1	10 m2	10 m2				
C62	Bureau du responsable	1	12 m2	12 m2		1 p.		
C63	Salle de photocopie	1	30 m2	30 m2		1 p.		
C64	Réserve de papiers et produits	1	20 m2	20 m2				

D	SERVICES INTÉRIEURS COMMUNS	540 m2	9 p.	

Code	INTITULÉ	Nbre d'esp	Surface unitaire	Surface / espace	Surface utile totale	Postes de trav.	Effectif du public	Remarques
D1	**GESTION TECHNIQUE ET MAINTENANCE**				**367 m2**	**8 p.**		
D11	**Gestion technique**			**57 m2**				
D111	Bureau ingénieur hygiène et sécurité	1	15 m2	15 m2		1 p.		
D112	Bureau directeur des moyens techniques et adjoint	1	18 m2	18 m2		2 p.		
D113	Bureau des techniciens	1	24 m2	24 m2		2 p.		
D12	**Livraisons et maintenance**			**310 m2**				
D121	Local de réception des livraisons	1	30 m2	30 m2				• Hors réception des documents de la bibliothèque.
D122	Atelier polyvalent	1	100 m2	100 m2		3 p.		
D123	Stockage maintenance	1	50 m2	50 m2				
D124	Réserve produits d'entretien	1	20 m2	20 m2				
D125	Vestiaires, douches, sanitaires	2	20 m2	40 m2				• Pour le personnel des services intérieurs communs.
D126	Espace de détente (coin cuisine)	1	30 m2	30 m2				• Pour le personnel de nettoyage et de maintenance.
D127	Local poubelle tri sélectif	1	40 m2	40 m2				• Avec un compacteur pour les déchets papiers et cartons.
D2	**LOCAUX DES SYNDICATS ET ASSOCIATIONS DES PERSONNELS**	5	12 m2	**60 m2**	**60 m2**			
D3	**LOCAUX MÉDICAUX**				**38 m2**	**1 p.**		
D31	Espace d'attente			p.m.				• Surface comptabilisée dans les circulations. Pour 2 à 3 personnes.
D32	Cabinet médical	1	18 m2	18 m2		1 p.		
D33	Salle de soins / repos	1	20 m2	20 m2				
D4	**LOGEMENT DU GARDIEN**				**75 m2**			
D41	Logement gardien principal	1	75 m2	75 m2				• 4 pièces principales.

E	SURFACES COMMERCIALES	360 m2		

Code	INTITULÉ	Nbre d'esp	Surface unitaire	Surface / espace	Surface utile totale	Postes de trav.	Effectif du public	Remarques
E1	**Surface commerciale 1**				**140 m2**			• Surface brute, localisée à rez-de-chaussée et ouverte sur la voie publique, permettant d'aménager à terme un commerce de type librairie.
E2	**Surface commerciale 2**				**220 m2**			• Surface brute, localisée à rez-de-chaussée et ouverte sur la voie publique, avec arrivées de fluides et extractions d'air en attente permettant d'aménager à terme un restaurant.

3.2 – VOCATION ET ORGANISATION DES ENTITÉS

NOTA :
LA VOCATION ET LA LOCALISATION DE CHAQUE ESPACE PROGRAMMÉ SONT DETAILLÉES DANS LE PARAGRAPHE 5 - FICHES TECHNIQUES D'ESPACE.
LES DESCRIPTIONS SUIVANTES CONCERNENT LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE CHAQUE ENTITÉ, OU SOUS-ENTITÉ.

3.21 – LES ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE (code programme A)

• Les entrées du bâtiment

L'ACCÈS PRINCIPAL
Cet accès sera utilisé par le public (lecteurs, étudiants de l'Inalco, public des conférences et manifestations culturelles ...), mais également par le personnel pendant les horaires d'ouverture au public de l'établissement.
Il sera clairement marqué dans la composition architecturale du bâtiment, et pourra facilement être surveillé depuis le PC de sécurité (vues vers l'accès depuis la voie publique, à l'extérieur, et vers le hall d'entrée, à l'intérieur), et la banque d'accueil générale.
Cet accès dessert par l'intermédiaire du "hall d'entrée" (code programme A1) :

- tous les "espaces d'accueil et d'ouverture" (code programme A),
- l'accueil de la bibliothèque (B1),
- le hall d'accueil des étudiants de l'Inalco (C111).

• L'ENTRÉE DU PERSONNEL
Cette entrée, utilisée en particulier en dehors des horaires d'ouverture au public, sera localisée à proximité de l'accès principal du public. Elle sera contrôlée pendant les heures de fermeture au public par le personnel du PC de sécurité et/ou par carte ou badge et interphone.
Les accès des personnels de la bibliothèque et de l'Inalco depuis l'extérieur du bâtiment ne seront pas dissociés. Cette dissociation s'effectuera à l'intérieur du bâtiment : les espaces administratifs respectifs seront équipés de dispositifs permettant de réserver des accès spécifiques au personnel.

L'entrée du personnel sera également utilisée par les chercheurs accrédités en dehors des heures d'ouverture au public de la bibliothèque. Elle sera donc équipée d'un dispositif de portique anti-vol afin de sécuriser les ouvrages conservés dans les carrels et les salles de travail accessibles en dehors des heures d'ouverture (cf. § 3.22 – LA BIBLIOTHÈQUE).

• L'accueil général (A1)

Le hall d'entrée (A11) est le premier espace perçu par tous les usagers. Il doit servir de repère aussi bien de l'extérieur qu'à l'intérieur du bâtiment.
Sa traversée doit être aisée et sans sources de contraintes. Sa conception favorise la compréhension des espaces et des circulations vers les différentes entités fonctionnelles de façon à limiter la signalétique.

La configuration et l'emprise du hall devront permettre :

- l'installation d'une banque d'accueil générale / guichet de caisse (A12) avec trois postes de travail, orienté vers l'entrée,
- de gérer le flux des personnes accédant à l'amphithéâtre (200 personnes doivent pouvoir stationner dans le hall, avant ou après les conférences).

• Le grand amphithéâtre (A2)

L'amphithéâtre s'ouvre directement sur le hall d'accueil. Il est destiné à accueillir :

- les cours à gros effectifs de l'Inalco,
- les colloques, conférences, séminaires organisés par les partenaires du Pôle,
- les programmations culturelles ouvertes à tous les publics : conférences, projections, concerts, autres spectacles ...

Le confort de l'amphithéâtre sera particulièrement soigné, permettant au public et aux orateurs de travailler dans les meilleures conditions.
L'espace scénique sera en liaison facile avec l'aire de livraison du bâtiment pour faciliter la mise en place de décors, piano, matériel d'éclairage ou de sonorisation ...

• La cafétéria (A4)

La cafétéria est considérée comme un espace intérieur du futur bâtiment, dont l'accès est commandé par le hall d'accueil général :

- l'espace public de consommation (A41) est directement attenant au hall d'accueil et est prolongé par une terrasse extérieure sans communication directe avec la voie publique,
- l'espace privé concessionnaire (A42) est desservi par une aire de livraison à l'intérieur du bâtiment.

Il n'est pas envisagé d'ouvrir cette cafétéria sur la voie publique, afin d'éviter qu'elle soit assimilée à un espace commercial et, de ce fait, utilisée régulièrement par les usagers du quartier.
Par ailleurs une ouverture de la cafétéria vers l'extérieur induirait une fréquentation du public plus importante, incompatible avec l'enveloppe de surface programmée, et aurait également une incidence sur le statut de son concessionnaire.

3.22 – LA BIBLIOTHÈQUE (code programme B)

Les conditions d'accès du public aux espaces de consultation et les modalités des liaisons et cheminements à préserver auront une incidence importante non seulement sur la configuration générale du bâtiment, mais aussi sur la quantité de personnel mise au service des lecteurs. Les principes d'organisation suivants sont retenus :

• Contrôle des entrées et sorties du public

L'accès principal du public s'effectuera au droit du "poste de contrôle" (B11), en liaison directe avec le "hall d'entrée" (A1) commun du bâtiment. Cet accès sera équipé des dispositifs de contrôle antivol afin de permettre le cas échéant une intervention rapide du personnel du poste de contrôle situé à proximité immédiate et présent en permanence pendant les horaires d'ouverture.
Des accès secondaires du public seront également mis en place afin de faciliter la circulation des lecteurs accrédités.
Les contraintes générales de fonctionnement seront les suivantes :

- Tous les "espaces de consultation" (B2) communiquent entre eux sans qu'il soit nécessaire de sortir de la zone sous contrôle antivol.
- À chaque niveau du bâtiment, des accès secondaires permettront de rejoindre directement les espaces de consultation depuis une circulation verticale, sans passer par la banque d'accueil général du public. Ces accès seront munis d'un contrôle antivol et se situeront obligatoirement à proximité immédiate d'une banque comprenant un poste personnel (B211, B221 ou B222). En cas d'absence du personnel, cet accès sera condamnable, sans contrarier le fonctionnement général de la consultation et des évacuations de secours.
- Un accès secondaire desservira directement la "banque d'accueil recherche" (B221). Il sera éventuellement confondu avec l'accès secondaire imposé par niveau (cf. ci-dessus), et sera soumis aux mêmes conditions de contrôle et de sécurité.
- La (ou les) liaison des "espaces d'étude" (B21) vers les "espaces de recherche" (B22), de même que les circulations vers les accès secondaires doivent pouvoir faire l'objet d'un contrôle pour un accès réservé, même si ce type de restriction d'usage n'est pas systématiquement imposé en fonctionnement courant.

• Fonctionnement des banques

En dehors du rôle spécifique de contrôle des entrées et sorties attribué à certaines banques, il convient de distinguer deux principes d'organisation :

- Les banques d'information et d'orientation, qui pourraient constituer un simple aménagement mobilier (intégré ou non au bâtiment), conservant ainsi des possibilités de d'évolution et de déplacement à l'intérieur des salles de consultation. Les banques de ce type pourront par exemple se situer au milieu d'un espace de consultation, sans disposer d'une liaison directe vers les magasins pour l'acheminement des ouvrages.
- Les banques assurant également la communication des ouvrages, qui doivent nécessairement se situer en communication directe avec un dispositif de transfert des ouvrages depuis les magasins. Il est proposé que ces banques de prêt soient systématiquement reliées à l'ensemble des magasins soit par une circulation verticale de type ascenseur **et** escalier, soit par une circulation horizontale, de longueur la plus réduite possible. Le système de transfert des ouvrages dans des chariots guidés automoteurs (transitique) est exclu.

• Aménagement des espaces de consultation

Les espaces de consultations seront conçus pour conserver une grande souplesse dans leur aménagement et la répartition de leur surface entre zone recevant des places de consultation et zone recevant des rayonnages. Dans ce sens, un faux plancher technique est demandé dans l'ensemble des espaces de consultation, y compris dans l'emprise des rayonnages.

Par ailleurs, l'attention des concepteurs est attirée sur le fait que **les surfaces utiles exprimées pour les places de consultation ne comprennent pas l'emprise des circulations principales qui permettent de les desservir**. À titre d'exemple, les 500 places contenues dans l'espace d'étude (code programme B213) représentent effectivement 1 350 m2 d'emprise correspondant au mobilier, sans comptabiliser les circulations principales.
Les concepteurs son invités à représenter en plan l'aménagement mobilier dans les espaces de consultation afin d'en vérifier leur capacité réelle.

• Les carrels et salles de travail en groupe de la zone recherche

Les carrels et salles de travail en groupe de la zone recherche seront tous localisés à l'intérieur de la zone sous contrôle antivol, tout en étant divisés en deux sous-ensembles :

- une partie sera directement incluse dans les espaces de consultation, leur accès étant commandé par l'intermédiaire de ces espaces,
- l'autre partie devra pouvoir être isolée des espaces de consultation de façon à rester accessible en dehors des espaces d'ouverture de la bibliothèque, à partir d'une entrée du bâtiment réservée aux personnes accréditées.

· Les magasins

Le programme de concours n'impose pas de niveau de localisation des magasins dans le bâtiment. En effet, on peut considérer que les techniques actuelles de mise en œuvre du bâtiment et de traitement climatique permettront d'assurer une bonne conservation des ouvrages, qu'ils soient situés dans les sous-sols ou en superstructure (en particulier pour la stabilité et l'inertie thermique et l'hygrométrique).

En revanche, les contraintes fonctionnelles suivantes seront exigées :

- la configuration des magasins favorisera la rentabilité de l'aménagement des rayonnages de stockage dense (proportions longueur/largeur à étudier, ainsi que l'implantation de la structure du bâtiment),
- la surface d'un compartiment de stockage sera la plus importante possible, dans la limite des règles de sécurité incendie,
- les compartiments de stockage seront impérativement groupés et accolés (horizontalement ou verticalement), afin d'une part de rationaliser leur exploitation et, d'autre part, de leur conférer une stabilité thermique maximale, par exemple en cas de défaillance temporaire des systèmes de traitement climatique,
- les magasins seront soumis à un contrôle d'accès pour le personnel ; une fois ce contrôle franchi, tous les compartiments devront communiquer par l'intermédiaire de circulations internes strictement réservées (circulations horizontales, monte-charges ou ascenseurs systématiquement doublés par un escalier),
- le système de circulation des ouvrages dans des chariots guidés automoteurs (transitique) étant exclu, tous les transferts des ouvrages entre magasins, services internes de la bibliothèque et banques de prêt seront assurés par l'intermédiaire de circulations strictement réservées au personnel (circulations horizontales, monte-charges ou ascenseurs systématiquement doublés par un escalier).

· Les services intérieurs de la bibliothèque (B4)

À l'exception du "stockage arrivée et départ" (B446) et de la "salle de quarantaine" (B447) situés à proximité de l'aire de livraison, tous les autres espaces constituant les services intérieurs seront regroupés dans le bâtiment afin de constituer une entité homogène, la plus proche possible des salles de lecture, notamment l'unité chargée des services au public (B46).
Il est demandé aux concepteurs de traiter l'aménagement des services intérieurs de façon à laisser une grande souplesse dans l'évolution potentielle des cloisonnements et dans la répartition des surfaces individuelles des bureaux, tout en identifiant l'emprise de chaque service.

Les services manipulant les ouvrages ("traitement matériel du document" (B44), "traitement intellectuel du document" (B45) et "services au public" (B46)) disposeront de liaisons faciles, strictement réservées au personnel et sans rupture de charge avec :

- l'aire de livraison du bâtiment,
- les magasins,
- les espaces de présentation de la documentation dans les salles de consultation.

LA DIRECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE (B41) assure les fonctions de :

- coordination générale des activités de la bibliothèque,
- coordination des relations internationales et de la politique extérieure de l'établissement,
- communication et valorisation des activités de la bibliothèque.

Elle est facilement accessible depuis le hall d'entrée (A11) pour les visiteurs extérieurs.
Son personnel travaille en liaison avec l'ensemble des personnels d'encadrement de la bibliothèque.

L'ADMINISTRATION / GESTION (B42) a en charge :

- les finances et la comptabilité,
- la gestion des marchés,
- la gestion des ressources humaines.

Elle se situe à proximité de la direction. Aucune liaison avec les espaces de consultation ouverts au public n'est recherchée.

L'UNITÉ INFORMATIQUE (B43) assure :

- l'exploitation des systèmes informatiques de la bibliothèque,
- la gestion de la maintenance des matériels et logiciels,
- la préparation technique des marchés,
- l'assistance aux utilisateurs,
- le développement informatique ponctuel.

Ces activités requièrent une position centrale dans les services intérieurs, ainsi qu'une proximité et des liaisons faciles avec les espaces de consultation de la bibliothèque.

LE TRAITEMENT MATÉRIEL DU DOCUMENT (B44) assure :

- la prise en charge matérielle du document depuis son entrée dans la bibliothèque jusqu'à sa mise à la disposition des lecteurs,
- la gestion de la présentation et de la conservation de l'ensemble des collections,
- le traitement de l'information si nécessaire pour rendre possible la communication (chargement, transfert de données, numérisation ...),
- la coordination bibliographique et la coordination du catalogue.

Ce service doit disposer de circulations de dimensions adaptées aux transferts des documents sur rayonnages mobiles, palettes, ...en particulier depuis les espaces "stockage arrivée et départ (B446)" et "salle de quarantaine (B447).

LE TRAITEMENT INTELLECTUEL DU DOCUMENT (B45) assure :

- la mise en œuvre de la politique documentaire : acquisitions, dons, échanges,
- le catalogage et l'indexation des documents reçus,
- la valorisation scientifique des collections.

Ce service sera en liaison immédiate avec le traitement matériel du document (B44) et les services au public (B46).

LES SERVICES AU PUBLIC (B46) assurent :

- l'organisation et la gestion des espaces et des services destinés au public,
- la coordination de la participation au service public de l'ensemble des agents des services bibliothéconomiques.

LES ESPACES COMMUNS (B47) sont à disposition de l'ensemble du personnel des services intérieurs et sont rassemblés en position centrale.
La salle du conseil (B471) dispose au doit de ses accès d'un dégagement suffisamment large dans les circulations communes, en rapport avec l'effectif des personnes accueillies.
La salle des moniteurs étudiants (B474) est utilisée par le personnel vacataire en poste dans les espaces de consultation.

3.23 – L'INALCO (code programme C)

• Les espaces d'accueil et de vie sociale (C1)

Sont regroupés sous l'intitulé "Accueil et vie sociale" les espaces qui concourent à la qualité, au confort de la vie quotidienne sur les lieux. "La fonction d'accueil" prise ici dans son sens large, réunit l'ensemble des espaces où s'effectue la communication entre l'INALCO, son public régulier, étudiants, enseignants, chercheurs, et le monde extérieur. Les personnes rattachées à l'INALCO forment une communauté universitaire multiculturelle par vocation, ouverte et capable d'échanges et offrant des services multiples au monde professionnel, industriel et commercial.
Les espaces d'accueil sont conviviaux et confortables, ils sont les premiers espaces de représentation de l'institution et l'image que certains visiteurs en conserveront.

• Les espaces d'enseignement (C2)

L'Inalco dispense un enseignement diversifié composé d'un large éventail de langues : le russe, le japonais pour en donner deux largement étudiées, le bengali, le pashto, le peul, l'inuktitut, le mongol et le birman, pour en citer quelques-unes des plus rares. L'apprentissage des langues est complété par des cours de civilisation, de sociologie, de géographie, d'histoire et d'économie.
Au total, plus de 88 langues attirent un public au profil varié : étudiants, auditeurs libres, professionnels et personnes inscrites au CNED (Centre national d'Enseignement à Distance), aux expériences variées, soit une population dont l'âge varie de 17 à 77 ans. Les effectifs d'étudiants varient de 5 à 500 personnes selon les cours.

L'enseignement à l'INALCO regroupe un enseignement traditionnel de langues et civilisations orientales mais aussi un enseignement à vocation professionnelle. On distingue trois types d'enseignement :
- l'enseignement général des langues et civilisations et les formations doctorales qui les prolongent,
- les "filières professionnelles",
- la formation continue s'adressant à des professionnels désirant apprendre ou perfectionner la connaissance d'une langue et de sa civilisation.

L'enseignement des langues et civilisations constitue l'élément dominant de l'entité enseignement. Les 88 langues, grandes, moyennes ou petites, se répartissent en départements une logique géographique et culturelle et une organisation administrative et pédagogique. Cette répartition est soumise aux aléas de la politique mondiale et le nombre de départements n'est pas déterminé définitivement.

En complément aux enseignements traditionnels de langue et civilisation, l'INALCO a choisi de développer des filières professionnelles bien adaptées à une demande croissante en personnes polyglottes et spécialisées.
Les étudiants accèdent à ces formations de 2ème et 3ème cycles après sélection.

La formation continue est ouverte à toutes les personnes en activité ayant besoin d'apprendre ou de perfectionner une langue, ou se sensibiliser à une civilisation. Les publics concernés sont très divers : ingénieurs ou juristes exerçant à une échelle internationale, chefs de chantier, chercheurs scientifiques, personnes travaillant dans le tourisme, journalistes...
Pour répondre à ces objectifs, la formation continue propose des stages d'une durée variable. Les modules d'enseignement sont de trois niveaux : modules d'initiation, de perfectionnement et de spécialisation.

Les locaux d'enseignement se décomposent en trois types d'espaces correspondant à des effectifs d'élèves et des modes d'enseignement différents :
- les amphithéâtres destinés à accueillir les groupes à fort effectif, dans lesquels prennent place les cours magistraux,
- les salles de cours pour une pratique collective de la langue basée sur l'échange oral, pour les effectifs faibles ou moyens,
- les laboratoires de langues et d'informatique pour une pratique individuelle dirigée (ou assistée), à base de documents multimédias.

LES AMPHITHÉÂTRES (C21)
Compte tenu de leur capacité d'accueil (de 150 à 300 places) les amphithéâtres seront situés en communication directe ou à proximité immédiate du hall d'accueil (C111), à rez-de-chaussée (le rez-de-chaussée étant considéré comme le niveau de l'accès principal du bâtiment), au 1er étage ou au 1er sous-sol. Ainsi, la surface du hall sera avantageusement exploitée en étant également utilisée comme déambulatoire et espace d'attente.
Le confort des amphithéâtres sera particulièrement soigné, permettant au public et aux orateurs de travailler dans les meilleures conditions.
Pour le public, toutes les places doivent permettre une parfaite visibilité de la chaire de l'enseignant et du fond de l'amphithéâtre (dans sa plus grande hauteur). Les sièges disposés en gradins ou sur pente sont accessibles par des allées rayonnantes à partir du mur du fond de l'amphithéâtre. Le traitement des circulations doit tenir compte des allées et venues fréquentes pendant les cours, afin de réduire la gêne au minimum (les étudiants doivent pouvoir circuler facilement dans les allées et entre les rangées).

LES SALLES DE COURS (C22)
Il semble souhaitable de ne pas rassembler les salles de cours par taille, par exemple sur un même niveau, mais au contraire de les répartir de façon homogène dans le bâtiment, tout en prévoyant de petits regroupements pour les salles à petits effectifs, qui devront pouvoir être

équipées ultérieurement au fur et à mesure des besoins en moyen multimédias pour répondre à l'évolution de la pédagogie des langues et cultures ; certaines seront localisées près des laboratoires de langues et d'informatique :

- Les salles de 20 places (C226) seront rassemblées en 4 groupes de 3 salles ; certains groupes se situeront de préférence à proximité du secteur multimédia & informatique pédagogique (C4).
- les salles de 10 places (C227) seront rassemblées en 7 groupes de 4 salles ; certains groupes se situeront de préférence à proximité du secteur multimédia & informatique pédagogique (C4).

Les salles à forts effectifs seront rapprochées des circulations verticales principales du bâtiment.

LES LABORATOIRES DE LANGUES ET D'INFORMATIQUE (C23)
Ils seront utilisés soit pour l'apprentissage des langues, soit pour le travail informatique. Ils offrent un équipement qui permet, selon le cas, aux étudiants de visionner des documents vidéo, d'écouter des documents sonores en langues originales, de travailler sur ordinateur etc....
Ils constituent des espaces sensibles du bâtiment. À proximité immédiate du "secteur multimédia & informatique pédagogique" (C4), ils formeront une entité isolée à l'intérieur des espaces d'enseignement, dont l'accès des étudiants pourra être contrôlé en un point unique.

• L'organisation de l'enseignement (C3)

Le schéma d'agencement distinguera nettement les espaces de l'organisation de l'enseignement des espaces de l'administration (C5).
Les espaces de l'organisation de l'enseignement fonctionneront en étroite relation les uns avec les autres, pour assurer l'interface avec les enseignants et les étudiants, et gérer au mieux l'espace dévolu à l'enseignement sous la présidence de la Commission des études et de la vie universitaire. Ils comprennent :

LES ESPACES DE LA SCOLARITÉ 1ER ET 2EME CYCLES (C31) qui gèrent les dossiers administratifs depuis la délivrance de la carte jusqu'à la remise des diplômes. Ils doivent rester d'un accès très aisé depuis le hall d'accueil (C11), en particulier pour les étudiants nouveaux venus, y compris hors des périodes scolaires.

LES ESPACES DE LA SCOLARITÉ FORMATION CONTINUE (C32) qui reçoivent souvent des personnes complètement étrangères à l'établissement. L'accès à ces espaces doit être évident depuis le hall d'accueil (C11).

L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE (C33) qui regroupent les espaces réservés aux enseignants et à l'accueil des étudiants. Leur fréquentation est très importante, ce qui nécessite de les localiser en position centrale dans le bâtiment, à proximité des circulations horizontales ou verticales les plus fréquentées.

L'enseignement à l'INALCO est organisé en départements et filières gérés de manière autonome et qui disposent d'espaces de travail propres pour leur secrétariat, leurs responsables et leurs enseignants. Ces espaces resteront modulables en fonction des desiderata de chaque composante.
Les salles de travail des enseignants (C335) permettent au personnel pédagogique de se réunir pour préparer les enseignements ou de travailler individuellement.
Les boxes de réception (C336) permettent aux enseignants de s'entretenir individuellement avec les étudiants.

• Le secteur multimédia & informatique pédagogique (C4)

Le secteur multimédia & informatique pédagogique assure plusieurs fonctions :

- La maintenance technique des différents équipements (moniteurs vidéo, ordinateurs, casques audio...) des laboratoires de langues et d'informatique et du matériel mobile utilisé dans les autres salles d'enseignement,
- La collecte des documents et supports audiovisuels, compléments pédagogiques indispensables pour les enseignants, les chercheurs et les étudiants. Pour remplir cet objectif, le personnel mène une véritable "chasse au film", au document rare et précieux auprès d'éditeurs, de collectionneurs ou d'ambassades.
- La production de documents son et vidéo originaux, et le montage de documents audiovisuels adaptés à la demande des enseignants ou des étudiants.

Le secteur multimédia & informatique pédagogique se situe à l'écart des flux des étudiants, tout en restant facilement accessible pour les enseignants.
Ces locaux seront regroupés, de préférence dans les étages supérieurs du bâtiment. L'accès à la circulation desservant ces locaux s'effectuera en un point unique, par l'intermédiaire d'une porte équipée d'un dispositif de contrôle d'accès.

MAINTENANCE (C41)
Les locaux de la maintenance sont occupés par des techniciens intervenant souvent sur du matériel réparti dans l'ensemble du bâtiment. Ils sont à proximité d'une circulation principale du bâtiment, et peuvent être facilement desservis depuis une aire de livraison.

DOCUMENTATION – ARCHIVAGE (C42)
Le secteur de la documentation et de l'archivage assure le traitement et le dépouillement des documents produits ou dupliqués par le service multimédia.
Il est composé du bureau du responsable, d'une salle de travail pour la recherche et la collecte des documents, d'un espace de catalogage et d'un espace de stockage des documents audio et vidéo.
L'ensemble de ces locaux sera en liaison facile avec les espaces d'étude de la bibliothèque (code programme B21).

STUDIO D'ENREGISTREMENT (C43)
Les espaces du studio d'enregistrement permettent la production des documents audiovisuel qui seront utilisés à des fins pédagogiques :
La cabine d'enregistrement sera généralement utilisée par des enseignants de l'Inalco.

• L'administration (C5)

Elle constitue une entité complètement autonome de l'établissement dont l'accès sera contrôlé et réservé uniquement aux personnels internes de l'Inalco et aux visiteurs extérieurs sur rendez-vous ou présentation préalable à un service d'accueil.

LA PRESIDENCE (C51) assume une fonction de représentation de l'établissement et doit à ce titre offrir des espaces de qualité.

LE SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES (C52) est chargé des échanges de l'Institut avec d'autres établissements ...
Il joue un rôle de communication et travaille en étroite relation avec la présidence.

L'AGENCE COMPTABLE ET LES SERVICES FINANCIERS (C53) et LA DIVISION DE LA LOGISTIQUE (C54) gèrent les crédits de fonctionnement, de recherche et d'équipement.

LA DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES (C55) gère le corps enseignant et le personnel administratif. Elle intègre un équipement bureautique important.

LE SERVICE INFORMATIQUE (C56) réunit l'ensemble du personnel responsable de l'informatique administrative de l'Inalco.
Ce service dispose d'une salle de formation informatique (C566) à usage interne pour le personnel administratif.

LE SERVICE COMMUNICATION, INTERNET (C57) est utilisé par les développeurs des sites Web de l'Inalco.

La reprographie (C6)

La reprographie réalise les travaux des départements d'enseignement. Elle sert également à l'administration, aux enseignants et aux étudiants pour la reproduction de "polycopiés", exposés, dossiers... .
La reprographie est localisée de préférence dans les niveaux inférieurs du bâtiment, à proximité des lieux de passage des enseignants et du personnel administratif, mais à l'écart des flux des étudiants.

3.24 – LES SERVICES INTÉRIEURS COMMUNS (code programme D)

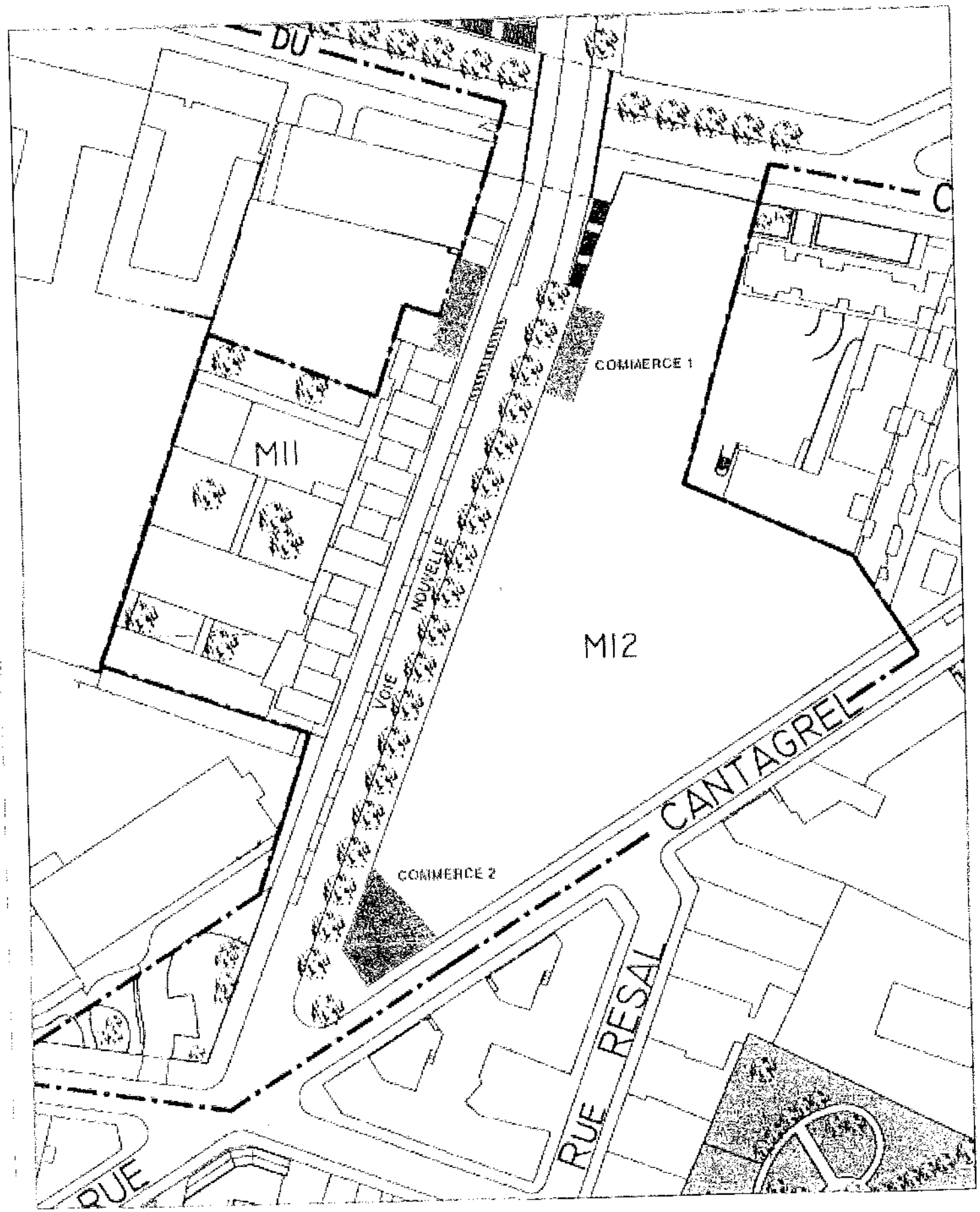
Les services intérieurs communs regroupent les fonctions de gestion technique, de maintenance, et les locaux sociaux et médicaux utilisés conjointement par la bibliothèque et l'Inalco.
Ils seront a priori localisés à proximité du hall d'accueil général (A1) également commun aux deux institutions.

3.25 – LES SURFACES COMMERCIALES COMMUNS (code programme E)

Les deux surfaces commerciales constituent des entités dont le fonctionnement sera complètement autonome par rapport au Pôle des Langues et Civilisations.

La surface commerciale 1 est à implanter rue des Grands Moulins ; sa destination n'est pas déterminée mais il est souhaité pouvoir accueillir une activité de type librairie.
La surface commerciale 2 est à situer à l'angle de la rue des Grands Moulins et de la rue Cantagrel, et est destinée à accueillir une activité de type brasserie-restauration.

PLAN D'IMPLANTATION DES COMMERCES – Éch : 1/1 000ème



3.26 – REMARQUES CONCERNANT LES ACCÈS DU BÂTIMENT ET LE TRAITEMENT DES CIRCULATIONS

• Les accès

Les accès du bâtiment décrits dans le programme de concours concernent les points de pénétration des personnes et des véhicules depuis la voie publique en usage normal, en dehors des issues supplémentaires spécifiques qui seront éventuellement imposées par la réglementation incendie.
Ces éventuelles issues de secours supplémentaires seront asservies à des dispositifs de détection d'ouverture et ne seront pas considérées comme étant utilisées pendant le fonctionnement normal du bâtiment.

• Les circulations internes

De façon générale, on considère que les escaliers de secours ne peuvent être utilisés en fonctionnement courant que dans le cas où ils ne s'opposent pas l'ensemble des contraintes fonctionnelles et de contrôle d'accès imposées par le programme.

Toutes les portes de recoupement exigées par la sécurité incendie, dans les circulations susceptibles d'être empruntées par des chariots de transfert des ouvrages, seront équipées de dispositifs asservis à la détection incendie permettant de les maintenir en position ouverte.

Toutes les portes placées dans les circulations seront munies d'un oculus.

Toutes les circulations internes ainsi que les portes utilisées par des chariots pour les transferts d'ouvrages ou de matériel divers seront équipées de lisses latérales de protection.

3.27 – L'AIRE DE LIVRAISON

Les livraisons du Pôle des Langues et Civilisations concernent :

- l'équipement initial du mobilier et de certains matériels techniques du bâtiment,
- l'équipement progressif des espaces, en particulier les rayonnages des magasins de la bibliothèque,
- le dépôt initial et à terme le transfert des ouvrages de la bibliothèque avec des établissements extérieurs en fonctionnement courant,
- l'entretien et la maintenance de l'ensemble du bâtiment, y compris le remplacement de certains équipements techniques,
- le fonctionnement de la cafétéria,
- le fonctionnement du grand amphithéâtre pour la mise en place de décors, matériel technique spécifique ...

Les camions d'un gabarit inférieur à 19 tonnes stationneront à couvert et hors de la voie publique pour la protection contre les intempéries et sécurité des ouvrages.
Pour les camions d'un gabarit supérieur, un stationnement temporaire sur la voie publique sera admis, à condition qu'une liaison courte, horizontale et sans rupture de charge permette de rejoindre l'aire ou le sas de livraison.
Le contrôle d'accès à l'aire ou au sas de livraison s'effectuera par carte/badge et interphonie avec le PC de sécurité et les différents services concernés.

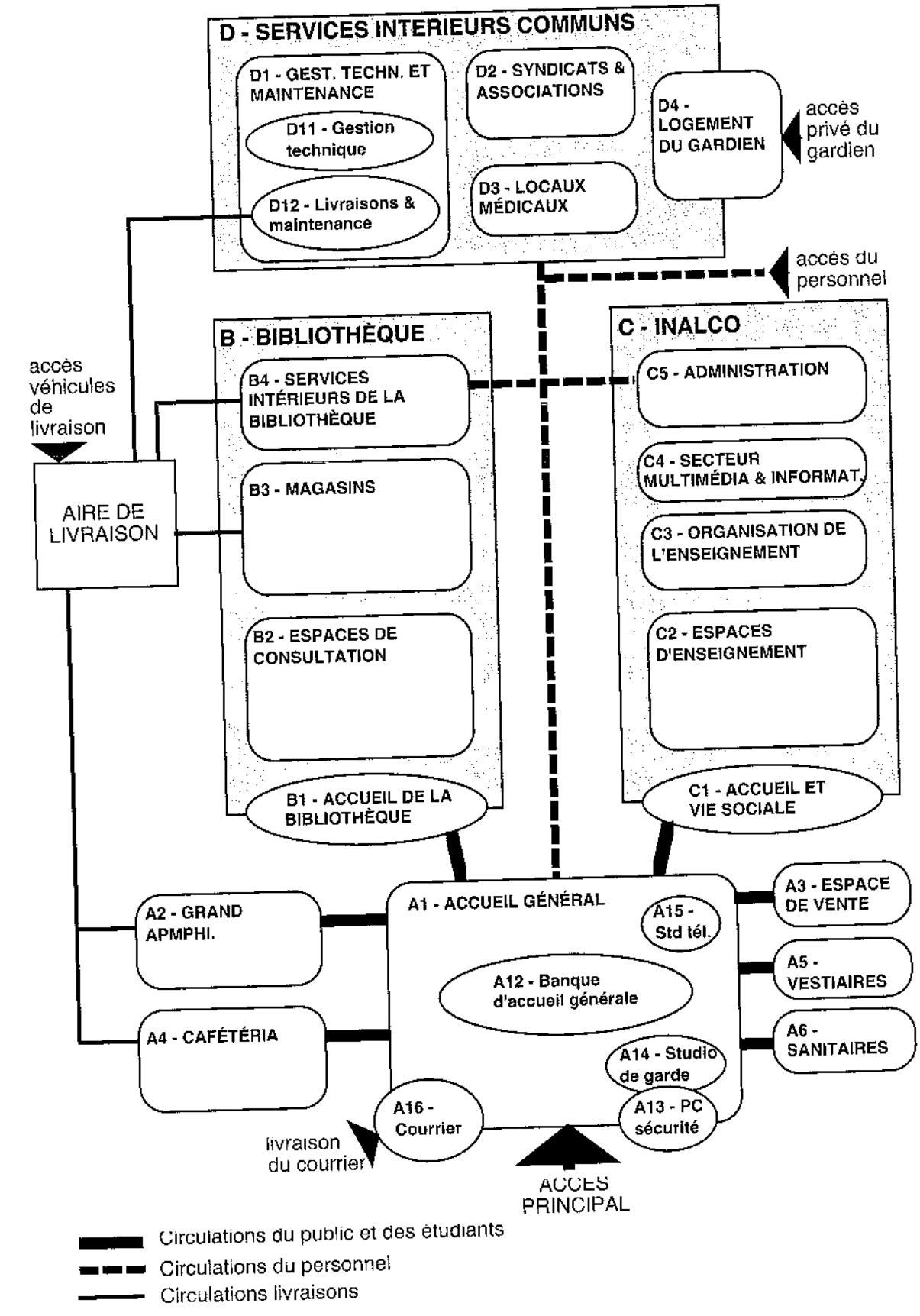
En ce qui concerne l'approvisionnement des deux surfaces commerciales, les aires de livraisons se situent sur la voie publique, matérialisées au sol à proximité immédiate de leurs accès respectifs.
Les fonctionnements du Pôle des Langues et Civilisations et des surfaces commerciales étant complètement indépendants, il ne sera admis en aucun cas qu'une plate-forme commune de livraison soit utilisée.

3.28 – LE PARKING VÉHICULES

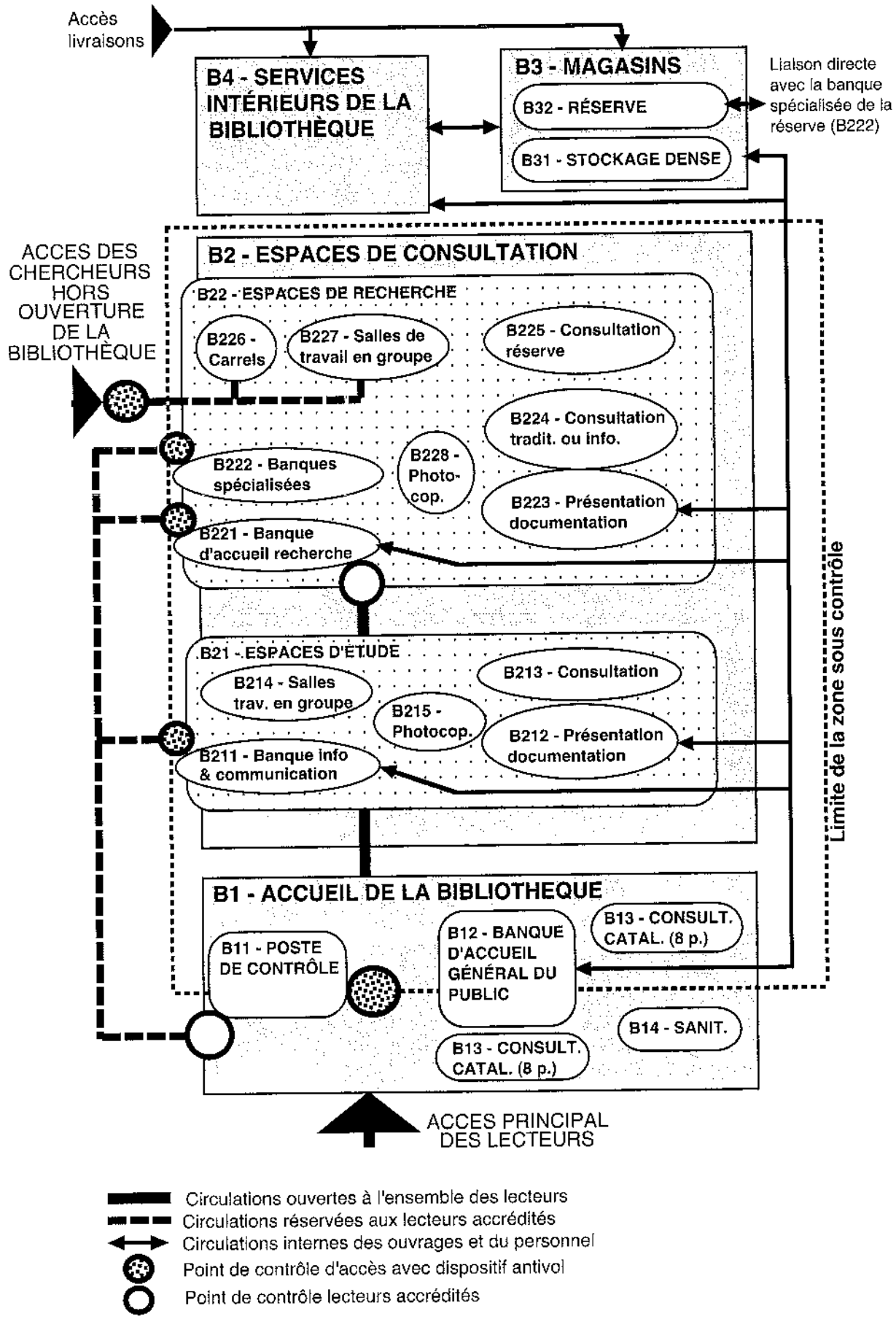
Ce parking de 50 places sera strictement réservé au personnel, aux personnes invitées, ainsi qu'aux usagers à mobilité réduite.
Toutes les issues piétonnes de ce parking imposées par la réglementation incendie déboucheront dans une zone facilement contrôlable du bâtiment (par exemple dans le hall d'entrée A11), ou directement à l'extérieur du bâtiment.
Les ascenseurs assurant la liaison vers le parking disposeront d'un dispositif de contrôle d'accès.

3.3 – ORGANIGRAMMES FONCTIONNELS

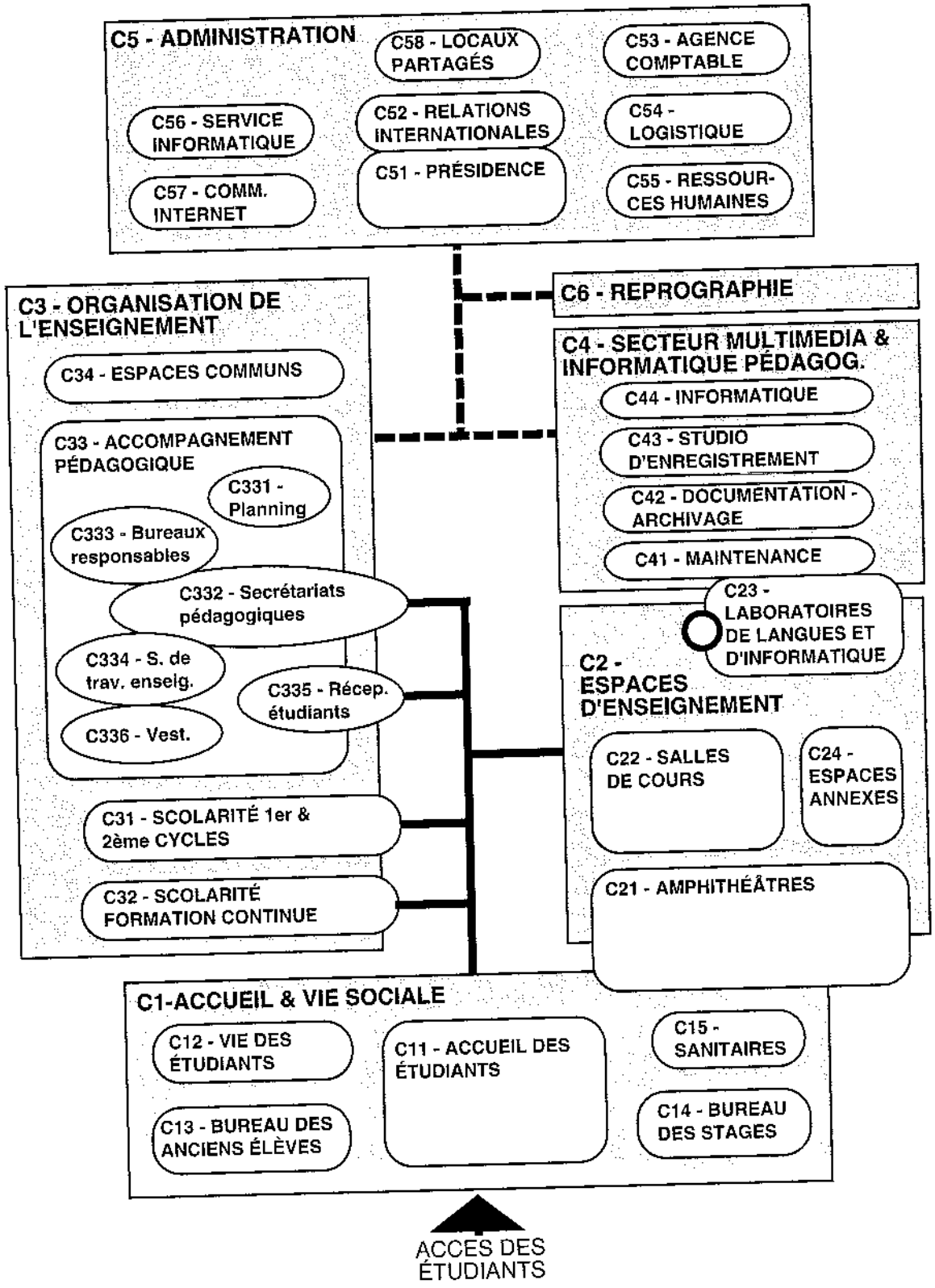
ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DU PÔLE



ORGANIGRAMME DE LA BIBLIOTHÈQUE



ORGANIGRAMME DE L'INALCO



Circulations des étudiants

Circulations du personnel et des enseignants

Point de contrôle d'accès des étudiants

3.4 – OBJECTIFS DE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

3.41 – EXIGENCES DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Le Maître d'Ouvrage souhaite associer à l'opération de construction du Pôle des Langues et Civilisations du Monde une démarche visant à intégrer des objectifs de qualité environnementale.
Parmi les 14 cibles définies par l'Association pour la Haute Qualité Environnementale, 5 feront l'objet d'un traitement approfondi, les 9 autres feront l'objet d'un traitement normal, selon la répartition suivante :

FAMILLES DE CIBLES	TRAITEMENT APPROFONDI	TRAITEMENT NORMAL
Écoconstruction	03 – "Chantier à faibles nuisances".	01 – "Relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement immédiat". 02 – "Choix intégré des procédés et produits de construction".
Écogestion	06 – "Gestion des déchets d'activité".	04 – "Gestion de l'énergie". 05 – "Gestion de l'eau". 07 – "Entretien et maintenance".
Confort	09 – "Confort acoustique". 10 – "Confort visuel".	08 – "Confort hygrothermique". 11 – "Confort olfactif".
Santé	14 – "Qualité de l'eau".	12 – "Conditions sanitaires". 13 – "Qualité de l'air".

3.42 – OBJECTIFS DES CIBLES FAISANT L'OBJET D'UN TRAITEMENT APPROFONDI

CIBLE N°03 : CHANTIER À FAIBLES NUISANCES

Le respect de cette cible est essentiel en raison de la localisation du projet en milieu urbain dense. Les objectifs suivants seront recherchés :

• Une préparation exemplaire du chantier :

- Mise en place d'une clôture de chantier efficace, assurant la protection des riverains contre les nuisances,
- Organisation des accès du chantier de façon à rationaliser la circulation des véhicules de livraison en perturbant le moins possible la vie du quartier,
- Choix judicieux de l'implantation des baraquements de chantier,
- Affichage des plans détaillés du projet avec éventuellement mise en place d'un belvédère permettant aux passants d'en suivre l'avancement.

• La réduction du bruit de chantier :

- Utilisation d'engins de travaux silencieux,
- Utilisation d'échafaudages et de garde-corps provisoires dont l'assemblage et le démontage ne génère pas de bruit de choc,
- Préfabrications et/ou assemblages d'éléments de construction hors site de façon à limiter les interventions sur place susceptibles de générer des bruits.

• La gestion des déchets de chantier :

- Réduction de la production de déchets de chantier,
- Gestion spécifique des déchets produits (stockage séparatif, assurance du traitement après enlèvement).

• La réduction des pollutions de la parcelle et du voisinage :

- Réduction de la salissure du voisinage par la mise en place d'une aire de lavage sur un point de passage obligé des véhicules quittant le chantier,
- Réduction des émissions polluantes atmosphériques,
- Réduction de la production de déchets liquides polluants,
- Gestion spécifique des déchets liquides polluants produits (récupération, assurance du traitement après enlèvement).

CIBLE N°06 : GESTION DES DÉCHETS D'ACTIVITÉ

La production des déchets d'activité sera essentiellement liée au fonctionnement des services intérieurs de la bibliothèque, et en particulier les espaces de "traitement matériel du document" (code programme B44).

Ces déchets concernent les produits d'emballage et de manutention des documents (papiers, cartons, palettes, ...) qui seront soigneusement triés et rassemblés dans des containers adaptés.
Les liaisons des espaces de traitement matériel du document vers le "local poubelle tri sélectif" (code programme D127) seront courtes et évidentes afin d'encourager de rassemblement de ces déchets en vue de leur élimination.
Il est prévu d'installer dans le local poubelle tri sélectif un compacteur pour les déchets papiers et cartons : ce local sera donc conçu pour permettre l'acheminement d'une benne spécialisée.

Les autres déchets du Pôle des Langues et Civilisations seront également rassemblés dans ce local qui constituera le point unique d'enlèvement par les concessionnaires.

En ce qui concerne les "surfaces commerciales" (code programme E), l'autonomie de fonctionnement demandée leur interdira l'usage du "local poubelle tri sélectif". En conséquence, chacun des commerces disposera dans ses aménagements futurs d'un local poubelle particulier, facilement accessible depuis la voie publique. Les containers des surfaces commerciales séjourneront sur la voie publique uniquement pendant les périodes de ramassage.
Pour la "surface commerciale 2" (code programme E2), une ventilation en attente sera prévue pour le local des déchets de cuisines, conformément aux exigences des services vétérinaires.

CIBLE N°9 : CONFORT ACOUSTIQUE
Le respect de cette cible s'appuiera principalement sur :

• La réduction du bruit à la source :

- Limitation des bruits aériens extérieurs en situant correctement, dès le plan de masse, les locaux par rapport aux principales sources de bruits extérieurs (voiries à la périphérie du terrain, cheminements d'accès, ...).
- Limitation des bruits aériens intérieurs, en particulier ceux générés par l'installation de traitement climatique, par le choix d'appareils et de dispositifs silencieux et bien dimensionnés.

• L'isolation acoustique des locaux les uns par rapport aux autres par des parois de résistance acoustique suffisante.

• La maîtrise de la propagation du bruit dans les locaux :
Quand une source sonore est interrompue dans une pièce, le niveau sonore diminue plus ou moins lentement. Le temps de réverbération correspond au temps mis pour que le son diminue de 60dB. Ce temps croit avec le volume du local et décroît lorsque la valeur d'absorption des surfaces du local augmente. Ce phénomène de la réverbération affecte

plus ou moins l'intelligibilité de la parole (interlocuteur unique ou conversation multiple) et constitue un facteur important de la qualité de travail. Il s'agit de limiter, par l'absorption des parois du local, les phénomènes de réverbération qui nuisent à l'intelligibilité de la parole, sans toutefois dépasser certaines limites car un local trop "sourd" est tout aussi désagréable. L'absorption n'a pas de grand effet sur les sources proches. Dans les locaux de grand volume et ceux pouvant recevoir beaucoup de monde, on accordera une attention particulière à la qualité de l'ambiance (correction acoustique) par le traitement de volumes et des matériaux de revêtement.

CIBLE N°10 : CONFORT VISUEL

La qualité de l'ambiance visuelle est un facteur important pour le confort et la santé des occupants, la qualité du travail, mais aussi, grâce à la part couverte par l'éclairage naturel, un moyen de diminuer les consommations d'énergie électrique.

Un éclairage insuffisant génère une fatigue visuelle et même physique. Il en est de même avec un niveau d'éclairage trop important, les éblouissements ou les contrastes trop importants ou violents peuvent aggraver ce phénomène.

Le respect du confort visuel s'appuiera principalement sur :

• Une relation visuelle satisfaisante avec l'extérieur :

- Les hauteurs d'allège sont à étudier de telle sorte que les utilisateurs puissent bénéficier de vues vers l'extérieur en position assise.
- Les circulations principales disposeront de vues vers l'extérieur.

• Une qualité des ambiances visuelles :

- La position des baies vitrées et l'implantation des luminaires favorisera l'organisation du travail dans les différents espaces du bâtiment, sans créer d'éblouissement ou de contre-jour.
- Afin de limiter les contrastes, on choisira les couleurs des parois de façon à obtenir une bonne adéquation des luminances de proximité. Le facteur de réflexion du plafond sera le plus élevé possible (> 0,7), ceux des murs compris entre 0,5 et 0,7, celui des sols faibles (≥ 0,3).
- La présence d'écran d'ordinateurs dans les espaces de consultation de la bibliothèque, dans certaines salles d'enseignement et dans les bureaux entraîne des contraintes supplémentaires pour lesquelles il est demandé aux concepteurs d'apporter des réponses adaptées. Il faudra éviter à la fois les reflets sur les écrans et un arrière plan trop lumineux, et il est souhaitable d'avoir une profondeur de champ derrière les écrans. En particulier, les sources lumineuses devront être situées en dehors de la zone réfléchie vue sous l'angle d'observation de l'utilisateur.

CIBLE N°14 : QUALITÉ DE L'EAU

Le respect de cette cible s'appuiera principalement sur :

• Le maintien de la qualité de l'eau potable dans le bâtiment :

- Éviter le mélange avec les polluants externes, en assurant l'étanchéité des réseaux d'eau.
- Éviter la contamination de l'eau par des polluants issus des canalisations, en respectant les règles d'utilisation des matériaux constitutifs des canalisations.
- Éviter le développement d'organismes vivants pathogènes, en particulier la légionella. Les températures de stockage et de distribution de l'eau chaude devront être respectivement supérieures à 60 et 50°C. L'utilisation de robinet mitigeurs thermostatiques permettra un usage confortable en sécurité.
- Éviter les bras morts au niveau des canalisations.

• La protection des réseaux de climatisation :

- Éviter les dépôts (tartre, incrustations, boues, ...), le développement d'organismes vivants, les corrosions et l'érosion dans les réseaux de chauffage et de refroidissement.
- Éviter le mélange d'eau non potable avec l'eau potable en utilisant des dispositifs anti-retour entre les réseaux correspondants.

4 – PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GÉNÉRALES

4.1 - CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET EXIGENCES DE STRUCTURE

Circulations intérieures

Les circulations intérieures intègrent les halls d'accueil, les paliers d'étage, les circulations horizontales et verticales. Elles devront permettre :

- une circulation fluide des personnes,
- de créer des espaces de rencontre, de convivialité, de détente au niveau du hall d'entrée,
- de gérer le flux des étudiants accédant aux salles d'enseignement,
- de placer des panneaux d'affichage,
- de faciliter les déplacements des ouvrages sur chariots et du matériel technique d'enseignement.

Leurs dimensions, le nombre des unités de passage et d'issues sont fixées par :

- les contraintes fonctionnelles de liaison et d'accessibilité des différents espaces,
- les règlements de sécurité incendie,
- la réglementation concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

De façon générale, la largeur des circulations sera modulée en fonction des espaces à desservir, sans être inférieure à 1,50 m pour les circulations principales, ou pour les circulations par lesquelles peuvent transiter des produits (livraison de palettes).
La lumière naturelle pénétrera autant que possible dans les circulations.

Gabarit d'accès

Les gabarits d'accès sont d'au moins 0,90 m de passage libre pour l'ensemble des espaces, à l'exception des halls, des circulations internes et des espaces de stockage pour lesquels une largeur minimale de 1,60 m est recommandée.
En tout état de cause, ces dimensions seront compatibles avec la réglementation incendie.

Charge d'exploitation

- Hall, circulations, cafétéria :	400 daN / m2
- Espaces de consultation de la bibliothèque :	600 daN / m2
- Magasin ouvrages stockage traditionnel :	600 daN / m2
- Magasin ouvrages stockage dense :	1 200 daN / m2
- Bureaux, logements :	250 daN / m2
- Salles d'enseignement, salles de réunions :	400 daN / m2
- Locaux de maintenance :	400 daN / m2
- Archives et dépôts de matériels :	600 daN / m2
- Surfaces commerciales :	500 daN / m2

Faux plancher

L'ensemble des espaces de consultation de la bibliothèque sera équipé d'un faux plancher technique intégrant les branchements courants forts et courants faibles, afin de conserver une flexibilité dans la répartition entre les zones réservées aux places de consultation et les zones réservées aux rayonnages.

4.2 - FLEXIBILITÉ ET ÉVOLUTIVITÉ

Il est important de bien prendre en compte la flexibilité des locaux dès la conception.
L'attention des concepteurs est portée sur l'importance des incidences de leurs choix sur la souplesse d'utilisation des locaux en particulier :

- La structure constructive du bâtiment permettra des remaniements ultérieurs des cloisonnements. Une structure de type poteaux-poutres sera préférée à une structure de voiles béton.
- La conception des réseaux de distribution courant fort et courant faible permettra de reprendre la répartition et la quantité de branchements en limitant la nature des interventions.
- Les locaux et équipements techniques seront conçus de manière à permettre des évolutions ultérieures.

En particulier, les espaces administratifs de la bibliothèque et de l'INALCO doivent conserver une souplesse d'aménagement et d'évolutivité d'implantation qui se traduit par :

- une dissociation du cloisonnement de la structure porteuse,
- une limitation de la dégradation de l'environnement immédiat (sols, plafonds, parois) lors du remplacement ou déplacement du cloisonnement,
- une facilité de déplacement des branchements courant fort et courant faible.

4.3 - ÉCLAIRAGE NATUREL ET TRAITEMENT DES BAIES

Protections contre l'ensoleillement

Les espaces de consultation de la bibliothèque, les salles d'enseignement, et de façon générale tous les espaces de travail fixe du personnel et du public doivent comporter un éclairage naturel avec des dispositifs permettant d'éviter l'ensoleillement direct pour les baies vitrées exposées.
Ces dispositifs seront fixes pour les salles de consultation de la bibliothèque et assureront une protection permanente tout au long de l'année.
Pour les autres espaces, les protections solaires pourront éventuellement être amovibles. Dans ce cas, les systèmes seront très résistants et d'un maniement simple.

Dispositifs d'ouverture

Dans les espaces de la bibliothèque accessibles au public, les baies vitrées seront soit fixes, sans ouvrant, soit munies d'ouvrant munis d'une sécurité déverouillable uniquement par le personnel de maintenance.

Pour tous les autres espaces comportant des postes de travail du personnel, les baies vitrées seront ouvrantes.

Dans le cas où certaines baies vitrées comporteraient des ouvrants automatiques de désenfumage, le réarmement de ceux-ci après déclenchement devra pouvoir se faire manuellement et de façon simple.

Occultation

Certains espaces seront munis de dispositifs capables d'assurer une occultation totale de la lumière naturelle pour projection de diapositives, films, Les systèmes d'occultation seront très résistants et d'un maniement simple.

4.4 - ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL

Une réflexion particulière sur l'éclairage artificiel sera menée de façon à conférer à chaque type d'espace une ambiance adaptée à sa fonction.

Pour les accès, hall, dégagements, circulations, escaliers, un fractionnement fonctionnel de l'éclairage sera recherché suivant la configuration, la longueur, les accès des locaux.

Les espaces de la bibliothèque accessibles au public seront équipés d'un éclairage artificiel :

- facilement modulable, avec un minimum d'intervention, lors des modifications de répartition entre places de consultation et rayonnages,
- évitant les reflets parasites sur les écrans des postes informatiques,
- adapté aux différentes ambiances et limitant les apports calorifiques.

Les places de consultation seront équipées d'une source de lumière individualisée intégrée dans le mobilier avec un dispositif de commande à la fois directement accessible au lecteur et centralisée accessible aux personnels.

L'éclairage général sera modulable par zone, avec dispositif de commande accessible seulement aux personnels.

4.5 - INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES : COURANTS FORTS

Raccordement au réseau de distribution public

Le raccord au réseau électrique E.D.F. sera déterminé en fonction de la puissance totale à mettre en place et de la position des réseaux sur la voie publique.

Groupe électrogène / réseau protégé
Les activités menées dans le bâtiment à créer nécessitent la présence d'un courant secouru et régulé (le "réseau protégé") pour les alimentations des équipements informatiques.

Distribution intérieure
Il sera prévu à chaque niveau, associé à une gaine verticale courants forts, une armoire technique dans laquelle seront installés les tableaux divisionnaires. Les appareils de protection et de commande des circuits devront être inaccessibles au public et aux étudiants, et seront regroupés dans des coffrets ou armoires fermés.

Prises et interrupteurs
La disposition des prises sera étudiée de façon à favoriser l'appropriation de l'espace de chacun par la disposition du mobilier sans que cela ne pose des problèmes d'alimentation.
Le petit appareillage (interrupteurs, boutons pressoirs, prises de courant, ...) sera robuste et fixé solidement. Il sera d'un maniement aisé pour le public, les étudiants et le personnel.

4.6 - INSTALLATIONS ELECTRIQUES : COURANTS FAIBLES

Le bâtiment sera câblé de façon à assurer les besoins concernant les liaisons VDI (voix, données, images), la GTB, la surveillance générale et la surveillance incendie.

Distribution intérieure
Les câbles courants faibles chemineront horizontalement dans des chemins de câbles et verticalement dans des gaines parfaitement plombées. Il sera prévu à chaque niveau, associé à une gaine verticale courants faibles, un local courants faibles dans lequel seront installés les répartiteurs téléphoniques et les éventuels répétiteurs ou serveurs propres au réseau informatique ; chaque prise sera à moins de 80 mètres de ce local. Il sera impératif de conserver une réserve de 30 % afin de faciliter les interventions et les accroissements futurs.

Répartition des branchements
La répartition des branchements par espace est précisée dans le § 5 – "Fiches techniques d'espace".
Toutes les prises courants faibles seront du type RJ 45.
La disposition des prises sera étudiée de façon à favoriser l'appropriation de l'espace de chacun par la disposition du mobilier sans que cela ne pose des problèmes de connexion.

4.7 - ACOUSTIQUE

Le confort acoustique est une des préoccupations importantes du Maître d'Ouvrage.
Les bruits extérieurs ne devront pas perturber la qualité sonore exigée pour les salles de consultation, les salles d'enseignement et les bureaux.
Les circulations intérieures, les locaux de service et les sanitaires ne généreront pas de répercussions sonores de nature à compromettre l'utilisation de ces locaux.
De même, les installations liées à la ventilation, au chauffage et à la sécurité incendie devront générer un minimum de bruits de fond. L'objectif fixé pour chaque espace tient compte du fonctionnement de ces équipements (ventilation, chauffage, ...) qui sont considérés comme étant à fonctionnement permanent ou semi-permanent.

En tout état de cause, l'ensemble des espaces respectera les contraintes imposées par le nouvel arrêté, daté du 25 avril 2003 (paru au JO du 28 mai 2003), relatif à la limitation du bruit dans les établissements d'enseignement, remplaçant celui de 1995.

4.8 - CONFORT THERMIQUE

L'ensemble des bâtiments sera conçu de façon à maîtriser de façon simple et économique leur traitement thermique, en particulier par la mise en place de protections solaires efficaces.
L'organisation des espaces, leurs caractéristiques différentes, le choix des matériaux devront tendre à limiter les déperditions de chaleur, à empêcher les fortes variations de température et contribuer à la stabilité thermique et hygrométrique à l'intérieur des bâtiments.
Des systèmes de traitement et de régulation autonomes les uns par rapport aux autres sont à prévoir en fonction de l'usage et de l'orientation des locaux.
Les types d'installation choisis doivent permettre d'éviter les nuisances sonores, faciliter la maintenance, répondre aux critères de sécurité.

Les concepteurs proposeront des solutions techniques (pour le chauffage, le rafraîchissement et la climatisation) qui seront argumentées dans la note de présentation de leur projet et qui respecteront les contraintes suivantes :

- les dispositifs de traitement climatiques seront parfaitement intégrés dans l'architecture du bâtiment,
- leur fonctionnement sera économe en énergie,
- la durabilité des installations sera assurée,
- si le bâtiment comporte des dispositifs situés en toiture terrasse, ils devront être facilement accessibles pour leur maintenance.

4.9 - MATÉRIAUX

Les matériaux utilisés pour le traitement architectural de l'intérieur et de l'extérieur des constructions seront robustes, capables de résister à l'agression du temps et des personnes. Ils seront également choisis en fonction des exigences de confort (chaleur, acoustique) attendues et des exigences de sécurité incendie.

4.10 - AMÉNAGEMENTS POUR HANDICAPÉS

La réglementation concernant l'accessibilité des handicapés est applicable.
Tous les locaux ainsi que les espaces extérieurs doivent être accessibles aux personnes handicapées, sans imposer un trajet discriminatoire.
Les dispositions techniques réglementaires à respecter figurent dans le guide "L'accessibilité des lieux publics aux personnes handicapées" Édition du Moniteur et sont actualisées par :

- l'arrêté du 31 mai 1994 (accessibilité des handicapés dans les lieux publics) J.O du 22 juin 1994,
- l'arrêté du 27 juin 1994 (accessibilité des lieux de travail) J.O du 16 Juillet 1994.

En particulier :

- Les abords des bâtiments et les espaces extérieurs doivent comporter un cheminement praticable qui se poursuivra également à l'intérieur des bâtiments (pentes des circulations inférieures à 3 %).
- Le bâtiment doit être équipé d'un ascenseur, conformément à la réglementation en vigueur sur l'accès des personnes handicapées dans les constructions universitaires.
- Un sanitaire accessible aux handicapés sera prévu par étage.
- L'aménagement des salles devra permettre aux personnes handicapées de participer aux activités qui s'y déroulent dans les mêmes conditions que les autres.

4.11 - GESTION TECHNIQUE BÂTIMENT (G.T.B.)

Les bâtiments seront équipés d'une gestion technique. Le système de gestion technique bâtiment est destiné à assurer un fonctionnement optimum des différents équipements techniques des bâtiments en tenant compte des différents paramètres d'environnement et d'occupation et à faciliter les tâches d'entretien et de maintenance. Il doit également fiabiliser le fonctionnement des équipements.
La surveillance technique des équipements intervient 24 heures sur 24, malgré les secours abondants des différents équipements.
Les principaux équipements techniques pris en compte sont :

- le traitement climatique,
- la fourniture d'énergie,

- l'éclairage artificiel,
- les équipements de plomberie,
- les appareils élévateurs,
- les équipements de sûreté.

Les équipements de commande et de contrôle seront centralisés dans le PC de sécurité.
L'ensemble de la gestion technique du bâtiment est inclus dans l'investissement immobilier.

4.12 - SÉCURITÉ

Sécurité incendie :
Le bâtiment sera assujetti à la réglementation générale des Établissements Recevant du Public (E.R.P.).
Les exigences de sécurité sont définies en fonction de l'effectif des personnes accueillies dans le bâtiment.

Les objectifs à atteindre en matière de prévention et de lutte contre les incendies sont les suivants :
- Assurer la sécurité des personnes menacées et des sapeurs-pompiers en facilitant l'évacuation des personnes (détection précoce du feu, dégagements suffisants en nombre et en largeur judicieusement répartis, éclairage de sécurité...) et en évitant les risques de panique.
L'architecte tiendra compte de la sécurité incendie dès la conception du projet (implantation des bâtiments, choix des matériaux et éléments de construction, disposition des espaces intérieurs, conception des accès et des circulations verticales ou horizontales, conception des installations techniques, prise en compte de la maintenance, choix des moyens de détection et d'alarme...).
- Éviter les pertes en biens : pertes directes par l'action du feu et pertes indirectes liées au sinistre.
- Faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers.

Alarmes :
Le réseau d'alarmes est relié à une centrale située dans le poste central de sécurité du bâtiment qui comprendra :
- les alarmes des systèmes de détection automatique d'incendie,
- la commande des avertisseurs d'évacuation et la commande des asservissements de portes (fermeture et déverrouillage des portes) et de désenfumage éventuel.
L'ensemble de la sécurité du bâtiment est inclus au montant des travaux.

Sécurité des personnes
La disposition des lieux, les techniques de construction seront conçues pour éviter tous préjudices corporels aux utilisateurs (blessures, chutes, ...).

Les escaliers seront conçus pour éviter les chutes (nez de marches antidérapants, protection contre le basculement...).
Tous les ouvrages de protection ou de sécurité des réseaux d'eau, d'électricité ou de chauffage seront inaccessibles au public.

Sécurité des biens
L'ensemble des locaux à risques sera équipé de protection anti-effraction : Il convient d'éviter, dans la mesure du possible, l'implantation des locaux équipés en matériel coûteux à rez-de-chaussée et ouverts sur l'extérieur (locaux d'informatique, salle d'audiovisuel, dépôts de matériel ...).
Ces locaux seront équipés d'un système de détection d'intrusion relié au poste central de sécurité. Les systèmes de protection seront simples, efficaces et d'un entretien facile. Tous les locaux disposant de baies vitrées au niveau du rez-de-chaussée disposeront de systèmes passifs de sécurité limitant l'ouverture des fenêtres pour éviter les intrusions.

4.13 - MAINTENANCE DES LOCAUX

L'entretien courant des bâtiments ne doit imposer au personnel qu'un minimum de contraintes. Toutes les parties des bâtiments devront pouvoir être maintenues sans difficulté dans un état de propreté satisfaisant. On évitera tout matériau captant les poussières ou tout matériau qui, par usure, vieillissement naturel peut générer des poussières.

Les éléments de construction proposés devront avoir des caractéristiques de durabilité satisfaisantes ; les matériaux et les composants mis en œuvre seront d'entretien et de remplacement facile. Les éléments de la construction, d'accès difficile, ne doivent nécessiter aucun entretien.

Les surfaces vitrées seront conçues de façon que le nettoyage de ces éléments soit aisé et ne nécessite pas le recours à des appareils de levage particuliers (nacelles, grues...). En tout état de cause, tous les dispositifs d'accrochage nécessaires aux entreprises de nettoyage et inhérents au projet sont à prévoir.

Les installations techniques intégrées aux locaux doivent présenter une simplicité et une facilité de lecture et d'utilisation pour pouvoir être prises en main par un personnel peu formé techniquement.

Tous les locaux techniques doivent être facilement accessibles au personnel autorisé.

Les ouvrages de protection ou de sécurité relatifs aux réseaux d'eau, d'électricité, ou de chauffage seront rendus inaccessibles aux personnes non autorisées.
L'optimisation des coûts de maintenance (la facilité d'entretien, la résistance à l'usure, la robustesse des équipements...) est à prendre en compte dans le choix des différents matériaux destinés à la construction et finition.

5 – FICHES TECHNIQUES D'ESPACES

A A1	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE** ACCUEIL GÉNÉRAL

A11	**Hall d'entrée**	**SU en fonction du projet**
VOCATION	Le hall d'entrée assure le lien entre l'extérieur et l'intérieur de l'établissement. Il est commun à la bibliothèque et à l'INALCO. Il doit permettre le passage et l'accueil : . du public de la bibliothèque, . des étudiants de l'INALCO, . du public des conférences et manifestations culturelles, . du personnel pendant les horaires d'ouverture au public de l'établissement, . des personnes invitées dans les espaces administratifs, . des personnes extérieures pour la dépose du courrier ou de petits colis.	
LOCALISATION	Le hall d'entré est orienté vers la rue des Grands Moulins, de plain pied avec la rue, sans aucun emmarchement. Le hall d'entrée intègre la banque d'accueil générale / guichet de caisse (A12). Le hall d'entrée dessert directement, de façon évidente en particulier pour le public nouveau venu : . la réception et le tri du courrier (A16), . le grand amphithéâtre (A2), . l'espace de vente (A3), . la cafétéria (A4), . les vestiaires du public (A5), . les sanitaires du public (A6), . l'accueil de la bibliothèque (B1), . le hall d'accueil de l'INALCO (C111).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,40 m Éclairage naturel: oui, avec protection solaire selon orientation Charge d'exploitation: 400 daN/m2 Le hall d'entrée doit avoir une volumétrie qui en fait un élément marquant de l'établissement, se développant éventuellement sur plusieurs hauteurs d'étage. L'entrée doit être facilement repérable depuis les espaces publics extérieurs. Le hall d'entrée est muni d'un dispositif de contrôle d'accès permettant de réserver, pendant certaines périodes, l'entrée du bâtiment exclusivement aux personnes autorisées (personnel, chercheurs de la bibliothèque, ...). La surface du hall d'accueil n'est pas définie en tant que "surface utile": les concepteurs devront dimensionner le hall en fonction de ses contraintes fonctionnelles (déambulation, attente avant de pénétrer dans l'amphithéâtre ...). Dans une première approche, les surfaces dans oeuvres obtenues à l'aide des ratios usuels seront majorées de 200 m2 pour tenir compte de son emprise.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . éléments de signalétique . sièges intégrés . panneaux d'affichages . vitrines pour présentation des publications internes, à proximité de l'espace de vente (A3) . détection anti intrusion raccordée au tableau central de sécurité . contrôle d'accès depuis l'extérieur par badges . interphonie depuis l'extérieur, au droit de la porte d'accès, avec PC de sécurité, espaces administratifs bornes d'information informatisées Hors enveloppe travaux: . 1 téléphone à carte . distributeurs de boissons . panneaux d'informations mobiles	

A A1	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE** ACCUEIL GÉNÉRAL

A11	**Hall d'entrée**	**(suite)**
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. prises 10/16A+T sur réseau normal à la périphérie de l'espace, tous les 7ml pour entretien . 4 prises 10/16A+T sur réseau protégé pour les bornes d'information . 4 prises 20 A+T sur réseau normal pour les distributeurs de boissons
	Distribution courant faible:	. 4 prises informatiques pour les bornes d'information . 1 prise téléphone
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen Rampe de spots pour les panneaux d'information mobiles. Les commandes des éclairages seront centralisées sur un tableau électrique inaccessible au public.	
RÉSEAUX FLUIDES	1 arrivée d'eau froide pour les distributeurs de boissons.	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. norme	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: < 1,2 sec. Isolation / autres espaces: 30 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, supportant un trafic intense et traité de façon à éviter la résonance des pas Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair	

A A1	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE** ACCUEIL GÉNÉRAL

A12	**Banque d'accueil générale / guichet de caisse** **SU = 30 m2**
VOCATION	Espace de travail pour 3 personnes à disposition des 2 institutions pour informations générales, orientation, accueil du public lors de manifestations dans le grand amphithéâtre, les espaces de réception, la salle d'exposition ... 1 des 3 postes de travail est placé dans un espace sécurisé, pour assurer la fonction de guichet de caisse.
LOCALISATION	Espace inclus dans le hall d'accueil, à proximité immédiate de la porte d'entrée. La position des hôtesses permettra de contrôler tous les accès vers les espaces intérieurs du bâtiment, avec une vue directe : . vers l'entrée principale depuis la voie publique, . vers l'arrivée des circulations verticales en provenance du parking en sous-sol. Mitoyen du bureau de vente / stockage (A31), avec une communication interne directe à l'usage exclusif du personnel.
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: oui, 1er ou 2ème jour, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 400 daN/m2 L'orientation et la configuration de la banque d'accueil assureront une protection efficace du personnel contre les courants d'air.
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . un meuble banque comprenant: . un comptoir coté visiteurs . un plan de travail coté personnel (3 p. de travail, dont 1 dans un espace sécurisé) . des éléments de rangement fermant à clef . l'éclairage intégré du plan de travail Hors enveloppe travaux: . 3 postes informatiques . 1 caisse électrique . 1 imprimante . 1 fax . 3 sièges hauts . téléphones
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort: . 4 prises 10/16 A+T sur réseau protégé intégrées dans le meuble banque . 4 prises 10/16 A+T sur réseau normal intégrées dans le meuble banque Distribution courant faible: . 4 prises téléphone intégrées dans le meuble banque . 4 prises informatiques intégrées dans le meuble banque . raccordement des alarmes et des dispositifs de surveillance du bâtiment
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant

A A1	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE** ACCUEIL GÉNÉRAL

A12	**Banque d'accueil générale / guichet de caisse** **(suite)**
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. norme
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: < 1,2 sec.
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, supportant un trafic intense et traité de façon à éviter la résonance des pas Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair

A A1	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE** ACCUEIL GÉNÉRAL

A13	**PC de sécurité**	**SU = 20 m2**
VOCATION	Espace de travail pour 2 personnes chargées : . de la surveillance des entrées et sorties du bâtiment, . de la sécurité générale du site.	
LOCALISATION	À rez-de-chaussée, s'ouvrant directement sur le hall d'entrée de façon à pouvoir contrôler à la fois l'accès principal du public et l'entrée du personnel. Le personnel de sécurité doit bénéficier depuis le PC d'une vue directe vers l'extérieur, au droit des entrées, et vers l'intérieur, en direction du hall.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale : 2,50 m Éclairage naturel: oui, avec protection solaire selon orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2 Baie vitrée dans cloison vers le hall. Protection contre les effractions : portes fermant à clef, verre anti-effraction	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. panoptique de sécurité de l'ensemble du bâtiment . interphonie avec les entrées du bâtiment . écrans de contrôle de la vidéosurveillance
	Hors enveloppe travaux:	. bureau, sièges . armoire de rangement
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 4 prises 10/16 A+T sur réseau protégé . 4 prises 10/16 A+T sur réseau normal . alimentation du panoptique de sécurité, de l'interphonie et des dispositifs de vidéosurveillance sur réseau protégé
	Distribution courant faible:	. 2 prises téléphone . 2 prises informatiques . raccordement du panoptique de sécurité et des caméras de surveillance des différents points de pénétration des personnes et des véhicules à l'intérieur du bâtiment . interphone et commande des accès dans l'enceinte du bâtiment
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement :	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement textile anti-tache et anti-statique Murs: peinture lessivable Plafond: faux plafond selon objectifs acoustiques	

A A1	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE** ACCUEIL GÉNÉRAL

A14	**Studio de garde**	**SU = 18 m2**
VOCATION	Espace utilisé par le personnel du PC de sécurité, pendant les astreintes de nuit.	
LOCALISATION	À rez-de-chaussée, facilement accessible depuis le hall d'entrée, en liaison directe avec le PC de sécurité (A13).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale : 2,50 m Éclairage naturel: oui, avec protection solaire selon orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2 Cet espace comprend des sanitaires avec lavabo, douche, WC.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. lavabo, douche, WC . armoire de toilette
	Hors enveloppe travaux:	. table, chaise . lit, table de chevet . armoire de rangement
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 5 prises 10/16A+T sur réseau normal, dont 1 dans les sanitaires
	Distribution courant faible:	. renvoi des alarmes . 1 prise téléphone . 1 prise informatique . 1 prise TV
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement :	300 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Arrivées d'eau chaude et froide, évacuation.	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air : cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation	/ autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement textile anti-tache et anti-statique, carrelage dans les sanitaires Murs: clairs, peinture ou matériaux lessivables, revêtement dur de protection au droit du lavabo et bac de douche dans les sanitaires Plafond: selon objectifs acoustiques	

A A1	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE** ACCUEIL GÉNÉRAL

A15	**Standard téléphonique**	**SU = 15 m2**
VOCATION	Bureau pour 2 personnes chargées de l'accueil téléphonique pour la bibliothèque et l'INALCO.	
LOCALISATION	À rez-de-chaussée, à proximité de la banque d'accueil générale / guichet de caisse (A12).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: oui, 1er jour, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux:	. bureaux, dessertes, sièges . rangements . matériel téléphonique . postes informatiques
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort, par poste de travail :	. 2 prises 10/16 A+T sur réseau protégé . 2 prises 10/16 A+T sur réseau normal
	Distribution courant faible :	. raccordement du standard téléphonique . 2 prises informatiques
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température : chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation	/ autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

A A1	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE** ACCUEIL GÉNÉRAL

A16	**Réception et tri du courrier et des colis postaux**	**SU = 30 m2**
VOCATION	Espace de travail pour 3 agents chargés de la réception et du tri de l'ensemble du courrier et des petits colis.	
LOCALISATION	À rez-de-chaussée, en liaison directe avec le hall d'entrée, à proximité immédiate de l'accès principal du bâtiment	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: oui, 1er jour, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 400 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux:	. plans de travail, dessertes, sièges . casiers de rangement du courrier . chariots de distribution
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 6 prises 10/16 A+T sur réseau protégé . 6 prises 10/16 A+T sur réseau normal
	Distribution courant faible :	. 3 prises téléphone . 4 prises informatiques
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température : chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation	/ autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

A A2	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE** GRAND AMPHITHÉÂTRE

A21	**Salle et scène** **SU = 280 m2**
VOCATION	Cet espace d'une capacité de 200 places accueille des conférences, colloques, rencontres et séminaires. Sa surface intègre un espace scénique pour manifestations diverses (musique, théâtre ...).
LOCALISATION	Le grand amphithéâtre s'ouvre directement sur le volume du hall d'entrée, pour permettre l'attente et le déambulation du public accueilli avant et après les conférences. La scène doit disposer d'un accès indépendant des parties publiques, en liaison facile avec les loges (A25) et le stockage matériel technique et mobilier (A26).
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Plancher: . aménagé en gradins ou en pente de telle sorte que chaque place dispose d'un bon angle de vue . la scène doit être surélevée par rapport au 1er rang des sièges . charge d'exploitation: 400 daN/m2 Hauteur libre minimale sous la partie la plus haute du plancher: 2,80 m Éclairage naturel ou espace aveugle; si éclairage naturel, protection solaire selon orientation et possibilité d'occultation totale. Protection contre le vol et détection anti intrusion. Les accès sont commandés par des sas dont les portes possèdent un oculus. Ces portes sont disposées de telle sorte que les allées et venues du public ne perturbent pas les conférences. Certaines places doivent être accessibles aux handicapés en fauteuil roulant.
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . pour la scène: . pupitre de commande offrant une simplicité de lecture et de compréhension intégrant: . les commandes des lumières de salles . les déclencheurs audiovisuels . les micros (baladeurs HF et à fil) . interphonie avec les régies . téléphone . support pour rétroprojecteur optique, facilement accessible par les conférenciers, et placé de façon à permettre une taille d'image en rapport avec les dimensions de la salle. . trois écrans de projection (un fixe, deux mobiles) . un tableau développé blanc . pour la salle: . sièges fixes avec tablettes rabattables . support pour vidéo projecteur plafonnier . enceintes acoustiques . horloge visible depuis la scène Hors enveloppe travaux: . pour la scène: . matériel vidéo ou vidéo-informatique en liaison avec les appareils de diffusion de l'image et du son . pour la salle: . vidéo projecteur . équipements techniques pour traduction simultanée (équipement des sièges pour raccordement des casques ou diffuseurs infrarouge)

A A2	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE** GRAND AMPHITHÉÂTRE

A21	**Salle et scène**	**(suite)**
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. prises 10/16A+T sur réseau normal en périphérie tous les 7ml pour entretien . pour la scène : . 2 prises 10/16A+T sur réseau protégé + 2 prises 10/16A+T sur réseau normal intégrées au pupitre de commande pour alimentation du matériel . 2 prises 10/16A+T sur réseau protégé + 2 prises 10/16A+T sur réseau normal intégrées près du tableau
	Distribution courant faible:	. pour la scène : . 1 prise téléphone intégrées au pupitre de commande . 2 prises informatiques intégrées au pupitre de commande . raccordements audio et vidéo vers les appareils de la salle et vers la régie . commande à distance des appareils de la salle . pour la salle : . réservations pour le câblage du matériel audiovisuel . câblage pour équipements de traduction simultanée
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	400 lux général avec graduateur 500 lux au dessus du tableau et de la scène avec graduateur Commandes d'éclairage centralisées au niveau du pupitre et de la régie technique L'éclairage de la scène doit participer au confort des conférenciers et en particulier leur permettre d'avoir une bonne visibilité vers le public de la salle.
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 25 limité à 30 dB(A) Durée de réverbération: 0,8 sec. Isolement / autres espaces: 65 dB(A) / circulations: 45 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement souple, résistant aux brûlures de cigarette; protection renforcée des nez de marche Murs: selon objectifs acoustiques, lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

A A2	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE** GRAND AMPHITHÉÂTRE

A22	**Régie vidéo image son lumière**	**SU = 20 m2**
VOCATION	La régie technique assure le contrôle : . de la projection ou de la distribution de l'image . de la diffusion du son . de l'éclairage de l'amphithéâtre Elle est placée sous la responsabilité d'un technicien spécialisé.	
LOCALISATION	Au fond de la salle, dans l'axe de l'écran.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,30m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 400 daN/m2 Baie vitrée vers l'amphithéâtre, dans l'axe du pupitre. Portes blindées avec dispositif de contrôle d'accès.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. mobilier capable de recevoir tous les équipements techniques spécifiques
	Hors enveloppe travaux:	. projecteurs de diapos de puissance appropriée à la taille de la salle, en utilisation cut ou en fondu à 2 projecteurs, télécommandables depuis la scène . 1 console de mixage . des amplificateurs avec équalizeurs permettant une amplification en stéréo avec la réserve de puissance nécessaire en rapport avec les dimensions de la salle . équipements en fixe ou en mobile pour la projection cinéma en 16 et 35 mm. . appareils de lecture et d'enregistrement audio et vidéo . équipements de contrôle et de monitoring . interphonie avec la scène
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 6 prises 10/16 A+T sur réseau régulé . 6 prises 10/16 A+T sur réseau normal . alimentations sur réseau protégé avec tableau électrique indépendant pour tout le matériel spécifique.
	Distribution courant faible:	. raccordements avec les appareils : . de la salle et scène (A21) . de l'atelier audiovisuel et micro-informatique C411) . 2 prises informatiques . 2 prises téléphoniques
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 à 500 lux général Allumages multiples avec graduation (pas de néon, uniquement incandescent). Éclairage localisé des pupitres.
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	

A A2	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE** GRAND AMPHITHÉÂTRE

A22	**Régie vidéo image son lumière** **(suite)**
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes Extractions spécifiques en attente à prévoir pour les projecteurs de film.
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 25 limité à 30 dB(A) Durée de réverbération: 0,5 +/- 0,1 sec. Isolement / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement textile anti-tache et anti-statique Murs: selon objectifs acoustiques, lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

A A2	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE** GRAND AMPHITHÉÂTRE

A23	**Cabines de traduction** **2 x 7 m2**
VOCATION	Chaque cabine de traduction reçoit trois postes de travail d'interprètes et le matériel nécessaire à la traduction simultanée. **Les caractéristiques générales et les équipements sont décrits précisément par la norme ISO 2603.**
LOCALISATION	Avec une vue globale de la salle et de la scène. En liaison facile avec la régie image son lumière (A22) et le foyer des traducteurs (A24).
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,30m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 250 daN/m2 Baie vitrée vers la salle (A21). Porte comportant un hublot d'observation.
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . table de travail Hors enveloppe travaux: . pupitre de contrôle et microphone . rayonnages contre la paroi du fond . sièges . patères
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort: . 2 prises 10/16A+T sur réseau normal . alimentation spécifique du pupitre de contrôle en attente Distribution courant faible: . branchements spécifiques en attente
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: cf. normes
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 limité à 33 dB(A) Durée de réverbération: 0,5 +/- 0,1 sec. Isolement / autres espaces: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement textile anti-tache et anti-statique Murs: matériau ou peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

A A2	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE** GRAND AMPHITHÉÂTRE

A24	**Foyer des traducteurs**	**15 m2**
VOCATION	Espace de repos et de détente réservé aux traducteurs. **Les spécificités de cet espace sont décrites précisément par la norme ISO 2603.**	
LOCALISATION	En liaison facile avec les cabines de traduction (A23).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux:	. tables, chaises, fauteuils . vestiaire ou portemanteaux . panneaux d'affichage . casiers individuels
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort: Distribution courant faible:	. 4 prises 10/16A+T sur réseau normal . 2 prises 10/16A+T sur réseau protégé . 2 prises téléphone . 1 prise informatique
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux général 500 lux sur plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de brult de fond: NR 30 limité à 33 dB(A) Durée de réverbération: 0,5 +/-0,1 sec. Isolement	/ autres espaces: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement textile anti-tache et anti-statique Murs: matériau ou peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

A A2	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE** GRAND AMPHITHÉÂTRE

A25	**Loge**	**15 m2**
VOCATION	Cet espace permet aux intervenants des colloques et séminaires de préparer leur exposé, de se détendre avant une intervention en public et de déposer leurs effets personnels. Il est également utilisé par les intervenants de certaines manifestations comme salle d'habillage, de maquillage ...	
LOCALISATION	En liaison avec la scène du grand amphithéâtre (A21).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: indifférent Charge d'exploitation: 250 daN/m2 Cet espace comprend un lavabo et une douche.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux :	. lavabo, douche . plan de travail avec miroir . retour de sonorisation du grand amphithéâtre
	Hors enveloppe travaux :	. bureau, sièges . armoires de rangement
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 4 prises 10/16A+T sur réseau normal . 2 prises 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible:	. 1 prise téléphone . 1 prise informatique . raccordement audio vers le grand amphithéâtre
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux général graduable de 0 à 100% 500 lux sur plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Arrivées d'eau chaude et froide, évacuation.	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/heure/occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,5 +/-0,1 sec. Isolement / autres espaces: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement textile anti-tache et anti-statique, carrelage au droit de la douche Murs: clairs, peinture ou matériaux lessivables, revêtement dur de protection au droit du lavabo et bac de douche Plafond: selon objectifs acoustiques	

A A2	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE** GRAND AMPHITHÉÂTRE

A26	**Stockage matériel technique et mobilier** **SU = 40 m2**
VOCATION	Local utilisé pour le stockage provisoire des équipements mobiles de la salle et scène (A21): mobilier, éclairage, matériel de sonorisation, éventuellement décors ...
LOCALISATION	En liaison directe et sans différence de niveau avec la scène. Dans la mesure du possible, un accès hors des parcours du public sera prévu pour que le technicien régisseur puisse accéder à cet espace depuis la régie vidéo image son lumière (A22).
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,00m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 400 daN/m2
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . protection contre l'intrusion (porte blindée). Hors enveloppe travaux: . meubles de rangement . étagères . plan de travail adossé au mur
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort: . 2 prises 10/16A+T sur réseau normal . 1 prise 20A+T sur réseau normal . 1 prise 10/16A+T sur réseau protégé Distribution courant faible: . 1 prise informatique . 1 prise téléphonique Nota : toutes les prises sont à hauteur de plan de travail.
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 150 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 16°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: de 0,8 à 1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, résistant aux chocs Murs: matériau ou peinture lessivable, plinthes anti-choc Plafond: peinture lessivable, pas de faux plafond

A A3	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE** ESPACE DE VENTE

A31	**Bureau de vente / stockage**	**SU = 43 m2**
VOCATION	Espace utilisé pour la vente et le stockage de la documentation achetée ou produite par le Pôle, et diffusée auprès des lecteurs, des étudiants de l'INALCO ou du public extérieur.	
LOCALISATION	À rez-de-chaussée, s'ouvrant directement sur le hall d'entrée et facilement accessible depuis les cheminements principaux des étudiants et du public. Mitoyen de la banque d'accueil générale / guichet de caisse (A12), avec une communication interne directe à l'usage exclusif du personnel.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,00m Éclairage naturel: oui, 1er ou 2ème jour, avec protection solaire selon orientation Charge d'exploitation: 400 daN/m2 Le bureau de vente s'ouvre sur le hall par l'intermédiaire d'un meuble-comptoir, séparant le public de l'espace de travail du personnel.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. meuble-comptoir de présentation de la documentation . dispositif de fermeture amovible permettant d'isoler complètement le bureau de vente des espaces accessibles au public.
	Hors enveloppe travaux:	. 1 poste informatique + imprimante . 1 caisse électrique . meubles de rangement . étagères
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 4 prises 10/16A+T sur réseau normal . 4 prises 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible:	. 2 prises informatiques . 2 prises téléphoniques
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation	/ autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, supportant un trafic intense Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair	

A A4	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE** CAFÉTÉRIA

A41	**Espace public de consommation**	**SU = 160 m2**
VOCATION	Salle de restauration ouverte au public comportant 140 places assises (Restauration légère de type sandwiches, salades, plats réchauffés - pas de grillades ou frites ...).	
LOCALISATION	En liaison directe avec le hall d'entrée, mais pouvant en être isolé par l'intermédiaire de portes afin d'éviter la propagation des odeurs. L'espace de consommation ne doit pas être directement accessible depuis la voie publique. Il sera prolongé par une terrasse extérieure aménagée également inaccessible depuis la voie publique, sans effet de seuil ni différence de niveau par rapport aux espaces intérieurs.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,40 m Éclairage naturel: oui, avec protection solaire Charge d'exploitation: 400 daN/m2 La configuration générale de l'espace public de consommation permettra d'aménager des zones avec des ambiances différenciées. Il sera équipé d'un système de fermeture permettant de l'isoler complètement, si nécessaire, des circulations générales du public.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux:	. tables, sièges . cloisons basses ou claustras permettant d'isoler des petits groupes de tables . fours micro ondes . fontaines à eau réfrigérées . distributeurs de boissons
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. prises 10/16A+T sur réseau normal, tous les 7ml de plinthe pour entretien . prises 10/16A+T sur réseau normal pour : . fours micro ondes . fontaines à eau réfrigérées . distributeurs de boissons
	Distribution courant faible:	. 1 prise téléphone
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	400 lux en niveau d'éclairement général
	Éclairage fractionnable	
RÉSEAUX FLUIDES	Arrivées d'eau froide, évacuations pour les fontaines à eau et distributeurs de boissons.	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. norme	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: < 1,2 sec. Isolement / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, supportant un trafic intense Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair	

A A4	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE** CAFÉTÉRIA

A42	**Espace privé concessionnaire** **SU = 140 m2**
VOCATION	Cette surface comprend : . un comptoir en communication avec l'espace public de consommation (A41), . préparation et laverie . réserves . local déchet . bureau du magasinier La surface utile indiquée constitue un minimum compatible avec les exigences des Services Vétérinaires. Elle sera aménagée en fonction des exigences du concessionnaire et des Services Vétérinaires.
LOCALISATION	Mitoyen de l'espace public de consommation, comportant un accès direct et sans rupture de charge vers une aire de livraison
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,00 m Éclairage naturel: en fonction de la réglementation du code du travail Charge d'exploitation: 400 daN/m2 L'organisation des espaces doit permettre que le circuit propre et le circuit sale ne se croisent jamais. Dans les espaces concerné, le sol comportera une légère pente pour faciliter l'évacuation de l'eau de lavage vers les siphons de sol et les caniveaux.
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . comptoir de distribution avec arrière bar Hors enveloppe travaux: . tous les équipements de cuisine . armoires froides
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort: . raccordement électrique adapté à chaque matériel (dont alimentation à prévoir en 380 volts suivant matériel à définir). Les appareils de chauffe seront électriques (pas de gaz) Distribution courant faible: . 2 prises téléphone
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 400 lux en niveau d'éclairement général Blocs d'éclairage étanches et protégés contre les chocs dans les espaces réservés au personnel.
RÉSEAUX FLUIDES	Arrivées d'eau chaude et froide, évacuations Siphons de sols et caniveaux à grille inox Raccordements sur bac à graisse
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 18°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air : cf. norme Extractions d'air spécifiques pour les appareils de cuisson

A A4	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE** CAFÉTÉRIA

A42	**Espace privé concessionnaire** **(suite)**
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: < 1,2 sec. Isolement / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: carrelage, plinthes à angles et gorges arrondis Murs: lessivables, revêtement de type vinylique à joints soudés à chaud avec protection des angles saillants par cornière inox sur 2m Plafond: selon objectifs acoustiques, peinture ou autre matériaux supportant l'humidité et lessivables

A A4	**ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE** CAFÉTÉRIA

A43	**Vestiaires sanitaires du personnel** **SU = 16 m2**
VOCATION	1 bloc homme + 1 bloc femme comprenant chacun 1 WC, 1 douche, 1 lavabo.
LOCALISATION	À rez-de-chaussée, à proximité immédiate de l'espace privé concessionnaire (A42).
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 250 daN/m2
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux, pour chaque bloc : . 1 lavabo . miroir encastré dans la faïence . 1 cuvette WC . 1 bac receveur de douche . distributeurs de papier pour les WC . distributeurs de savon . 1 sèche main électrique . bancs et patères . casiers vestiaires
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort: . prises 10/16 A+T sur réseau normal, protégées selon les normes, à 1 m du sol pour entretien . alimentation du sèche main électrique
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 200 lux général
RÉSEAUX FLUIDES	. arrivées d'eau chaude et froide . évacuations d'eau
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température : 20°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air : cf. normes
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: 0,5 sec. Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: carrelage, étanchéité à soigner de façon à éviter les infiltrations dans les espaces mitoyens (les sanitaires sont lavés à grande eau) Murs: clairs, peinture ou matériaux lessivables, revêtement dur de protection au droit du lavabo et bac de douche Plafond: faux-plafond pièce humide

A	ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE

A5	Vestiaires du public	SU = 45 m2
VOCATION	Espace comportant 150 casiers en libre accès mis à la disposition du public des deux institutions. Un meuble comptoir permet de faire fonctionner le vestiaire avec du personnel pour des manifestations se déroulant dans le grand amphithéâtre.	
LOCALISATION	S'ouvrant directement sur le hall d'entrée, à proximité du grand amphithéâtre, facilement accessible depuis les cheminements principaux des étudiants et du public.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,00m Éclairage naturel: indifférent Charge d'exploitation: 400 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. meuble-comptoir
	Hors enveloppe travaux:	. 150 casiers libre service . portants mobiles
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 2 prises 10/16A+T sur réseau normal
	Distribution courant faible:	. 1 prise téléphonique
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: de 0,8 à 1 sec. Isolation	/ autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, supportant un trafic intense Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair	

A	ESPACES D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE

A6	Sanitaires du public	SU = 24 m2
VOCATION	8 sanitaires pour le public du hall d'accueil, du grand amphithéâtre et de la cafétéria.	
LOCALISATION	Directement accessibles depuis le hall d'entrée.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 250 daN/m2 Le sol comportera une légère pente afin d'améliorer l'évacuation d'eau vers le siphon de sol. Cloisonnement intérieur léger, ne reposant pas sur les sol, permettant le lavage à grande eau.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux :	. vasques intégrées . cuvettes à l'anglaise avec chasse d'eau incorporée dans le cloisonnement (la trappe d'accès ne doit pas pouvoir être démontée sauf par le personnel d'entretien) . miroirs . sèche-mains électriques . distributeurs de savon et papier . patères (dans WC et lavabos) . condamnation pour chaque accès à chaque bloc
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. alimentations pour les sèche-mains . prises 10/16 A+T sur réseau normal, protégées selon les normes, à 1 m du sol pour entretien
	Distribution courant faible:	néant
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	150 à 200 lux général
RÉSEAUX FLUIDES	. arrivées d'eau chaude et froide, évacuations d'eau, siphons de sol	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: 0,5 sec. Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, lessivable, étanchéité à soigner de façon à éviter les infiltrations dans les espaces mitoyens (les sanitaires sont lavés à grande eau) Murs: revêtement dur de protection des pourtours des vasques et peinture lessivable Plafond: faux plafond ou peinture lessivable	

B	BIBLIOTHÈQUE
B1	ACCUEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE

B11	Poste de contrôle	SU: 10 m2
VOCATION	Espace de travail du personnel chargé du contrôler des accès et des sorties de la zone sous contrôle antivol de la bibliothèque.	
LOCALISATION	Au niveau de l'accès principal de la bibliothèque, à proximité de la banque d'accueil générale du public, à la limite entre la zone hors contrôle antivol et sous contrôle antivol.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: oui,1er ou 2ème jour Charge d'exploitation: 600 daN/m2 Cet espace peut être totalement ouvert par rapport aux circulations environnantes, avec un mobilier délimitant la zone de travail du personnel.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. meuble banque et éléments mobiliers délimitant la zone de travail du personnel . système de contrôle antivol des documents . dispositif de contrôle d'accès et de comptage du public
	Hors enveloppe travaux:	. siège
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 1 prise 10/16 A+T sur réseau protégé intégrées dans le meuble banque . 1 prise 10/16 A+T sur réseau normal intégrées dans le meuble banque . alimentation du système de contrôle antivol des documents . alimentation du dispositif de comptage
	Distribution courant faible:	. 1 prise téléphone intégrée dans le meuble banque . 1 prise informatique intégrée dans le meuble banque . raccordement du système de contrôle antivol des documents . raccordement des dispositifs de comptage
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 20°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 limité à 33 dB(A) Durée de réverbération: < 0,8 sec.	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement supportant un trafic intense et traité de façon à éviter la résonance des pas Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair	

B B1	**BIBLIOTHÈQUE** ACCUEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE

B12	**Banque d'accueil générale du public** **SU = 60 m2**	
VOCATION	Espace de travail pour 4 personnes chargées de : . l'inscription du public . l'information générale et l'orientation vers les différents espaces de consultation . le prêt à l'extérieur et le retour des documents.	
LOCALISATION	Au niveau de l'accès principal de la bibliothèque, à la limite entre le zone hors contrôle antivol et sous contrôle antivol, facilement perceptible pour le public accédant à la bibliothèque. Une partie de la banque fait face à la zone "hors contrôle", l'autre partie à la zone "sous contrôle", chaque partie comportant 4 postes de travail tournés vers le public. La banque d'accueil générale du public dispose à l'intérieur de l'espace de travail du personnel d'une liaison directe et sans rupture de charge avec les magasins B3 (si différence de niveau, liaison par monte-charge et escalier).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: oui, 1er ou 2ème jour, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 600 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. un meuble banque avec une partie tournée vers la zone "hors contrôle" et une partie tournée vers la zone "sous contrôle", chaque partie comprenant: . un comptoir coté public . un plan de travail coté personnel (4 p. de travail) . des éléments de rangement fermant à clef . l'éclairage intégré des plans de travail . éléments de rangement pour ouvrages en attente de prêt ou en retour (100 ml d'étagères)
	Hors enveloppe travaux:	. postes informatiques . imprimantes . sièges hauts . chariots pour stockage des ouvrages
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 8 prises 10/16 A+T sur réseau protégé intégrées dans le meuble banque . 5 prises 10/16 A+T sur réseau normal intégrées dans le meuble banque . 5 prises 10/16 A+T sur réseau normal en plinthe
	Distribution courant faible:	. 6 prises téléphone intégrées dans le meuble banque . 8 prises informatiques intégrées dans le meuble banque . raccordement du système de contrôle antivol des documents . raccordement des dispositifs de comptage
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	

B B1	**BIBLIOTHÈQUE** ACCUEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE

B12	**Banque d'accueil générale du public** **(suite)**
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 limité à 33 dB(A) Durée de réverbération: < 0,8 sec.
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement supportant un trafic intense et traité de façon à éviter la résonance des pas Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair

B B1	**BIBLIOTHÈQUE** ACCUEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE

B13	**Consultation informatisée du catalogue**	**SU = 16 x 3 m2**
VOCATION	16 postes "assis-debout" d'accès facile, pour la consultation du catalogue, en position debout ou assis sur un siège haut.	
LOCALISATION	Au niveau de l'accès principal de la bibliothèque, à proximité de la banque d'accueil générale du public (B12). 8 postes sont dans la zone "hors contrôle". 8 postes sont dans la zone "sous contrôle".	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,00 m Éclairage naturel: oui, 1er ou 2ème jour, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 600 daN/m2 Faux plancher technique permettant de modifier la disposition des postes dans l'espace qui leur est alloué.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. tables, sièges . éclairage du plan de travail
	Hors enveloppe travaux:	. équipement informatique pour les postes de consultation du catalogue
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 1 prise 10/16 A+T sur réseau protégé par poste de consultation . prises 10/16A+T sur réseau normal, tous les 7ml de plinthe pour entretien
	Distribution courant faible:	. 1 prise informatique par poste de consultation
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 limité à 33 dB(A) Durée de réverbération: < 0,8 sec.	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement supportant un trafic intense et traité de façon à éviter la résonance des pas Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair	

B B1	**BIBLIOTHÈQUE** ACCUEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE

B14	**Sanitaires**	**SU = 72 m2**
VOCATION	18 sanitaires pour le public de la bibliothèque.	
LOCALISATION	Tous les sanitaires sont situés dans la zone "hors contrôle", avec les contraintes suivantes : . au moins 50% des sanitaires sont situés au niveau de l'accès principal du public, à proximité immédiate du poste de contrôle (B11), . le reste des sanitaires est réparti dans les différents niveaux accessibles au public, à proximité immédiate des accès secondaires, . 1 bloc sanitaire (H + F) restera accessible en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque au public, à proximité des carrels et salles de travail accessibles aux chercheurs.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 250 daN/m2 Le sol comportera une légère pente afin d'améliorer l'évacuation d'eau vers le siphon de sol. Cloisonnement intérieur léger, ne reposant pas sur les sol, permettant le lavage à grande eau.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux :	. vasques intégrées . cuvettes à l'anglaise avec chasse d'eau incorporée dans le cloisonnement (la trappe d'accès ne doit pas pouvoir être démontée sauf par le personnel d'entretien) . miroirs . sèche-mains électriques . distributeurs de savon et papier . patères (dans WC et lavabos) . condamnation pour chaque accès à chaque bloc
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. alimentations pour les sèche-mains . prises 10/16 A+T sur réseau normal, protégées selon les normes, à 1 m du sol pour entretien
	Distribution courant faible:	néant
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	150 à 200 lux général
RÉSEAUX FLUIDES	. arrivées d'eau chaude et froide, évacuations d'eau, siphons de sol	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: 0,5 sec. Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, lessivable, étanchéité à soigner de façon à éviter les infiltrations dans les espaces mitoyens (les sanitaires sont lavés à grande eau) Murs: revêtement dur de protection des pourtours des vasques et peinture lessivable Plafond: faux plafond ou peinture lessivable	

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B2	ESPACES DE CONSULTATION
B21	Espaces d'étude

B211	**Banque d'information et de communication** **SU = 20 m2**
VOCATION	Espace de travail pour 2 personnes chargées de : . renseigner le public sur un sujet précis, . communiquer les documents qui ne sont pas en libre accès.
LOCALISATION	Dans la zone "sous contrôle", facilement accessibles depuis les circulations principales du public. Une banque par niveau si les espaces d'études sont répartis sur plusieurs niveaux. La localisation de la banque permet au personnel d'avoir une bonne visibilité vers les espaces de consultation afin d'en assurer la surveillance. La banque d'information et de communication dispose à l'intérieur de l'espace de travail du personnel d'une liaison directe et sans rupture de charge avec les magasins B3 (si différence de niveau, liaison par monte-charge et escalier).
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: oui, 1er ou 2ème jour, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 600 daN/m2
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . un meuble banque comprenant: . un comptoir coté public . un plan de travail coté personnel (2 p. de travail par banque) . des éléments de rangement fermant à clef . l'éclairage intégré du plan de travail . éléments de rangement pour ouvrages en attente de prêt Hors enveloppe travaux: . postes informatiques . imprimante . sièges . chariots pour stockage des ouvrages
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort: . 3 prises 10/16 A+T sur réseau protégé intégrées dans le meuble banque . 3 prises 10/16 A+T sur réseau normal intégrées dans le meuble banque . 2 prises 10/16 A+T sur réseau normal en plinthe Distribution courant faible: . 2 prises téléphone intégrées dans le meuble banque . 3 prises informatiques intégrées dans le meuble banque
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B2	ESPACES DE CONSULTATION
B21	Espaces d'étude

B211	**Banque d'information et de communication** **(suite)**
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 limité à 33 dB(A) Durée de réverbération: < 0,8 sec.
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement supportant un trafic intense et traité de façon à éviter la résonance des pas Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B2	ESPACES DE CONSULTATION
B21	Espaces d'étude

B212	**Présentation de la documentation**	**SU = 500 m2**
VOCATION	Rayonnages répartis dans les espaces de consultation en libre accès permettant le classement de 2 000 ml d'ouvrages à raison de 4 ml/m2 (accès libre "large"). . 1 800 ml pour les ouvrages . 200 ml pour les périodiques	
LOCALISATION	Dans la zone "sous contrôle", réuni avec les places de consultation traditionnelles ou informatisées (B213).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,00 m Éclairage naturel: oui, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 600 daN/m2 Faux plancher technique. La conception générale de cet espace, et en particulier les systèmes d'alimentation électrique et d'éclairage artificiel, permettra moduler facilement les localisations et répartitions entre les zones de présentation de la documentation et les zones comportant les places de consultation.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. rayonnages ouvrages avec support pour signalétique en bout de travée et sur les étagères (manipulation simple des éléments supports de signalétique) . présentoirs à périodiques . éléments de signalétique d'orientation générale
	Hors enveloppe travaux:	. chariots pour stockage des ouvrages
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 1 prise 10/16A+T sur réseau normal en plinthe tous les 7 ml à la périphérie de la salle pour entretien;
	Distribution courant faible:	. néant
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen
	Le traitement de l'éclairage artificiel sera particulièrement soigné pour permettre une bonne visibilité de tous les ouvrages, en particulier pour ceux situés en partie basse (éclairage directionnel sur l'ensemble des étagères permettant d'atteindre 300 lux ± 50 sur le dos des ouvrages, quelque soit le niveau de l'étagère).	
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 limité à 33 dB(A) Durée de réverbération: < 0,8 sec.	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement supportant un trafic intense et traité de façon à éviter la résonance des pas Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair	

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B2	ESPACES DE CONSULTATION
B21	Espaces d'étude

B213	**Places de consultation traditionnelles ou informatisées**	**SU = 1 350 m2**
VOCATION	Lieu d'information et de lecture, permettant de consulter en libre accès les ouvrages, les périodiques, les usuels et autres types de documents sur supports informatisés (textes, images, son). 500 places sont aménagées, à raison d'environ 2,7 m2 par place, **non compris les circulations principales.** Les 500 places de lecture sont diversifiées en termes d'aménagement et d'isolement : - tables individuelles ou pour deux personnes, - tables filantes, - grandes tables de 8 à 12 places, - tables pour la consultation de documents grand format, - cloisonnement visuel et acoustique léger de certaines places ... Une vingtaine de places sont dédiées à l'auto-apprentissage des langues, avec les aménagements techniques (notamment isolation acoustique) que cela impose.	
LOCALISATION	Dans la zone "sous contrôle", réuni avec les zones de présentation de la documentation.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,00 m Éclairage naturel: oui, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 600 daN/m2 Faux plancher technique. La conception générale de cet espace, et en particulier les systèmes d'alimentation électrique et d'éclairage artificiel, permettra moduler facilement les localisations et répartitions entre les zones de présentation de la documentation et les zones comportant les places de consultation.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. tables, sièges, lampes intégrées pour 500 postes . éléments de signalétique d'orientation générale
	Hors enveloppe travaux:	. postes de consultation informatisés . imprimantes . lecteurs de microfiches
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 1 prise 10/16 A+T pour chaque place de consultation, sur réseau protégé, intégrées dans les plans de travail . prises 10/16 A+T sur réseau protégé pour l'alimentation des imprimantes, lecteurs de microfiches, 1 prise 10/16A+T sur réseau normal en plinthe tous les 7 ml à la périphérie de la salle pour entretien:
	Distribution courant faible:	. 1 prise informatique pour chaque place de consultation, intégrée dans le plan de travail . prises informatiques pour les imprimantes
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux sur les plans de travail lecture
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	

B B2 B21	**BIBLIOTHÈQUE** ESPACES DE CONSULTATION Espaces d'étude

B213	**Places de consultation traditionnelles ou informatisées** **(suite)**
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 limité à 33 dB(A) Durée de réverbération: < 0,8 sec.
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement supportant un trafic intense et traité de façon à éviter la résonance des pas Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B2	ESPACES DE CONSULTATION
B21	Espaces d'étude

B214	**Salles de travail en groupe**	**SU = 10 m2 / 30 m2**
VOCATION	Espaces de travail libre ou encadré réservés aux groupes : . 1 salle de 30 m2 comportant 15 places . 7 salles de 10 m2 comportant chacune 5 places	
LOCALISATION	Dans la zone "sous contrôle", en liaison directe avec les espaces de présentation de la documentation (B212). À proximité d'une banque d'information et de communication afin que l'accès des salles de travail puisse être éventuellement contrôlé.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 à 3,00 m Éclairage naturel: oui, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 600 daN/m2 Les cloisons isolant les salles de travail en groupe doivent être partiellement ou totalement vitrées afin d'en assurer le contrôle visuel à distance.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. tables, sièges, lampes . éléments de signalétique d'orientation générale
	Hors enveloppe travaux:	. postes de consultation informatisés . imprimantes
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 1 prise 10/16 A+T pour chaque place de consultation, sur réseau protégé, intégrées dans les plans de travail . 1 prise 10/16A+T sur réseau normal en plinthe tous les 7 ml à la périphérie de la salle pour entretien:
	Distribution courant faible:	. 1 prise informatique pour chaque place de consultation, intégrée dans le plan de travail . 1 prise TV
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux sur les plans de travail lecture
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 limité à 33 dB(A) Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement supportant un trafic intense et traité de façon à éviter la résonance des pas Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair	

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B2	ESPACES DE CONSULTATION
B21	Espaces d'étude

B215	**Salle photocopieurs**	**SU = 12 m2**
VOCATION	Espace recevant les photocopieurs et imprimantes en libre service à usage des lecteurs et utilisateurs des salles de travail en groupe.	
LOCALISATION	Les salles photocopieurs sont réparties dans la zone "sous contrôle", en liaison directe avec les espaces de consultation de la documentation, avec au moins une salle par niveau du bâtiment. Il est indispensable que l'accès aux salles photocopieurs soit directement contrôlable à partir des banques (nécessité de vérifier le caractère photocopiable des documents).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: oui, en 1er ou 2ème jour Charge d'exploitation: 600 daN/m2 Faux plancher technique. Les salles photocopieurs sont ouvertes sur les espaces de consultation (sans porte) avec des baies vitrées permettant de contrôler l'usage des photocopieurs depuis les espaces de consultation et/ou depuis les banques d'information et de communication.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. meuble desserte . rangements pour papier et consommables
	Hors enveloppe travaux:	. 2 photocopieurs . imprimantes
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 4 prises 10/16 A+T sur réseau normal
	Distribution courant faible:	. 2 prises informatiques
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux sur les plans de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 limité à 33 dB(A) Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement supportant un trafic intense et traité de façon à éviter la résonance des pas Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair	

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B2	ESPACES DE CONSULTATION
B22	Espaces de recherche

B221	**Banque d'accueil recherche**	**SU = 40 m2**
VOCATION	Espace de travail pour 2 personnes chargées de : . renseigner les lecteurs sur l'organisation des collections, . d'attribuer les places de consultation réservées, . d'attribuer les carrels et salles de travail en groupe, . communiquer les documents qui ne sont pas en libre accès. . contrôler l'accès à la zone de recherche (dans l'éventualité de la mise en place de ce type de contrôle).	
LOCALISATION	Dans la zone "sous contrôle", au niveau de l'accès aux espaces de recherche, disposée de telle sorte que le personnel puisse, si nécessaire, contrôler l'accès à l'ensemble des espaces de recherche. La banque d'accueil recherche dispose à l'intérieur de l'espace de travail du personnel d'une liaison directe et sans rupture de charge avec les magasins B3 (si différence de niveau, liaison par monte-charge et escalier).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: oui, 1er ou 2ème jour, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 600 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. un meuble banque comprenant: . un comptoir coté public . un plan de travail coté personnel (2 p. de travail) . des éléments de rangement fermant à clef . l'éclairage intégré du plan de travail . dispositif de commande des indicateurs lumineux placés au niveau de chaque place de consultation comportant 2 fonctions : . "place réservée" . "ouvrage commandé disponible" . éléments de rangement pour ouvrages en attente de prêt ou en retour (100 ml d'étagères)
	Hors enveloppe travaux:	. postes informatiques . imprimante . sièges . chariots pour stockage des ouvrages
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 4 prises 10/16 A+T sur réseau protégé intégrées dans le meuble banque . 4 prises 10/16 A+T sur réseau normal intégrées dans le meuble banque . 4 prises 10/16 A+T sur réseau normal en plinthe . alimentation du dispositif de commande des indicateurs lumineux
	Distribution courant faible:	. 2 prises téléphone intégrées dans le meuble banque . 4 prises informatiques intégrées dans le meuble banque . raccordement des commandes des indicateurs lumineux vers les places de consultation
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B2	ESPACES DE CONSULTATION
B22	Espaces de recherche

B221	**Banque d'accueil recherche** **(suite)**
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 limité à 33 dB(A) Durée de réverbération: < 0,8 sec.
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement supportant un trafic intense et traité de façon à éviter la résonance des pas Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B2	ESPACES DE CONSULTATION
B22	Espaces de recherche

B222	**Banque spécialisée**	**SU = 15 m2 / 20 m2**
VOCATION	Espace de travail pour 1 personne chargée de renseigner les chercheurs sur un sujet précis. Proposition : 1 banque par pôle géographico-linguistique (15m2) + 1 banque pour la réserve (20m2).La banque de la réserve, à la différence des autres banques spécialisées, assurera également la communication des documents rares ou précieux stockés dans la réserve (B32).	
LOCALISATION	Dans la zone "sous contrôle", à l'intérieur des espaces de recherche. Les localisations des banques spécialisées permettent au personnel d'avoir une bonne visibilité vers les espaces de consultation afin d'en assurer la surveillance. La banque spécialisée de la réserve dispose à l'intérieur de l'espace de travail du personnel d'une liaison directe et sans rupture de charge avec la réserve B32 (si différence de niveau, liaison par monte-charge et escalier).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: oui, 1er ou 2ème jour, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 600 daN/m2 Les 5 banques spécialisées par pôle géographico-linguistique seront traitées par un aménagement mobilier à l'intérieur des espaces de consultation, de façon à faciliter leur déplacement ou réaménagement. Elles seront équipées d'un faux plancher technique.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. un meuble banque comprenant: . un comptoir coté public . un plan de travail coté personnel (1 p. de travail par banque pour les pôles géographico-linguistiques et 2p. pour la banque de la Réserve) . des éléments de rangement fermant à clef . l'éclairage intégré du plan de travail . éléments de rangement pour ouvrages en attente de prêt pour la banque liée à la réserve
	Hors enveloppe travaux:	. poste informatique . imprimante . siège . chariots pour stockage des ouvrages
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 2 prises 10/16 A+T sur réseau protégé intégrées dans le meuble banque . 2 prises 10/16 A+T sur réseau normal intégrées dans le meuble banque . 2 prises 10/16 A+T sur réseau normal en plinthe
	Distribution courant faible:	. 1 prise téléphone intégrée dans le meuble banque . 2 prises informatiques intégrées dans le meuble banque
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B2	ESPACES DE CONSULTATION
B22	Espaces de recherche

B222	**Banque spécialisée** **(suite)**
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 limité à 33 dB(A) Durée de réverbération: < 0,8 sec.
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement supportant un trafic intense et traité de façon à éviter la résonance des pas Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair

B B2 B22	**BIBLIOTHÈQUE** ESPACES DE CONSULTATION Espaces de recherche

B223	**Présentation de la documentation**	**SU = 965 m2**
VOCATION	Rayonnages répartis dans les espaces de consultation en libre accès permettant le classement de 4 825 ml d'ouvrages à raison de 5 ml/m2 (répartis entre accès libre "large" et accès libre "étroit"). . 3 000 ml pour les ouvrages . 2 000 ml pour les périodiques	
LOCALISATION	Dans la zone "sous contrôle", réuni avec les places de consultation traditionnelles ou informatisées (B224).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,00 m Éclairage naturel: oui, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 600 daN/m2 Faux plancher technique. La conception générale de cet espace, et en particulier les systèmes d'alimentation électrique et d'éclairage artificiel, permettra moduler facilement les localisations et répartitions entre les zones de présentation de la documentation et les zones comportant les places de consultation.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. rayonnages ouvrages avec support pour signalétique en bout de travée et sur les étagères (manipulation simple des éléments supports de signalétique) . présentoirs à périodiques . éléments de signalétique d'orientation générale
	Hors enveloppe travaux:	. chariots pour stockage des ouvrages
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 1 prise 10/16A+T sur réseau normal en plinthe tous les 7 ml à la périphérie de la salle pour entretien:
	Distribution courant faible:	. néant
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen
	Le traitement de l'éclairage artificiel sera particulièrement soigné pour permettre une bonne visibilité de tous les ouvrages, en particulier pour ceux situés en partie basse (éclairage directionnel sur l'ensemble des étagères permettant d'atteindre 300 lux ± 50 sur le dos des ouvrages, quelque soit le niveau de l'étagère).	
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 limité à 33 dB(A) Durée de réverbération: < 0,8 sec.	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement supportant un trafic intense et traité de façon à éviter la résonance des pas Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair	

B B2 B22	**BIBLIOTHÈQUE** ESPACES DE CONSULTATION Espaces de recherche

B224	**Places de consultation traditionnelles ou informatisées**	**SU = 315 m2**
VOCATION	Lieu d'information et de lecture, permettant de consulter en libre accès les ouvrages, les périodiques, les usuels et autres types de documents sur supports informatisés (textes, images, son). 105 places sont aménagées, à raison d'environ 3 m2 par place, **non compris les circulations circulations principales.** Les 105 places de lecture sont diversifiées en termes d'aménagement et d'isolement : - tables pour 2, 4 ou 6 personnes, - tables filantes, - tables pour la consultation de documents grand format ...	
LOCALISATION	Dans la zone "sous contrôle", réuni avec les zones de présentation de la documentation.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,00 m Éclairage naturel: oui, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 600 daN/m2 Faux plancher technique. La conception générale de cet espace, et en particulier les systèmes d'alimentation électrique et d'éclairage artificiel, permettra moduler facilement les localisations et répartitions entre les zones de présentation de la documentation et les zones comportant les places de consultation.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. tables, sièges, lampes intégrées pour 105 postes . éléments de signalétique d'orientation générale . indicateurs lumineux placés au niveau de chaque place de consultation comportant 2 fonctions : . "place réservée" . "ouvrage commandé disponible"
	Hors enveloppe travaux:	. postes de consultation informatisés . imprimantes . lecteurs de microfiches
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 1 prise 10/16 A+T pour chaque place de consultation, sur réseau protégé, intégrées dans les plans de travail . alimentation des indicateurs lumineux pour chaque place . prises 10/16 A+T sur réseau protégé pour l'alimentation des imprimantes, lecteurs de microfiches, 1 prise 10/16A+T sur réseau normal en plinthe tous les 7 ml à la périphérie de la salle pour entretien:
	Distribution courant faible:	. 1 prise informatique pour chaque place de consultation, intégrée dans le plan de travail . raccordement des commandes des indicateurs lumineux vers la banque d'accueil recherche . prises informatiques pour les imprimantes
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux sur les plans de travail lecture
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	

B B2 B22	**BIBLIOTHÈQUE** ESPACES DE CONSULTATION Espaces de recherche

B224	**Places de consultation traditionnelles ou informatisées** **(suite)**
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 limité à 33 dB(A) Durée de réverbération: < 0,8 sec.
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement supportant un trafic intense et traité de façon à éviter la résonance des pas Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair

B B2 B22	**BIBLIOTHÈQUE** ESPACES DE CONSULTATION Espaces de recherche

B225	**Consultation de la réserve**	**SU = 80 m2**
VOCATION	Espace comportant 15 places de consultation pour les documents rares ou précieux conservés dans la réserve (3m2/pl.) + 35 m2 pour la présentation de la documentation.	
LOCALISATION	Dans la zone "sous contrôle", à proximité immédiate de la banque spécialisée liée à la réserve. La banque spécialisée de la réserve contrôle l'accès à la zone de consultation.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,00 m Éclairage naturel: oui, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 600 daN/m2 Faux plancher technique. La configuration générale de cet espace permettra de l'isoler des autres espaces de consultation, et d'en contrôler l'accès par l'intermédiaire du personnel de la banque spécialisée.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. rayonnages ouvrages avec support pour signalétique en bout de travée et sur les étagères (manipulation simple des éléments supports de signalétique) . présentoirs à périodiques . tables, sièges, lampes intégrées pour 15 postes . indicateurs lumineux placés au niveau de chaque place de consultation comportant 2 fonctions : . "place réservée" . "ouvrage commandé disponible" . éléments de signalétique d'orientation générale
	Hors enveloppe travaux:	. postes de consultation informatisés . imprimantes
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 1 prise 10/16 A+T pour chaque place de consultation, sur réseau protégé, intégrées dans les plans de travail . 1 prise 10/16A+T sur réseau normal en plinthe tous les 7 ml à la périphérie de la salle pour entretien:
	Distribution courant faible:	. 1 prise informatique pour chaque place de consultation, intégrée dans le plan de travail . prises informatiques pour les imprimantes
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	250 lux en niveau d'éclairement moyen éclairage d'intensité variable au-dessus de chaque plan de travail lecture, certains ouvrages étant particulièrement sensibles à la lumière
	Le traitement de l'éclairage artificiel sera particulièrement soigné pour permettre une bonne visibilité de tous les ouvrages, en particulier pour ceux situés en partie basse (éclairage directionnel sur l'ensemble des étagères).	
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B2	ESPACES DE CONSULTATION
B22	Espaces de recherche

B225	**Consultation de la réserve** **(suite)**
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 limité à 33 dB(A) Durée de réverbération: < 0,8 sec.
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement supportant un trafic intense et traité de façon à éviter la résonance des pas Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B2	ESPACES DE CONSULTATION
B22	Espaces de recherche

B226	**Carrel**	**SU = 5 m2**
VOCATION	Espaces de travail pour 1 à 2 chercheurs. Ces espaces sont réservés sur plusieurs jours et sont aménagés pour y entreposer des documents en toute sécurité.	
LOCALISATION	Dans la zone "sous contrôle", en liaison directe avec les espaces de présentation de la documentation (B223). 15 carrels seront directement inclus dans les espaces de consultation, leur accès étant commandé par l'intermédiaire de ces espaces. 15 carrels resteront accessibles en dehors des heures d'ouverture au public de la bibliothèque.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: oui, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 600 daN/m2 Les carrels sont tous équipés d'un lecteur de badge permettant d'en contrôler l'accès. Portes d'accès au moins partiellement vitrées.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: Hors enveloppe travaux:	. tables, sièges, lampes . éléments de signalétique d'orientation générale . système de contrôle d'accès par badge . 2 ml de rayonnages intégrés . postes de consultation informatisés . imprimantes
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort: Distribution courant faible:	. 1 prise 10/16 A+T pour chaque place de consultation, sur réseau protégé, intégrées dans le plan de travail . 1 prise 10/16A+T sur réseau normal . 1 prise informatique pour chaque place de consultation, intégrées dans le plan de travail
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux sur les plans de travail lecture
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 limité à 33 dB(A) Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement supportant un trafic intense et traité de façon à éviter la résonance des pas Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair	

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B2	ESPACES DE CONSULTATION
B22	Espaces de recherche

B227	**Salles de travail en groupe**	**SU = 12 m2 / 25 m2 / 35 m2 / 50 m2 / 80 m2**
VOCATION	Espaces de travail libre ou encadré réservés aux groupes. La salle de 80 m2 pourra être utilisée pour des présentations vidéo. De la même manière que les carrels, les salles de travail sont accessibles sur réservation, pour une période plus ou moins longue et offrent la possibilité d'y entreposer des ouvrages en toute sécurité.	
LOCALISATION	Dans la zone "sous contrôle", en liaison directe avec les espaces de présentation de la documentation (B223). Une partie de ces salles sera directement incluse dans les espaces de consultation, leur accès étant commandé par l'intermédiaire de ces espaces : . 1 salle de 80 m2 comprenant 40 places . 1 salle de 50 m2 comprenant 25 places . 2 salles de 35 m2 comprenant chacune 17 places (à proximité d'une banque d'accueil ou spécialisée) . 3 salles de 25 m2 comprenant chacune 10 places (1 salle est en liaison directe avec la consultation de la réserve (B225)) L'autre partie restera accessible en dehors des heures d'ouverture au public de la bibliothèque : . 3 salles de 25 m2 comprenant chacune 10 places . 4 salles de 12 m2 comprenant chacune 5 places	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 à 3,00 m Éclairage naturel: oui, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 600 daN/m2 Toutes les salles sont équipées d'un lecteur de badge permettant d'en contrôler l'accès. La salle de 80 m2 sera équipée d'un système permettant d'assurer une occultation totale de la lumière naturelle. Portes d'accès au moins partiellement vitrées.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. tables, sièges, lampes . éléments de signalétique d'orientation générale . système de contrôle d'accès par badge . de 2 à 10 ml de rayonnages intégrés en fonction de la taille de la salle, sauf dans les 2 salles de 35 m2.
	Hors enveloppe travaux:	. postes de consultation informatisés . imprimantes
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 1 prise 10/16 A+T pour chaque place de consultation, sur réseau protégé, intégrées dans les plans de travail . 1 prise 10/16A+T sur réseau normal en plinthe tous les 7 ml à la périphérie de la salle pour entretien:
	Distribution courant faible:	. 1 prise informatique pour chaque place de consultation, intégrée dans le plan de travail . 1 prise TV
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux sur les plans de travail lecture

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B2	ESPACES DE CONSULTATION
B22	Espaces de recherche

B227	**Salles de travail en groupe** **(suite)**
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 limité à 33 dB(A) Durée de réverbération: de 0,6 à 0,8 sec. Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement supportant un trafic intense et traité de façon à éviter la résonance des pas Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B2	ESPACES DE CONSULTATION
B22	Espaces de recherche

B228	**Salle photocopieurs**	**SU = 12 m2**
VOCATION	Espace recevant les photocopieurs et imprimantes en libre service à usage des chercheurs.	
LOCALISATION	3 salles photocopieurs sont réparties dans la zone "sous contrôle", en liaison directe avec les espaces de consultation de la documentation, avec au moins une salle par niveau du bâtiment. 1 des 3 salles photocopieurs est en liaison avec les carrels et les salles de travail en groupe accessibles en dehors des heures d'ouverture. 1 des 3 salles photocopieurs fonctionne avec la consultation de la réserve (B225).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: oui, en 1er ou 2ème jour Charge d'exploitation: 600 daN/m2 Faux plancher technique. Les salles photocopieurs sont ouvertes sur les espaces de consultation (sans porte) avec des baies vitrées permettant de contrôler l'usage des photocopieurs depuis les espaces de consultation et/ou depuis les banques d'information et de communication.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. meuble desserte . rangements pour papier et consommables
	Hors enveloppe travaux:	. 2 photocopieurs . imprimantes . distributeur de cartes de photocopie
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 4 prises 10/16 A+T sur réseau normal
	Distribution courant faible:	. 2 prises informatiques
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux sur les plans de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 limité à 33 dB(A) Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement supportant un trafic intense et traité de façon à éviter la résonance des pas Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair	

B B3	**BIBLIOTHÈQUE** MAGASINS

B31	**Stockage dense** **SU = 4 700 m2**
VOCATION	Espaces de stockage des ouvrages de la bibliothèque mis sur demande à disposition du public et des chercheurs dans les salles de consultation. La capacité de stockage est de 56 400 ml en utilisant des rayonnages mobiles permettant un stockage dense (12ml/m2).
LOCALISATION	Les compartiments de stockage seront impérativement groupés et accolés horizontalement ou verticalement de telle sorte que tous les transferts des ouvrages entre magasins, services internes de la bibliothèque et banques de prêt soient assurés par l'intermédiaire de circulations de longueur limitée, strictement réservées au personnel (circulations horizontales, monte-charges ou ascenseurs systématiquement doublés par un escalier).
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m sous les luminaires Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 1 200 daN/m2 La configuration des magasins favorisera la rentabilité de l'aménagement des rayonnages de stockage dense (proportions longueur/largeur à étudier, ainsi que l'implantation de la structure du bâtiment). La surface totale de stockage sera compartimentée en fonction des règles de sécurité incendie, tous les compartiments communiquant entre eux par l'intermédiaire de circulations internes strictement réservées (circulations horizontales, monte-charges ou ascenseurs systématiquement doublés par un escalier). Les normes de planéité de la dalle de sol seront fixées par le fabricant de rayonnages mobiles.
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . contrôle d'accès Hors enveloppe travaux: . installation des rails de guidage des rayonnages . rayonnages mobiles . 1 tables de desserte avec poste informatique dans chaque compartiment Les rails des rayonnages compacts doivent être inclus dans la chape et en aucun cas dans un plancher posé dessus : la coordination est indispensable entre le fournisseur de rayonnages et l'entreprise chargée du gros-œuvre.
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort: . 2 prises 10/16 A+T sur réseau protégé pour le poste informatique, dans chaque compartiment . prises 10/16A+T sur réseau normal à la périphérie de l'espace, tous les 7ml pour entretien Distribution courant faible: . 2 prises informatiques dans chaque compartiment . 1 prise téléphone dans chaque compartiment
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen La position des luminaires sera particulièrement étudiée avec l'installateur des rayonnages mobiles de façon à ne créer aucune zone d'ombre quelque soit la position des rayonnages.
RÉSEAUX FLUIDES	Néant Aucune canalisation ne devra traverser cet espace (arrivée d'eau, évacuation eau usée ou eau de pluie).

B B3	**BIBLIOTHÈQUE** MAGASINS

B31	**Stockage dense** **(suite)**
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: climatisation 19 +/- 1° Hygrométrie: 55 +/- 5% Débit d'air neuf: 0,5 volume par heure Filtration: 95% d'efficacité opacimétrique La configuration et la localisation des magasins leur conférera une stabilité thermique maximale, par exemple en cas de défaillance temporaire des systèmes de traitement climatique.
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: < 0,8 sec. Isolement / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, anti-choc, ne générant pas de poussière Mur: peinture lessivable, plinthes et lisses anti-chocs Plafond: peinture lessivable, pas de faux-plafond

B B3	**BIBLIOTHÈQUE** MAGASINS

B32	**Réserve**	**SU = 400 m2**
VOCATION	Espaces de stockage des ouvrages rares ou précieux de la bibliothèque mis sur demande à disposition du public et des chercheurs dans la salle de consultation correspondante. La capacité de stockage est de 3 200 ml en utilisant des rayonnages classiques (8ml/m2).	
LOCALISATION	À proximité de la banque spécialisée de la réserve (B222), la liaison étant assurée par une circulation de longueur limitée, strictement réservée au personnel responsable de la réserve (circulation horizontale, monte-charge ou ascenseur systématiquement doublés par un escalier).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m sous les luminaires Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 1 200 daN/m2 La configuration de la réserve favorisera la rentabilité de l'aménagement des rayonnages (proportions longueur/largeur à étudier, ainsi que l'implantation de la structure du bâtiment). La surface totale de stockage sera éventuellement compartimentée en fonction des règles de sécurité incendie, tous les compartiments communiquant entre eux par l'intermédiaire de circulations internes strictement réservées (circulations horizontales, monte-charges ou ascenseurs systématiquement doublés par un escalier).	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. contrôle d'accès
	Hors enveloppe travaux:	. rayonnages . 1 tables de desserte avec poste informatique dans chaque compartiment
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 2 prises 10/16 A+T sur réseau protégé pour le poste informatique, dans chaque compartiment . prises 10/16A+T sur réseau normal à la périphérie de l'espace, tous les 7ml pour entretien
	Distribution courant faible:	. 2 prises informatiques dans chaque compartiment . 1 prise téléphone dans chaque compartiment
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen La position des luminaires sera particulièrement étudiée de façon à ne créer aucune zone d'ombre en fonction de la position des rayonnages.
RÉSEAUX FLUIDES	Néant Aucune canalisation ne devra traverser cet espace (arrivée d'eau, évacuation eau usée ou eau de pluie).	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: climatisation 19 +/- 1° Hygrométrie: 55 +/- 5% Débit d'air neuf: 0,5 volume par heure Filtration: 95% d'efficacité opacimétrique La configuration et la localisation des magasins leur conférera une stabilité thermique maximale, par exemple en cas de défaillance temporaire des systèmes de traitement climatique.	

B B3	**BIBLIOTHÈQUE** MAGASINS

B32	**Réserve** **(suite)**
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: < 0,8 sec. Isolement / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, anti-choc, ne générant pas de poussière Mur: peinture lessivable, plinthes et lisses anti-chocs Plafond: peinture lessivable, pas de faux-plafond

B B4	**BIBLIOTHÈQUE** SERVICES INTÉRIEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE

B41 à B46	**Fiche-type : Espace de bureau**
VOCATION	Bureaux réservés au personnel administratif de la bibliothèque. Cette fiche-type est valable pour les espaces de bureaux suivants : B411 à B414, B421 à B423, B431, B432, B441 à B444, B445, B451 à B457, B461 à B465.
LOCALISATION	Tous les espaces constituant les services intérieurs seront regroupés dans le bâtiment afin de constituer une entité homogène, le plus proche possible des salles de lecture, notamment l'unité chargée des services au public (B46).
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2 Les bureaux seront traités de façon à laisser une grande souplesse dans l'évolution potentielle des cloisonnements et dans la répartition des surfaces individuelles, tout en identifiant l'emprise de chaque service.
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . signalétique Hors enveloppe travaux: • pour chaque poste de travail : . 1 bureau avec retour . 1 siège de travail . 1 poste informatique . armoire ou étagères pour documents . chaises visiteurs • en + dans bureaux du directeur et du directeur adjoint : . 1 petite table de réunion
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort : • dans bureaux du directeur et du directeur adjoint : . 4 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 4 prises 10/16A+T sur réseau protégé • dans les autres bureaux, pour chaque poste de travail : . 2 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 2 prises 10/16A+T sur réseau protégé Distribution courant faible : • dans tous les bureaux : . 2 prises RJ 45 par poste de travail
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant

B41 à B46	**Fiche-type : Espace de bureau** **(suite)**
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Pour les bureaux du directeur et du directeur adjoint : Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A) Pour les autres bureaux : Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B4	SERVICES INTÉRIEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE
B43	Unité informatique

B432	**Bureau des informaticiens**	**SU = 18 m2**
VOCATION	Bureau des informaticiens de la bibliothèque. 2 postes de travail.	
LOCALISATION	En position centrale parmi les autres espaces administratifs. Regroupé avec les autres espaces de l'unité informatique (B43). Accès facile vers les espaces de consultation du public.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. signalétique
	Hors enveloppe travaux:	. 2 bureaux avec retour . sièges de travail . postes informatiques . armoires hautes . chaises visiteurs . 1 plan de travail adossé au mur
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 6 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 6 prises 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible :	. 4 prises téléphone . 4 prises informatiques
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B4	SERVICES INTÉRIEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE
B43	Unité informatique

B433	**Atelier des techniciens**	**SU = 30 m2**
VOCATION	Bureau des techniciens informatiques de la bibliothèque. 2 postes de travail.	
LOCALISATION	En position centrale parmi les autres espaces administratifs. Regroupé avec les autres espaces de l'unité informatique (B43). Accès facile vers les espaces de consultation du public.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. signalétique
	Hors enveloppe travaux:	. plans de travail . sièges de travail . postes informatiques . armoires hautes
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 8 prises 10/16 A+T sur réseau normal à hauteur de plan de travail . 8 prises 10/16A+T sur réseau protégé à hauteur de plan de travail
	Distribution courant faible :	. 2 prises téléphone à hauteur de plan de travail . 6 prises informatiques à hauteur de plan de travail
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation	/ autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B4	SERVICES INTÉRIEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE
B43	Unité informatique

B434	**Salle serveur**	**SU = 15 m2**
VOCATION	Salle recevant le matériel informatique et technique gérant l'ensemble des réseaux de la bibliothèque. La disposition du matériel doit permettre au personnel d'y accéder facilement.	
LOCALISATION	En position centrale parmi les autres espaces administratifs. Regroupé avec les autres espaces de l'unité informatique (B43).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale : 2,30 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation : 400 daN/m2 Serrure de sûreté. Faux-plancher technique avec une hauteur de plénum de 40 cm dans toute la salle. La configuration de l'accès est étudiée de façon à faciliter l'installation initiale et la maintenance du matériel : . largeur et hauteur de la porte d'accès compatible avec le matériel installé . rampe d'accès si différence de niveau par rapport aux circulations communes	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. protection contre le vol et détection anti intrusion . faux plancher technique . détection incendie . climatisation . raccordement fibre optique avec réseau boucle local si disponible sur le site
	Hors enveloppe travaux:	. matériel informatique et technique spécifique . plans de travail et sièges . mobilier informatique . armoires de rangement
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. alimentation par tableau électrique indépendant; répartition des branchements à positionner en fonction du matériel utilisé
	Distribution courant faible:	. arrivées des réseaux et répartition des branchements à positionner en fonction du matériel utilisé
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	400 lux en niveau d'éclairement général
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolement / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: climatisation 20 +/- 2°C Hygrométrie: 50 +/- 10% Renouvellement d'air: 0,5 volume par heure Filtration: 85% d'efficacité opacimétrique	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: faux plancher technique, revêtement spécifique anti statique Murs: clairs, selon objectifs acoustiques, lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques	

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B4	SERVICES INTÉRIEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE
B43	Unité informatique

B435	**Stockage matériel informatique** **SU = 30 m2**
VOCATION	Local utilisé pour le stockage du matériel informatique en attente de paramétrage, de réparation, ...
LOCALISATION	Regroupé avec les autres espaces de l'unité informatique (B43). En liaison facile avec une aire de livraison bâtiment.
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,00m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 400 daN/m2
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . protection contre l'intrusion Hors enveloppe travaux: . meubles de rangement . étagères . plan de travail adossé au mur
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort: . 1 prise 10/16A+T sur réseau normal . 1 prise 10/16A+T sur réseau protégé Distribution courant faible: . 1 prise informatique . 1 prise téléphonique Nota : toutes les prises sont à hauteur de plan de travail.
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 150 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 16°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: de 0,8 à 1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, résistant aux chocs et au poinçonnement Murs: matériau ou peinture lessivable, plinthes anti-choc Plafond: peinture lessivable, pas de faux plafond

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B4	SERVICES INTÉRIEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE
B44	Traitement matériel du document

B446	**Stockage arrivée et départ**	**SU = 80 m2**
VOCATION	Espaces de stockage temporaire des ouvrages de la bibliothèque en provenance ou à destination d'institutions ou d'organismes extérieurs.	
LOCALISATION	À proximité immédiate d'une aire de livraison du bâtiment, reliée par une circulation sans effet de seuil accessible aux transpalettes. En liaison facile, sans rupture de charge, avec : . B442 - Gestion des entrées . B443 - Équipement, reliure, maintenance	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,00 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 1 200 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux:	. palettes de stockage . 1 tables de desserte avec poste informatique . rayonnages
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 2 prises 10/16 A+T sur réseau protégé pour le poste informatique . prises 10/16A+T sur réseau normal à la périphérie de l'espace, tous les 7ml pour entretien
	Distribution courant faible:	. 2 prises informatiques . 1 prise téléphone
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant Aucune canalisation ne devra traverser cet espace (arrivée d'eau, évacuation eau usée ou eau de pluie).	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: climatisation 19 +/- 1° Hygrométrie: 55 +/- 5% Débit d'air neuf: 0,5 volume par heure Filtration: 85% d'efficacité opacimétrique Nota: le circuit de traitement d'air sera totalement indépendant pour éviter la contamination éventuelle des autres secteurs	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: < 0,8 sec. Isolement / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, anti-choc et résistant au poinçonnement, ne générant pas de poussière Mur: peinture lessivable, plinthes et lisses anti-chocs Plafond: peinture lessivable, pas de faux-plafond	

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B4	SERVICES INTÉRIEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE
B44	Traitement matériel du document

B447	**Salle de quarantaine**	**SU = 20 m2**
VOCATION	Espaces de stockage temporaire des ouvrages de la bibliothèque en provenance ou à destination de l'extérieur, pour lesquels une contamination est suspectée (insectes, moisissures, ...).	
LOCALISATION	À proximité immédiate d'une aire de livraison du bâtiment, reliée par une circulation sans effet de seuil accessible aux transpalettes. Mitoyen de B446 - Stockage arrivée et départ.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,00 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 1 200 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux:	. palettes de stockage . rayonnages
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 2 prises 10/16A+T sur réseau normal à la périphérie de l'espace
	Distribution courant faible:	. néant
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant Aucune canalisation ne devra traverser cet espace (arrivée d'eau, évacuation eau usée ou eau de pluie).	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: climatisation 19 +/- 1° Hygrométrie: 55 +/- 5% Débit d'air neuf: 0,5 volume par heure Filtration: 85% d'efficacité opacimétrique Nota: le circuit de traitement d'air sera totalement indépendant pour éviter la contamination éventuelle des autres secteurs	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: < 0,8 sec. Isolement	/ autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, anti-choc et résistant au poinçonnement, ne générant pas de poussière Mur: peinture lessivable, plinthes et lisses anti-chocs Plafond: peinture lessivable, pas de faux-plafond	

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B4	SERVICES INTÉRIEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE
B47	Espaces communs

B471	**Salle du conseil**	**SU = 80 m2**
VOCATION	Salle de réunion réservée au personnel administratif de la bibliothèque et aux personnes extérieures invitées. Capacité : 40 à 50 personnes.	
LOCALISATION	À proximité des espaces de direction de la bibliothèque (B41), facilement accessible depuis une circulation (horizontale et/ou verticale) en provenance du hall d'entrée (A11). Une zone de dégagement capable d'accueillir 40 à 50 personnes sera prévu au droit de la salle du conseil (la surface de cette zone est comptabilisée dans les espaces de circulation).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,80 m Éclairage naturel: oui, protection solaire suivant orientation et possibilité d'occultation totale Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. écran de projection escamotable
	Hors enveloppe travaux:	. table de réunion, desserte, sièges . rangements . matériel de vidéo projection, de visioconférence ...
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 10 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 10 prises 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible :	. 10 prises RJ 45 . réservations permettant d'installer le matériel de vidéo projection, visioconférence 1 prise TV
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,7 sec. Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique Murs: peinture ou revêtement lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B4	SERVICES INTÉRIEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE
B47	Espaces communs

B472	**Salle de réunion 20 personnes** **SU = 40 m2**
VOCATION	Salle de réunion réservée au personnel administratif de la bibliothèque et aux personnes extérieures invitées.
LOCALISATION	En position centrale par rapport aux autres espaces des services intérieurs de la bibliothèque.
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux: . table de réunion, desserte, sièges . rangements
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort : . 6 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 6 prises 10/16A+T sur réseau protégé Distribution courant faible : . 6 prises RJ 45 . 1 prise TV
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération:0,4 < Tr ≤ 0,7 sec. Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique Murs: peinture ou revêtement lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B4	SERVICES INTÉRIEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE
B47	Espaces communs

B473	**Salle de détente du personnel**	**SU = 30 m2**
VOCATION	Espace de convivialité, à disposition du personnel de la bibliothèque, pour se détendre, se restaurer rapidement le midi ...	
LOCALISATION	En position centrale par rapport aux autres espaces des services intérieurs de la bibliothèque. Cet espace pourra éventuellement être prolongé par une terrasse extérieure permettant d'installer tables et chaises.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale : 2,50 m Éclairage naturel: oui, avec protection solaire selon orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. meuble comptoir avec : . évier simple bac intégré . rangements intégrés en partie basse fermant à clef . éléments de rangement adossés à la cloison fermant à clef
	Hors enveloppe travaux:	. tables et sièges . réfrigérateur . four micro-ondes
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 8 prises 10/16 A+T sur réseau normal
	Distribution courant faible :	. 2 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	. arrivée d'eau chaude et froide, évacuation	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant Nota : une extraction d'air spécifique sera installé à proximité de l'emplacement du four micro-ondes.	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération:0,4 < Tr ≤ 0,7 sec. Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: sol anti tache Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

B B4 B47	**BIBLIOTHÈQUE** SERVICES INTÉRIEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE Espaces communs

B474	**Salle des moniteurs étudiants**	**SU = 50 m2**
VOCATION	Salle de travail du personnel fixe ou temporaire chargé de la gestion des ouvrages dans les espaces de consultation du public et les magasins.	
LOCALISATION	En liaison facile avec : . B2 - Espaces de consultation . B3 - Magasins	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. signalétique
	Hors enveloppe travaux:	. bureaux, plans de travail, sièges . armoires, étagères . postes informatiques
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 12 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 12 prises 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible :	. 14 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B4	SERVICES INTÉRIEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE
B47	Espaces communs

B475	**Local photocopieur**	**SU = 20 m2**
VOCATION	Espace recevant les photocopieurs à usage du personnel de la bibliothèque.	
LOCALISATION	En position centrale par rapport aux autres espaces des services intérieurs de la bibliothèque. Éventuellement, répartition en 2 espaces.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: oui, en 1er ou 2ème jour Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux:	. plan de travail . rangements . photocopieurs . imprimantes
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 4 prises 10/16 A+T sur réseau normal
	Distribution courant faible:	. 2 prises informatiques
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 limité à 35 dB(A) Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation	/ autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

B	**BIBLIOTHÈQUE**
B4	SERVICES INTÉRIEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE
B47	Espaces communs

B476	**Sanitaires du personnel**	**SU = 40 m2**
VOCATION	Sanitaires réservés au personnel administratif de la bibliothèque. La surface proposée sera éventuellement ajustée afin de respecter la quantité de sanitaires imposée par le Code du Travail en fonction des effectifs prévus du personnel : . dans les espaces administratifs, . dans les espaces de consultation, . dans les magasins.	
LOCALISATION	Dans les espaces internes accessibles uniquement par le personnel de la bibliothèque, répartis en plusieurs blocs.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux :	. vasques intégrées . cuvettes à l'anglaise avec chasse d'eau incorporée . miroirs . sèche-mains électriques . patères . distributeurs de papier pour les WC . distributeurs de savons . sèche-mains
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. alimentations pour les sèche-mains . prises 10/16 A+T sur réseau normal, protégées selon les normes, à 1 m du sol pour entretien
	Distribution courant faible:	néant
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	200 lux général
RÉSEAUX FLUIDES	. arrivées d'eau chaude et froide . évacuations d'eau	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: 0,5 sec. Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, lessivable, étanchéité à soigner de façon à éviter les infiltrations dans les espaces mitoyens (les sanitaires sont lavés à grande eau) Murs: revêtement dur de protection des pourtours des vasques et peinture lessivable Plafond: faux plafond ou peinture lessivable	

C	**INALCO**
C1	ACCUEIL ET VIE SOCIALE
C11	Accueil des étudiants

C111	**Hall d'accueil**	**SU en fonction du projet**
VOCATION	Le hall d'accueil de l'INALCO constitue le point d'accès unique des étudiants à l'intérieur de l'institution, depuis le hall d'entrée du bâtiment (A11). Il commande directement les espaces suivants : . l'espace d'information (C112) . les salles d'activité associatives (C121) . le bureau des associations (C122) . le bureau des anciens élèves (C13) . le bureau des stages (C14) Il est également utilisé dans la mesure du possible comme espace de dégagement et de déambulation pour les étudiants accédant aux amphithéâtres.	
LOCALISATION	Le hall d'accueil communique directement avec le hall d'entrée (A11).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,40 m Éclairage naturel: oui, avec protection solaire selon orientation Charge d'exploitation: 400 daN/m2 Le hall d'accueil comporte un dispositif permettant d'en condamner l'accès aux étudiants pendant les périodes de fermeture de l'établissement, tout en maintenant un accès contrôlé (par badges, interphone, ...) réservé aux personnes autorisées ou invitées dans les espaces administratifs de l'INALCO. La surface du hall d'accueil n'est pas définie en tant que "surface utile": les concepteurs devront dimensionner le hall en fonction de ses contraintes fonctionnelles (déambulation, attente avant de pénétrer dans les amphithéâtres). Dans une première approche, les surfaces dans oeuvres obtenues à l'aide des ratios usuels seront majorées de 200 m2 pour tenir compte de son emprise.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . éléments de signalétique . sièges intégrés . panneaux d'affichage . réservations pour mise en place d'écrans vidéo pour affichage d'informations . détection anti intrusion raccordée au tableau central de sécurité . contrôle d'accès depuis le hall d'entrée . interphonie avec les espaces administratifs de l'INALCO Hors enveloppe travaux: . panneaux d'expositions mobiles	
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort: . prises 10/16A+T sur réseau normal à la périphérie de l'espace, tous les 7ml pour entretien . prises 10/16A+T sur réseau protégé pour alimentation des écrans vidéo d'affichage Distribution courant faible: . néant . raccordement des écrans vidéo	
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen Rampe de spots pour les panneaux d'exposition mobiles Les commandes des éclairages seront centralisées sur un tableau électrique inaccessible au public.	

C	**INALCO**
C1	ACCUEIL ET VIE SOCIALE
C11	Accueil des étudiants

C111	**Hall d'accueil** **(suite)**
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. norme
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: < 1,2 sec. Isolation / autres espaces: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, supportant un trafic intense et traité de façon à éviter la résonance des pas Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair

C	**INALCO**
C1	ACCUEIL ET VIE SOCIALE
C11	Accueil des étudiants

C112	**Espace d'Information**	**SU = 45 m2**
VOCATION	Espace de travail pour 5 personnes au maximum chargées, en fonction des contraintes de l'année scolaire : . des inscriptions administratives en début d'année scolaire, . de recevoir les étudiants lors d'entretien d'orientation.	
LOCALISATION	Espace en communication directe et largement ouvert sur le hall d'accueil (C111).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: oui, 1er ou 2ème jour, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 400 daN/m2 L'aménagement de cet espace sera modulable en fonction des contraintes de l'année scolaire, en particulier gestion de files d'attente lors des inscriptions en début d'année.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. dispositifs permettant de moduler l'espace (cloisons basses mobiles ...) . éléments de rangement fermant à clef
	Hors enveloppe travaux:	. bureaux d'accueil, sièges . postes informatiques
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 10 prises 10/16 A+T sur réseau protégé . 10 prises 10/16 A+T sur réseau normal
	Distribution courant faible:	. 10 prises RJ 45
	Nota : la disposition des prises sera étudiée de façon à préserver une grande souplesse dans l'organisation des postes de travail du personnel.	
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. norme	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: < 1,2 sec. Isolation / autres espaces: 30 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, supportant un trafic intense et traité de façon à éviter la résonance des pas Murs: selon objectifs acoustiques, peinture ou matériaux lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques et matériau clair	

C	**INALCO**
C1	ACCUEIL ET VIE SOCIALE
C12	Vie des étudiants

C121	**Salle d'activités associatives**	**SU = 24 m2**
VOCATION	Salle à disposition des étudiants pour organiser diverses activités en relation avec les enseignements. Capacité moyenne d'accueil : 3 personnes par salle Ces salles seront également utilisées temporairement, en début d'année scolaire, par les mutuelles étudiant pour les inscriptions.	
LOCALISATION	Facilement accessible depuis le hall d'accueil (C111). À l'écart des espaces d'enseignement en raison du caractère bruyant de certaines activités.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 400 daN/m2 1 des 3 salles est équipée d'un point d'eau.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. plan de travail avec évier dans 1 des 3 salles
	Hors enveloppe travaux:	. bureaux, sièges, tables de réunion . postes informatiques . mobilier de rangement
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 4 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 4 prises 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible :	. 6 prises RJ 45 . 1 prise TV
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Pour 1 des 3 salles : arrivées d'eau chaude et froide, évacuation	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: sol plastique Murs: peinture lessivable, revêtement dur de protection au droit de l'évier Plafond: selon objectifs acoustiques	

C	**INALCO**
C1	ACCUEIL ET VIE SOCIALE
C12	Vie des étudiants

C122	**Bureau des associations**	**SU = 15 m2**
VOCATION	Bureau accueillant les activités des syndicats étudiants, des associations sportives ... Capacité moyenne d'accueil : 2 personnes par bureau.	
LOCALISATION	Facilement accessible depuis le hall d'accueil (C111).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. signalétique
	Hors enveloppe travaux:	. bureaux, sièges . postes informatiques . mobilier de rangement
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 3 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 3 prises 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible :	. 4 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

C C1	**INALCO** ACCUEIL ET VIE SOCIALE

C13	**Bureau des anciens élèves** **SU = 15 m2**
VOCATION	Bureau géré par les associations des anciens élèves. 2 postes de travail.
LOCALISATION	Facilement accessible depuis le hall d'accueil (C111).
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . signalétique Hors enveloppe travaux: . bureaux, sièges . postes informatiques . mobilier de rangement
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort : . 3 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 3 prises 10/16A+T sur réseau protégé Distribution courant faible : . 4 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

C C1	**INALCO** ACCUEIL ET VIE SOCIALE

C14	**Bureau des stages** **SU = 15 m2**
VOCATION	Bureau d'accueil des étudiants pour l'organisation de stages à l'extérieur de l'établissement. 1 poste de travail.
LOCALISATION	Facilement accessible depuis le hall d'accueil (C111).
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . signalétique Hors enveloppe travaux: . bureaux, sièges . poste informatique . mobilier de rangement
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort : . 3 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 3 prises 10/16A+T sur réseau protégé Distribution courant faible : . 4 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

C C1	**INALCO** ACCUEIL ET VIE SOCIALE

C15	**Sanitaires des étudiants**	**SU = 360 m2**
VOCATION	Sanitaires des étudiants de l'INALCO (90 WC environs, y compris WC accessibles aux personnes à mobilité réduite).	
LOCALISATION	Les sanitaires sont répartis en fonction des effectifs des étudiants accueillis, avec au minimum un bloc par niveau du bâtiment comprenant des espaces d'enseignement.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 250 daN/m2 Le sol comportera une légère pente afin d'améliorer l'évacuation d'eau vers le siphon de sol. Cloisonnement intérieur léger, ne reposant pas sur les sol, permettant le lavage à grande eau.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux :	. vasques intégrées . cuvettes à l'anglaise avec chasse d'eau incorporée dans le cloisonnement (la trappe d'accès ne doit pas pouvoir être démontée sauf par le personnel d'entretien) . miroirs . sèche-mains électriques . distributeurs de savon et papier . patères (dans WC et lavabos) . condamnation pour chaque accès à chaque bloc
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. alimentations pour les sèche-mains . prises 10/16 A+T sur réseau normal, protégées selon les normes, à 1 m du sol pour entretien
	Distribution courant faible:	néant
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	150 à 200 lux général
RÉSEAUX FLUIDES	. arrivées d'eau chaude et froide, évacuations d'eau, siphons de sol	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: 0,5 sec. Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, lessivable, étanchéité à soigner de façon à éviter les infiltrations dans les espaces mitoyens (les sanitaires sont lavés à grande eau) Murs: revêtement dur de protection des pourtours des vasques et peinture lessivable Plafond: faux plafond ou peinture lessivable	

C C2 C21	**INALCO** ESPACES D'ENSEIGNEMENT Amphithéâtres

C211 **C212** **C213**	**Amphithéâtre de 300 places** **Amphithéâtre de 200 places** **Amphithéâtre de 150 places**	**SU = 300 m2** **SU = 200 m2** **SU = 150 m2**
VOCATION	Les amphithéâtres sont destinés à recevoir des cours à fort effectif. Possibilité de transmettre les cours par vidéo projection d'un amphi de 300 pl. à l'autre.	
LOCALISATION	Les amphithéâtres sont de préférence directement accessible depuis le hall d'accueil (C111), de telle sorte que le volume du hall d'accueil soit utilisé comme espace de dégagement, permettant aux étudiants l'attente et la déambulation avant et après les cours.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Plancher:	. aménagé en gradins ou en pente de telle sorte que chaque place dispose d'un bon angle de vue . la chaire de l'enseignant doit être surélevée par rapport au 1er rang des sièges . charge d'exploitation: 400 daN/m2
	Hauteur libre minimale sous la partie la plus haute du plancher: 2,80 m Éclairage naturel : oui, avec protection solaire selon orientation et possibilité d'occultation totale Protection contre le vol et détection anti intrusion. Les accès sont commandés par des sas dont les portes possèdent un oculus. Ces portes sont disposées de telle sorte que les allées et venues du public ne perturbent pas les cours. Certaines places doivent être accessibles aux handicapés en fauteuil roulant.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. sièges avec tablettes offrant une position confortable pour l'écriture . écran de projection escamotable . support au plafond pour le vidéo projecteur . chaire de l'enseignant avec pupitre démontable . tableau en triptyque . enceintes acoustiques intégrées . protection contre le vol
	Hors enveloppe travaux:	. matériel audiovisuel (excepté enceintes acoustiques): . micros, amplificateur . magnétoscope . vidéo projecteur . ordinateurs portables
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. prises 10/16A+T sur réseau normal en périphérie tous les 7ml pour entretien . alimentation du vidéo projecteur en plafond . pour la chaire de l'enseignant : . 2 prises 10/16A+T sur réseau protégé + 2 prises 10/16A+T sur réseau normal intégrées au pupitre de commande pour alimentation du matériel . 2 prises 10/16A+T sur réseau protégé + 2 prises 10/16A+T sur réseau normal intégrées près du tableau
	Distribution courant faible:	. pour la chaire de l'enseignant : . 1 prise téléphone intégrées au pupitre de commande . 2 prises informatiques intégrées au pupitre de commande . raccordements audio et vidéo pour sonorisation et vidéo projecteur . pour la salle : . réservations pour le raccordement du vidéo projecteur

C	**INALCO**
C2	ESPACES D'ENSEIGNEMENT
C21	Amphithéâtres

C211 **C212** **C213**	**Amphithéâtre de 300 places** **(suite)** **Amphithéâtre de 200 places** **Amphithéâtre de 150 places**
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 400 lux en niveau d'éclairement général 500 lux au dessus du tableau et de la chaire avec graduateur Les commandes de l'éclairage seront centralisées au niveau du pupitre et près de la porte d'entrée, et permettront sa répartition sur tout ou partie de la salle.
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,7 +/- 0,1 sec. Isolement / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement souple, résistant aux brûlures de cigarette; protection renforcée des nez de marche Murs: selon objectifs acoustiques, lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

C	**INALCO**
C2	ESPACES D'ENSEIGNEMENT
C22	Salles de cours

C221 **C222**	**Salle de 100 places gradinée** **Salle de 75 places gradinée**	**SU = 120 m2** **SU = 90 m2**
VOCATION	Les salles gradinées sont destinées à recevoir des cours en effectif moyen.	
LOCALISATION	En liaison facile le hall d'accueil (C111), par l'intermédiaire d'une circulation principale. Des espaces de dégagement suffisamment larges sont aménagés au droit des salles pour servir d'espaces d'attente et de déambulation.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Plancher:	. aménagé en gradins . la chaire de l'enseignant doit être surélevée par rapport au 1er rang des sièges . charge d'exploitation: 400 daN/m2
	Hauteur libre minimale sous la partie la plus haute du plancher: 2,80 m Éclairage naturel : oui, avec protection solaire selon orientation et possibilité d'occultation totale	
	Les portes d'accès sont munies d'un oculus. L'aménagement des sièges et le traitement des circulations doit tenir compte des allées et venues fréquentes pendant les cours afin d'en réduire la gêne au minimum. Certaines places doivent être accessibles aux handicapés en fauteuil roulant.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. sièges avec tablettes offrant une position confortable pour l'écriture . tablette support pour vidéo projecteur ou projecteur de diapositives, dans l'axe de l'écran, au niveau des sièges . écran de projection escamotable . chaire de l'enseignant avec pupitre démontable . tableau en triptyque
	Hors enveloppe travaux:	. matériel audiovisuel
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. prises 10/16A+T sur réseau normal en périphérie tous les 7ml pour entretien . 2 prises 10/16A+T sur réseau protégé près du tableau . 2 prises 10/16A+T sur réseau normal près du tableau . 2 prises 10/16A+T sur réseau normal au fond de la salle . 1 prise 10/16A+T sur réseau normal au niveau de la tablette support pour vidéo projecteur ou projecteur de diapositives
	Distribution courant faible:	. 1 prise téléphone près du tableau . 1 prise informatique près du tableau . 1 prise informatique au niveau de la tablette support pour vidéo projecteur ou projecteur de diapositives . 1 prise TV près du tableau
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	400 lux en niveau d'éclairement général 500 lux sur le tableau et la chaire, avec gradateur
	Les commandes de l'éclairage seront centralisées au niveau du pupitre et près de la porte d'entrée, et permettront sa répartition sur tout ou partie de la salle.	
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	

C	**INALCO**
C2	ESPACES D'ENSEIGNEMENT
C22	Salles de cours

C221 **C222**	**Salle de 100 places gradinée** **(suite)** **Salle de 75 places gradinée**
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,7 +/- 0,1 sec. Isolement / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement souple, résistant aux brûlures de cigarette; protection renforcée des nez de marche Murs: selon objectifs acoustiques, lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

C C2 C22	**INALCO** ESPACES D'ENSEIGNEMENT Salles de cours

C223 **C224** **C225**	**Salle de 50 places** **Salle de 40 places** **Salle de 30 places**	**SU = 75 m2** **SU = 60 m2** **SU = 45 m2**
VOCATION	Salles de cours pour moyens et petits effectifs.	
LOCALISATION	Facilement accessibles depuis les circulations principales du bâtiment.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,80 m Éclairage naturel: oui, avec protection solaire selon orientation; possibilité d'occultation totale Charge d'exploitation: 400 daN/m2 Les portes d'accès sont munies d'un oculus.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: Hors enveloppe travaux:	. tableau blanc, utilisable pour les projections . bureau de l'enseignant . tables et sièges pour les étudiants . matériel audiovisuel
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort: Distribution courant faible:	. prises 10/16A+T sur réseau normal en périphérie tous les 7ml pour entretien . 2 prises 10/16A+T sur réseau protégé près du tableau . 2 prises 10/16A+T sur réseau normal près du tableau . 2 prises 10/16A+T sur réseau normal au fond de la salle . 1 prise téléphone près du tableau . 1 prise informatique près du tableau . 1 prise TV près du tableau
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: Les commandes d'éclairage seront centralisées au niveau du tableau.	400 lux en niveau d'éclairement général 500 lux sur le tableau
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,7 +/- 0,1 sec. Isolement / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement souple, résistant aux brûlures de cigarette Murs: selon objectifs acoustiques, lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

C	**INALCO**
C2	ESPACES D'ENSEIGNEMENT
C22	Salles de cours

C226 **C227**	**Salle de 20 places** **Salle de 10 places**	**SU = 32 m2** **SU = 20 m2**
VOCATION	Salles de cours pour petits effectifs.	
LOCALISATION	Les salles sont réparties dans le bâtiment en : . 4 groupes de 3 salles de 20 places, . 7 groupes de 4 salles de 10 places, de telle sorte que l'accès à chacun de ces groupes puisse être équipé d'un dispositif de contrôle (digicode, badge, ...).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,80 m Éclairage naturel: oui, avec protection solaire selon orientation; possibilité d'occultation totale Charge d'exploitation: 400 daN/m2 Les portes d'accès sont munies d'un oculus.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. tableau blanc, utilisable pour les projections
	Hors enveloppe travaux:	. bureau de l'enseignant . tables et sièges pour les étudiants . matériel audiovisuel
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 4 prises 10/16A+T sur réseau normal réparties dans la salle . 2 prises 10/16A+T sur réseau protégé près du tableau
	Distribution courant faible:	. 1 prise téléphone près du tableau . 1 prise informatique près du tableau . 1 prise TV près du tableau
	Toutes les mesures seront prise afin qu'un ou plusieurs groupes de ces salles puisse éventuellement être équipé ultérieurement d'un dispositif de câblage courants forts et faibles nécessaire à l'installation d'un laboratoire de langue et d'informatique.	
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	400 lux en niveau d'éclairement général 500 lux sur le tableau
	Les commandes d'éclairage seront centralisées au niveau du tableau.	
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: < 0,7 sec. Isolement / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement souple, résistant aux brûlures de cigarette Murs: selon objectifs acoustiques, lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

C	**INALCO**
C2	ESPACES D'ENSEIGNEMENT
C23	Laboratoires de langues et d'informatique

C231 **C232** **C233**	**Laboratoire de 12 places** **Laboratoire de 18 places** **Laboratoire de 24 places**	**SU = 30 m2** **SU = 45 m2** **SU = 60 m2**
VOCATION	Les laboratoires sont utilisés soit pour l'apprentissage des langues en travaux dirigés ou en libre service. Chaque étudiant dispose d'un poste informatisé avec un écran et un casque-micro.	
LOCALISATION	Les laboratoires constituent des espaces sensibles, situés de préférence dans les étages supérieurs du bâtiment, à proximité immédiate du "secteur multimédia & informatique pédagogique (C4). Ils formeront une entité isolée à l'intérieur des espaces d'enseignement, dont l'accès des étudiants pourra être contrôlé en un point unique.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,80 m Éclairage naturel: oui, avec protection solaire selon orientation; possibilité d'occultation totale Charge d'exploitation: 400 daN/m2 Les portes d'accès sont munies d'un oculus.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. estrade pour installation du poste professeur
	Hors enveloppe travaux:	. 1 poste professeur . postes élèves . sièges . armoires de rangement fermant à clé
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. tableau électrique en attente avec une puissance à déterminer avec l'installateur des laboratoires
	Distribution courant faible:	. 1 prise téléphone près du poste professeur . raccordements informatiques à déterminer avec l'installateur des laboratoires . 1 prise TV près du poste professeur
	La salle sera équipée de plinthes sur toute sa périphérie capables de recevoir les câblages courants forts et courants faibles desservant le poste professeur et les postes élèves.	
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	400 lux en niveau d'éclairement général 500 lux sur le tableau
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: < 0,7 sec. Isolement / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement souple, résistant aux brûlures de cigarette Murs: selon objectifs acoustiques, lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

C	**INALCO**
C2	ESPACES D'ENSEIGNEMENT
C24	Espaces annexes

C241	**Bureau des appariteurs**	**SU totale = 40 m2**
VOCATION	Espace de travail du personnel chargé de l'organisation pratique des enseignements dans les salles de cours et amphithéâtres : mise en place et gestion de matériel technique mobile, configuration du mobilier des salles, maintenance technique, ... 6 postes de travail en tout.	
LOCALISATION	La surface de 40 m2 est divisée en plusieurs espaces localisés à proximité des espaces d'enseignement, en fonction de leur répartition dans le bâtiment.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux:	. bureaux avec retour . sièges . postes informatiques . armoire ou étagères pour documents . lampe de bureau . poubelle
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. par tranche de 7 m2 de SU : . 2 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 2 prises 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible :	. par tranche de 7 m2 de SU : . 3 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

C	**INALCO**
C2	ESPACES D'ENSEIGNEMENT
C24	Espaces annexes

C242	**Stockage matériel pédagogique**	**SU totale = 40 m2**
VOCATION	Dépôt de matériel pédagogique, cartes , ... utilisés par les enseignants pour animer leur cours.	
LOCALISATION	La surface de 40 m2 est divisée en plusieurs espaces attenants aux bureaux des appariteurs.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,80 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 400 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux:	. meubles de rangement & rayonnages
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 1 prise 10/16 A+T sur réseau normal par espace
	Distribution courant faible:	. néant
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	150 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 16°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, résistant aux chocs Murs: matériau ou peinture lessivable, plinthes anti-choc Plafond: peinture lessivable, pas de faux plafond	

C C3	INALCO ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

C31 à C33	Fiche-type : Espace de bureau
VOCATION	Bureaux réservés au personnel chargé de l'organisation de l'enseignement. Cette fiche-type est valable pour les espaces de bureaux suivants : C311 à C317, C321 à C323, C331 à C334
LOCALISATION	Tous les espaces liés à l'organisation de l'enseignement sont regroupés en une entité fonctionnelle, facilement accessible depuis les circulations principales des étudiants.
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2 Les bureaux seront traités de façon à laisser une grande souplesse dans l'évolution potentielle des cloisonnements et dans la répartition des surfaces individuelles, tout en identifiant l'emprise de chaque service.
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . signalétique . caméra de surveillance dans le bureau d'acquittement des droits (C315) Hors enveloppe travaux: • pour chaque poste de travail : . 1 bureau avec retour . 1 siège de travail . 1 poste informatique . armoire ou étagères pour documents . chaises visiteurs • en + dans le bureau d'acquittement des droits (C315) : . meuble comptoir sécurisé
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort : . pour chaque poste de travail : . 2 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 2 prises 10/16A+T sur réseau protégé Distribution courant faible : . pour chaque poste de travail : . 2 prises RJ 45 par poste de travail
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

C C3 C32	**INALCO** ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT Scolarité formation continue

C324	**Salle de réunion 10 personnes** **SU = 20 m2**
VOCATION	Salle de réunion utilisée préférentiellement par le service chargé de la formation continue.
LOCALISATION	À proximité immédiate des bureaux de la formation continue, facilement accessible pour des personnes extérieures à l'établissement.
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux: . table de réunion, desserte, sièges . rangements
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort : . 4 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 4 prises 10/16A+T sur réseau protégé Distribution courant faible : . 4 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération:0,4 < Tr ≤ 0,7 sec. Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique Murs: peinture ou revêtement lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

C	**INALCO**
C3	ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT
C33	Accompagnement pédagogique

C335	**Salle de travail des enseignants**	**SU = 24 m2** **SU = 36 m2**
VOCATION	Salles de travail communes réservées aux enseignants. Les salles de 24 m2 comportent chacune 6 postes de travail. Les salles de 36 m2 comportent chacune 9 postes de travail.	
LOCALISATION	Regroupées avec les autres espaces de l'accompagnement pédagogique.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2 Les bureaux seront traités de façon à laisser une grande souplesse dans l'évolution potentielle des cloisonnements et dans la répartition des surfaces individuelles, tout en identifiant l'emprise de chaque service.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . signalétique Hors enveloppe travaux: . tables de travail . sièges . postes informatiques . armoire ou étagères pour documents	
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort : . pour chaque poste de travail : . 1 prise 10/16 A+T sur réseau normal . 1 prise 10/16A+T sur réseau protégé . 2 prises 10/16 A+T à la périphérie pour entretien Distribution courant faible : . pour chaque poste de travail : . 2 prises RJ 45 par poste de travail . 1 prise TV dans la salle	
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail	
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

C C3 C33	**INALCO** ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT Accompagnement pédagogique

C336	**Réception des étudiants**	**SU = 7 m2**
VOCATION	Salle permettant aux enseignants de s'entretenir individuellement avec les étudiants.	
LOCALISATION	Regroupées avec les autres espaces de l'accompagnement pédagogique, facilement accessible depuis les circulations des étudiants.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. signalétique
	Hors enveloppe travaux:	. table . sièges . postes informatiques . armoire ou étagères pour documents
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 2 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 1 prise 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible :	. 2 prises RJ 45 par poste de travail
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation	/ autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

C	**INALCO**
C3	ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT
C33	Accompagnement pédagogique

C337	**Vestiaire / dépôt des enseignants** **SU = 24 m2**
VOCATION	Salle utilisée par les enseignants pour déposer leurs effets personnels dans des casiers consignes automatiques
LOCALISATION	Regroupées avec les autres espaces de l'accompagnement pédagogique. À proximité immédiate des salles de travail des enseignants.
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 400 daN/m2
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . signalétique Hors enveloppe travaux: . 120 casiers libre service
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort : . 3 prises 10/16A+T sur réseau normal Distribution courant faible : . néant
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

C	**INALCO**
C3	ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT
C34	Espaces communs

C341	**Salle de réunion 20 à 25 personnes**	**SU = 40 m2**
VOCATION	Salle de réunion utilisée par l'ensemble du personnel chargé de l'organisation de l'enseignement.	
LOCALISATION	En position centrale par rapport aux autres espaces de l'organisation de l'enseignement.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux:	. table de réunion, desserte, sièges . rangements
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 4 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 4 prises 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible :	. 4 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération:0,4 < Tr ≤ 0,7 sec. Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique Murs: peinture ou revêtement lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

C	**INALCO**
C3	ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT
C34	Espaces communs

C342	**Local photocopieur, stockage fournitures** **SU = 20 m2**
VOCATION	Espace recevant les photocopieurs et les fournitures communes à usage du personnel de l'organisation de l'enseignement.
LOCALISATION	En position centrale par rapport aux autres espaces l'organisation de l'enseignement. Éventuellement dissocié en plusieurs espaces en fonction de la répartition des locaux de l'organisation de l'enseignement.
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: indifférent Charge d'exploitation: 400 daN/m2
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux: . plan de travail . rangements . photocopieurs . imprimantes
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort: . 4 prises 10/16 A+T sur réseau normal Distribution courant faible: . 2 prises informatiques
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 limité à 35 dB(A) Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

C C3 C34	**INALCO** ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT Espaces communs

C343	**Salle de détente du personnel et des enseignants SU = 50 m2**
VOCATION	Espace de convivialité, à disposition du personnel de l'INALCO, pour se détendre, se restaurer rapidement le midi ...
LOCALISATION	En position centrale par rapport aux bureaux du personnel et des enseignants de l'INALCO. Cet espace pourra éventuellement être prolongé par une terrasse extérieure permettant d'installer tables et chaises.
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale : 2,50 m Éclairage naturel: oui, avec protection solaire selon orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2 Cet espace comporte un coin fumeur isolé d'environ 10 m2, séparé du reste de la surface par une cloison vitrée avec porte.
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . meuble comptoir avec : . évier simple bac intégré . rangements intégrés en partie basse fermant à clef . éléments de rangement adossés à la cloison fermant à clef . cloisonnement vitré de l'espace fumeur Hors enveloppe travaux: . tables et sièges . réfrigérateur . four micro-ondes
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort : . 6 prises 10/16 A+T sur réseau normal Distribution courant faible : . 2 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	. arrivée d'eau chaude et froide, évacuation
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant, avec renouvellement d'air spécifique pour l'espace fumeur Nota : une extraction d'air spécifique sera installé à proximité de l'emplacement du four micro-ondes.
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération:0,4 < Tr ≤ 0,7 sec. Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

C C3 C34	**INALCO** ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT Espaces communs

C344	**Sanitaires du personnel**	**SU = 40 m2**
VOCATION	Sanitaires réservés au personnel de l'organisation de l'enseignement. La surface proposée sera éventuellement ajustée afin de respecter la quantité de sanitaires imposée par le Code du Travail en fonction des effectifs prévus pour l'ensemble du personnel de l'INALCO (à l'exception des espaces administratifs (C5) qui possèdent leurs propres sanitaires).	
LOCALISATION	Dans les espaces internes accessibles uniquement par le personnel de l'INALCO, répartis en plusieurs blocs.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux :	. vasques intégrées . cuvettes à l'anglaise avec chasse d'eau incorporée . miroirs . sèche-mains électriques . patères . distributeurs de papier pour les WC . distributeurs de savons . sèche-mains
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. alimentations pour les sèche-mains . prises 10/16 A+T sur réseau normal, protégées selon les normes, à 1 m du sol pour entretien
	Distribution courant faible:	néant
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	200 lux général
RÉSEAUX FLUIDES	. arrivées d'eau chaude et froide . évacuations d'eau	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: 0,5 sec. Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, lessivable, étanchéité à soigner de façon à éviter les infiltrations dans les espaces mitoyens (les sanitaires sont lavés à grande eau) Murs: revêtement dur de protection des pourtours des vasques et peinture lessivable Plafond: faux plafond ou peinture lessivable	

C C4 C41	**INALCO** SECTEUR MULTIMÉDIA & INFORMATIQUE PÉDAGOGIQUE Maintenance

C411	**Atelier audiovisuel et micro-informatique** **SU = 35 m2**	
VOCATION	Atelier du personnel responsable de la production audiovisuelle et multimédia à usage pédagogique. 3 postes de travail.	
LOCALISATION	Tous les espaces constituant le secteur multimédia & informatique pédagogique sont regroupés, à proximité de l'accompagnement pédagogique (C33).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2 Une partie de cet espace représentant 10 m2 est isolée et climatisée pour les serveurs informatiques, avec un faux plancher technique.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. protection contre le vol et détection anti intrusion . faux plancher technique dans salle serveur . détection incendie . climatisation . raccordement fibre optique avec réseau boucle local si disponible sur le site
	Hors enveloppe travaux:	. matériel informatique et technique spécifique . plans de travail et sièges . mobilier informatique . armoires de rangement
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 8 prises 10/16 A+T sur réseau normal à hauteur de plan de travail . 8 prises 10/16A+T sur réseau protégé à hauteur de plan de travail . dans la partie local serveurs : alimentation par tableau électrique indépendant; répartition des branchements à positionner en fonction du matériel utilisé
	Distribution courant faible :	. 3 prises téléphone à hauteur de plan de travail . 9 prises informatiques à hauteur de plan de travail . dans la partie local serveurs : arrivées des réseaux et répartition des branchements à positionner en fonction du matériel utilisé
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	

C	**INALCO**
C4	SECTEUR MULTIMÉDIA & INFORMATIQUE PÉDAGOGIQUE
C41	Maintenance

C411	**Atelier audiovisuel et micro-informatique** **(suite)**
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant Dans la partie local serveurs : Température: climatisation 20 +/- 2°C Hygrométrie: 50 +/- 10% Renouvellement d'air: 0,5 volume par heure Filtration: 85% d'efficacité opacimétrique
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques Faux plancher technique dans la partie local serveurs.

C	**INALCO**
C4	SECTEUR MULTIMÉDIA & INFORMATIQUE PÉDAGOGIQUE
C42	Documentation - archivage

C421	**Bureau du responsable**	**SU = 12 m2**
VOCATION	Espace de travail du chef de service du catalogage et de l'archivage des documents photographiques, audio et vidéo. 1 poste de travail.	
LOCALISATION	De façon générale, tous les espaces constituant le secteur multimédia & informatique pédagogique sont regroupés, à proximité de l'accompagnement pédagogique (C33). Le secteur documentation - archivage sera en liaison facile avec les espaces d'études de la bibliothèque (B21).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. signalétique
	Hors enveloppe travaux:	. 1 bureau avec retour . 1 siège de travail . 1 poste informatique . armoire ou étagères pour documents . chaises visiteurs
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 2 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 2 prises 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible :	. 3 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

C C4 C42	**INALCO** SECTEUR MULTIMÉDIA & INFORMATIQUE PÉDAGOGIQUE Documentation - archivage

C422	**Salle de travail**	**SU = 15 m2**
VOCATION	Salle à disposition des enseignants pour effectuer des recherches sur le matériel documentaire.	
LOCALISATION	De façon générale, tous les espaces constituant le secteur multimédia & informatique pédagogique sont regroupés, à proximité de l'accompagnement pédagogique (C33). Le secteur documentation - archivage sera en liaison facile avec les espaces d'études de la bibliothèque (B21).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. signalétique
	Hors enveloppe travaux:	. table de travail, sièges . postes informatiques . postes de consultation diapositives
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 4 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 4 prises 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible :	. 6 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

C C4 C42	**INALCO** SECTEUR MULTIMÉDIA & INFORMATIQUE PÉDAGOGIQUE Documentation - archivage

C423	**Espace de catalogage**	**SU = 15 m2**
VOCATION	Traitement des documents manipulés dans la salle de travail (C422). 2 postes de travail.	
LOCALISATION	De façon générale, tous les espaces constituant le secteur multimédia & informatique pédagogique sont regroupés, à proximité de l'accompagnement pédagogique (C33). Le secteur documentation - archivage sera en liaison facile avec les espaces d'études de la bibliothèque (B21).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 600 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. contrôle d'accès
	Hors enveloppe travaux:	. table de travail, sièges . postes informatiques . postes de consultation diapositives . meubles de rangement
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 4 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 4 prises 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible :	. 6 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant Aucune canalisation ne devra traverser cet espace (arrivée d'eau, évacuation eau usée ou eau de pluie).	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, anti-choc, ne générant pas de poussière Mur: peinture lessivable, plinthes et lisses anti-chocs Plafond: peinture lessivable, pas de faux-plafond	

C C4 C42	**INALCO** SECTEUR MULTIMÉDIA & INFORMATIQUE PÉDAGOGIQUE Documentation - archivage

C424	**Espace de stockage des documents audio et vidéo SU = 30 m2**
VOCATION	Stockage des documents manipulés dans la salle de travail (C422).
LOCALISATION	De façon générale, tous les espaces constituant le secteur multimédia & informatique pédagogique sont regroupés, à proximité de l'accompagnement pédagogique (C33). Le secteur documentation - archivage sera en liaison facile avec les espaces d'études de la bibliothèque (B21).
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 600 daN/m2
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . contrôle d'accès Hors enveloppe travaux: . meubles de rangement . desserte
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort : . 2 prises 10/16 A+T sur réseau normal Distribution courant faible : . néant
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant Aucune canalisation ne devra traverser cet espace (arrivée d'eau, évacuation eau usée ou eau de pluie).
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Débit d'air neuf: 0,5 volume par heure Filtration: 95% d'efficacité opacimétrique
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: < 0,8 sec. Isolement / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, anti-choc, ne générant pas de poussière Mur: peinture lessivable, plinthes et lisses anti-chocs Plafond: peinture lessivable, pas de faux-plafond

C C4 C43	**INALCO** SECTEUR MULTIMÉDIA & INFORMATIQUE PÉDAGOGIQUE Studio d'enregistrement

C431	**Cabine d'enregistrement son**	**SU = 15 m2**
VOCATION	Espace utilisé pour les enregistrements sonores.	
LOCALISATION	De façon générale, tous les espaces constituant le secteur multimédia & informatique pédagogique sont regroupés, à proximité de l'accompagnement pédagogique (C33).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,30m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 250 daN/m2 Baie vitrée vers la régie (C432).	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: Hors enveloppe travaux:	. protection contre le vol . table de travail . pupitre de contrôle et microphone . rayonnages contre la paroi du fond . sièges . patères
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort : Distribution courant faible :	. 2 prises 10/16A+T sur réseau normal . alimentations spécifiques à déterminer avec l'installateur du matériel d'enregistrement . branchements spécifiques à déterminer avec l'installateur du matériel d'enregistrement
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: Éclairage à incandescence uniquement (pas de néon).	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	. Chape flottante du plancher . Isolation intérieure des murs et du plafond conforme aux spécifications suivantes et incluse dans l'enveloppe travaux : . limite maximale de bruit de fond résultant de la climatisation : NR 25 limité à 30 dB(A) rose . durée de réverbération: 0,5 +/- 0,1 sec. . isolement du plateau par rapport aux locaux environnants ou à l'extérieur : 60 dB(A) . niveau maximum de bruit d'impact: 35 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement textile anti-tache et anti-statique Murs: matériau lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

C C4 C43	**INALCO** SECTEUR MULTIMÉDIA & INFORMATIQUE PÉDAGOGIQUE Studio d'enregistrement

C432	**Régie** **SU = 15 m2**
VOCATION	Espace utilisé pour les enregistrements sonores, contenant les consoles de mixages et les appareils d'enregistrement. 1 poste de travail.
LOCALISATION	De façon générale, tous les espaces constituant le secteur multimédia & informatique pédagogique sont regroupés, à proximité de l'accompagnement pédagogique (C33).
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,30m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 400 daN/m2 Baie vitrée vers la cabine d'enregistrement son (C431).
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . protection contre le vol . table de travail Hors enveloppe travaux: . pupitre de contrôle et microphone . rayonnages contre la paroi du fond . sièges . patères
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort : . 2 prises 10/16A+T sur réseau normal . alimentations spécifiques à déterminer avec l'installateur du matériel d'enregistrement Distribution courant faible : . branchements spécifiques à déterminer avec l'installateur du matériel d'enregistrement
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail Éclairage à incandescence uniquement (pas de néon).
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 25 limité à 30 dB(A) Durée de réverbération: 0,5 +/- 0,1 sec. Isolement / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement textile anti-tache et anti-statique Murs: matériau lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

C C4 C43	**INALCO** SECTEUR MULTIMÉDIA & INFORMATIQUE PÉDAGOGIQUE Studio d'enregistrement

C433	**Réception et enregistrement TV** **SU = 15 m2**
VOCATION	Espace de travail réservé au personnel de l'INALCO pour: . la réception des émissions diffusées par satellite (antennes paraboliques à positionnement commandé depuis cette salle) ou par le câble . la copie des cassettes vidéo, l'enregistrement des émissions en vidéo, le transcodage des cassettes vidéo . le visionnement des enregistrements par les enseignants afin d'effectuer des sélections 1 poste de travail.
LOCALISATION	De façon générale, tous les espaces constituant le secteur multimédia & informatique pédagogique sont regroupés, à proximité de l'accompagnement pédagogique (C33).
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50m Éclairage naturel: oui, avec protection solaire selon orientation, totalement occultable Charge d'exploitation: 400 daN/m2
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . protection contre le vol Hors enveloppe travaux: . plans de travails, sièges . meubles de rangement . magnétoscopes . écrans de contrôle . racks pour matériel électronique
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort : . 4 prises 10/16A+T sur réseau normal à hauteur de plan de travail . 8 prises 10/16A+T sur réseau protégé à hauteur de plan de travail Distribution courant faible: . 2 prises téléphone à hauteur de plan de travail . 4 prises informatiques à hauteur de plan de travail . 2 prises TV / FM . raccordements vers les antennes paraboliques . raccordement vers le réseau de distribution câblé parisien . raccordement "boucle locale" . la distribution des différentes prises TV réparties dans les locaux de l'INALCO s'effectue depuis cet espace
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail Éclairage à incandescence uniquement (pas de néon).
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C et rafraîchissement de 1 à 5 °C par rapport à la temp. extérieure Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3 / heure / personne

C C4 C43	**INALCO** SECTEUR MULTIMÉDIA & INFORMATIQUE PÉDAGOGIQUE Studio d'enregistrement

C433	**Réception et enregistrement TV** **(suite)**
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

C C4 C44	**INALCO** SECTEUR MULTIMÉDIA & INFORMATIQUE PÉDAGOGIQUE Informatique pédagogique

C441	**Bureau du responsable**	**SU = 12 m2**
VOCATION	Espace de travail du technicien responsable de l'informatique pédagogique. 1 poste de travail.	
LOCALISATION	De façon générale, tous les espaces constituant le secteur multimédia & informatique pédagogique sont regroupés, à proximité de l'accompagnement pédagogique (C33).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. signalétique
	Hors enveloppe travaux:	. 1 bureau avec retour . 1 siège de travail . 1 poste informatique . armoire ou étagères pour documents . chaises visiteurs
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 4 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 4 prises 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible :	. 6 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

C C5	INALCO ADMINISTRATION

C51 à C57	**Fiche-type : Espace de bureau**
VOCATION	Bureaux réservés au personnel administratif de l'INALCO. Cette fiche-type est valable pour les espaces de bureaux suivants : C512 à C518, C521 à C523, C531 à C534, C541 à C543, C551 à C555, C561 à C563, C571
LOCALISATION	Tous les espaces constituant les services administratifs de l'INALCO seront regroupés dans le bâtiment afin de constituer une entité homogène.
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2 Les bureaux seront traités de façon à laisser une grande souplesse dans l'évolution potentielle des cloisonnements et dans la répartition des surfaces individuelles, tout en identifiant l'emprise de chaque service.
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . signalétique Hors enveloppe travaux: • pour chaque poste de travail : . 1 bureau avec retour . 1 siège de travail . 1 poste informatique . armoire ou étagères pour documents . chaises visiteurs • en + dans les bureaux du Président, Vice-Président, Secrétaire Général : . table de réunion
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort : • dans bureaux du Président, Vice-Président, Secrétaire Général : . 4 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 4 prises 10/16A+T sur réseau protégé • dans les autres bureaux, pour chaque poste de travail : . 2 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 2 prises 10/16A+T sur réseau protégé Distribution courant faible : • dans tous les bureaux : . 2 prises RJ 45 par poste de travail
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant

C C5	**INALCO** ADMINISTRATION

C51 à C57	**Fiche-type : Espace de bureau** **(suite)**
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Pour les bureaux du directeur et du directeur adjoint : Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A) Pour les autres bureaux : Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol : . bureaux du Président, Vice-Président, Secrétaire Général : moquette antistatique . autres bureaux : moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

C C5 C51	**INALCO** ADMINISTRATION Présidence

C519	**Salle de réunion 8 personnes**	**SU = 16 m2**
VOCATION	Salle de réunion utilisée prioritairement par le personnel de la Présidence.	
LOCALISATION	Regroupée avec les autres espaces de la Présidence, à proximité immédiate d'un bureau secrétariat commun (C518).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux:	. table de réunion, desserte, sièges . rangements
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 4 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 4 prises 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible :	. 4 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération:0,4 < Tr ≤ 0,7 sec. Isolation	/ autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique Murs: peinture ou revêtement lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

C	**INALCO**
C5	ADMINISTRATION
C56	Service informatique

C564	**Atelier des techniciens**	**SU = 40 m2**
VOCATION	Bureau des techniciens informatiques de l'INALCO. 4 postes de travail.	
LOCALISATION	En position centrale parmi les autres espaces administratifs.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. signalétique
	Hors enveloppe travaux:	. plans de travail . sièges de travail . postes informatiques . armoires hautes
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 12 prises 10/16 A+T sur réseau normal à hauteur de plan de travail . 12 prises 10/16A+T sur réseau protégé à hauteur de plan de travail
	Distribution courant faible :	. 4 prises téléphone à hauteur de plan de travail . 12 prises informatiques à hauteur de plan de travail
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

C	**INALCO**
C5	ADMINISTRATION
C56	Service informatique

C565	**Salle serveurs**	**SU = 15 m2**
VOCATION	Salle recevant le matériel informatique et technique gérant l'ensemble des réseaux de l'INALCO. La disposition du matériel doit permettre au personnel d'y accéder facilement.	
LOCALISATION	En position centrale parmi les autres espaces administratifs. Regroupé avec les autres espaces du service informatique (C56).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale : 2,30 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation : 400 daN/m2 Serrure de sûreté. Faux-plancher technique avec une hauteur de plénum de 40 cm dans toute la salle. La configuration de l'accès est étudiée de façon à faciliter l'installation initiale et la maintenance du matériel : . largeur et hauteur de la porte d'accès compatible avec le matériel installé . rampe d'accès si différence de niveau par rapport aux circulations communes	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. protection contre le vol et détection anti intrusion . faux plancher technique . détection incendie . climatisation . raccordement fibre optique avec réseau boucle local si disponible sur le site
	Hors enveloppe travaux:	. matériel informatique et technique spécifique . plans de travail et sièges . mobilier informatique . armoires de rangement
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. alimentation par tableau électrique indépendant; répartition des branchements à positionner en fonction du matériel utilisé
	Distribution courant faible:	. arrivées des réseaux et répartition des branchements à positionner en fonction du matériel utilisé
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	400 lux en niveau d'éclairement général
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolement / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: climatisation 20 +/- 2°C Hygrométrie: 50 +/- 10% Renouvellement d'air: 0,5 volume par heure Filtration: 85% d'efficacité opacimétrique	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: faux plancher technique, revêtement spécifique anti statique Murs: clairs, selon objectifs acoustiques, lessivables Plafond: selon objectifs acoustiques	

C	**INALCO**
C5	ADMINISTRATION
C56	Service informatique

C566	**Stockage matériel informatique**	**SU = 20 m2**
VOCATION	Local utilisé pour le stockage du matériel informatique en attente de paramétrage, de réparation,	
LOCALISATION	Regroupé avec les autres espaces du service informatique (C56). En liaison facile avec une aire de livraison bâtiment.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,00m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 400 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. protection contre l'intrusion (porte blindée).
	Hors enveloppe travaux:	. meubles de rangement . étagères . plan de travail adossé au mur
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 1 prise 10/16A+T sur réseau normal . 1 prise 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible:	. 1 prise informatique
	Nota : toutes les prises sont à hauteur de plan de travail.	
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	150 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 16°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: de 0,8 à 1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, résistant aux chocs Murs: matériau ou peinture lessivable, plinthes anti-choc Plafond: peinture lessivable, pas de faux plafond	

C	**INALCO**
C5	ADMINISTRATION
C56	Service informatique

C567	**Salle de formation 8 places**	**SU = 16 m2**
VOCATION	Salle de formation informatique à usage interne pour le personnel de l'INALCO. Cette salle est gérée par le service informatique.	
LOCALISATION	Regroupé avec les autres espaces du service informatique (C56).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2 Les portes d'accès sont munies d'un oculus.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. 1 tableau blanc
	Hors enveloppe travaux:	. table de travail, desserte, sièges . matériel informatique . rangements
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 9 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 18 prises 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible :	. 12 prises informatiques . 1 prise téléphone
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	400 lux en niveau d'éclairement général 500 lux sur le tableau
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: < 0,7 sec. Isolation	/ autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement souple ou moquette antistatique Murs: peinture ou revêtement lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

C C4 C41	**INALCO** SECTEUR MULTIMÉDIA & INFORMATIQUE PÉDAGOGIQUE Maintenance

C412	**Magasins du matériel mobile**	**SU = 20 m2**
VOCATION	Local de stockage du matériel pédagogique Informatique ou audiovisuel utilisé dans certaines salles d'enseignement.	
LOCALISATION	À proximité immédiate de l'atelier audiovisuel et micro-informatique (C411). De façon générale, tous les espaces constituant le secteur multimédia & informatique pédagogique sont regroupés, à proximité de l'accompagnement pédagogique (C33).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,80m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 400 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. protection contre l'intrusion (serrure sûreté).
	Hors enveloppe travaux:	. meubles de rangement . étagères . plan de travail adossé au mur
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 2 prises 10/16A+T sur réseau normal . 1 prise 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible:	. 1 prise informatique
	Nota : toutes les prises sont à hauteur de plan de travail.	
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	150 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 16°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, résistant aux chocs Murs: matériau ou peinture lessivable, plinthes anti-choc Plafond: peinture lessivable, pas de faux plafond	

C	**INALCO**
C5	ADMINISTRATION
C58	Locaux partagés

C581	**Salle de réunion 20 à 25 personnes**	**SU = 40 m2**
VOCATION	Salle de réunion réservée au personnel administratif de l'INALCO et aux personnes extérieures invitées.	
LOCALISATION	En position centrale par rapport aux autres espaces de l'administration de l'INALCO.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux:	. table de réunion, desserte, sièges . rangements
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 6 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 6 prises 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible :	. 6 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération:0,4 < Tr ≤ 0,7 sec. Isolation	/ autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique Murs: peinture ou revêtement lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

C	**INALCO**
C5	ADMINISTRATION
C58	Locaux partagés

C582	**Salle du conseil**	**SU = 80 m2**
VOCATION	Salle de réunion réservée au personnel administratif de l'INALCO et aux personnes extérieures invitées. Capacité : 40 à 50 personnes.	
LOCALISATION	À proximité des espaces de la Présidence (C51), facilement accessible depuis une circulation (horizontale et/ou verticale) en provenance du hall d'entrée (A11). Une zone de dégagement capable d'accueillir 40 à 50 personnes sera prévu au droit de la salle du conseil (la surface de cette zone est comptabilisée dans les espaces de circulation).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,80 m Éclairage naturel: oui, protection solaire suivant orientation et possibilité d'occultation totale Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. écran de projection escamotable
	Hors enveloppe travaux:	. table de réunion, desserte, sièges . rangements . matériel de vidéo projection, de visioconférence ...
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 10 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 10 prises 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible :	. 10 prises RJ 45 . réservations permettant d'installer le matériel de vidéo projection, visioconférence 1 prise TV
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,7 sec. Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique Murs: peinture ou revêtement lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

C C5 C58	**INALCO** ADMINISTRATION Locaux partagés

C583	**Stockage petites fournitures** **SU = 10 m2**
VOCATION	Stockage du papier et des consommables utilisés par le personnel de l'administration.
LOCALISATION	Facilement accessible depuis l'ensemble des bureaux de l'administration.
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,80 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 250 daN/m2
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux: . meubles de rangement & rayonnages
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort: . 1 prise 10/16 A+T sur réseau normal Distribution courant faible: . néant
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 150 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 16°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: < 0,8 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: sol plastique ou revêtement dur Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

C	**INALCO**
C5	ADMINISTRATION
C58	Locaux partagés

C584	**Archives**	**SU = 40 m2**
VOCATION	Stockage des archives administratives. La surface correspond à 240 ml de documents.	
LOCALISATION	Facilement accessible depuis l'ensemble des bureaux de l'administration.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,80 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 600 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux:	. meubles de rangement & rayonnages . table de desserte
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 2 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 1 prise 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible:	. 1 prise informatique . 1 prise téléphonique
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant Aucune canalisation ne devra traverser cet espace (arrivée d'eau, évacuation eau usée ou eau de pluie).	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 16°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 0,5 volume par heure	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: < 0,8 sec. Isolation	/ autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, anti-choc et résistant au poinçonnement, ne générant pas de poussière Mur: peinture lessivable, plinthes et lisses anti-chocs Plafond: peinture lessivable, pas de faux-plafond	

C	**INALCO**
C5	ADMINISTRATION
C58	Locaux partagés

C585	**Sanitaires**	**SU = 20 m2**
VOCATION	Sanitaires réservés au personnel administratif de l'INALCO. La surface proposée sera éventuellement ajustée afin de respecter la quantité de sanitaires imposée par le Code du Travail en fonction des effectifs prévus du personnel.	
LOCALISATION	Dans les espaces internes accessibles uniquement par le personnel administratif de l'INALCO, éventuellement répartis en plusieurs blocs.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux :	. vasques intégrées . cuvettes à l'anglaise avec chasse d'eau incorporée . miroirs . sèche-mains électriques . patères . distributeurs de papier pour les WC . distributeurs de savons . sèche-mains
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. alimentations pour les sèche-mains . prises 10/16 A+T sur réseau normal, protégées selon les normes, à 1 m du sol pour entretien
	Distribution courant faible:	néant
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	200 lux général
RÉSEAUX FLUIDES	. arrivées d'eau chaude et froide . évacuations d'eau	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: 0,5 sec. Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, lessivable, étanchéité à soigner de façon à éviter les infiltrations dans les espaces mitoyens (les sanitaires sont lavés à grande eau) Murs: revêtement dur de protection des pourtours des vasques et peinture lessivable Plafond: faux plafond ou peinture lessivable	

C C6	**INALCO** REPROGRAPHIE

C61	**Accueil**	**SU = 10 m2**
VOCATION	L'accueil de la reprographie est le lieu de dépôt et de retrait des travaux à reproduire ou à imprimer. Il est fréquenté par les enseignants et le personnel administratif.	
LOCALISATION	L'accueil de la reprographie s'ouvre directement sur une circulation principale du bâtiment accessible aux enseignants et au personnel, mais à l'écart des circuits des étudiants.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 400 daN/m2 L'espace est directement ouvert sur la circulation par l'intermédiaire d'un comptoir.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. comptoir . signalétique
	Hors enveloppe travaux:	. 1 siège de travail . 1 poste informatique . étagères pour stockage des travaux
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 2 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 2 prises 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible :	. 2 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation	/ autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: sol dur ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

C C6	INALCO REPROGRAPHIE

C62	Bureau du responsable SU = 12 m2
VOCATION	Espace de travail du responsable de la reprographie. 1 poste de travail.
LOCALISATION	En communication directe avec l'espace l'accueil (C61). Mitoyen de la salle de photocopie (C63).
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 400 daN/m2 Baie vitrée vers la salle de photocopie.
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux: . 1 bureau avec retour . 1 siège de travail . 1 poste informatique . armoire ou étagères pour documents . chaises visiteurs
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort : . 2 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 2 prises 10/16A+T sur réseau protégé Distribution courant faible : . 2 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

C C6	**INALCO** REPROGRAPHIE

C63	**Salle de photocopie**	**SU = 30 m2**
VOCATION	Espace recevant les photocopieurs, imprimantes, massicots, machines à relier ... 1 poste de travail.	
LOCALISATION	Mitoyen du bureau du responsable (C62). En communication directe avec la réserve de papiers et produits (C64).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,80 m Éclairage naturel: oui, en 1er ou 2ème jour Charge d'exploitation: 400 daN/m2 Baie vitrée vers le bureau du responsable.	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux:	. plans de travail . meubles de rangement . photocopieurs . imprimantes . massicots . machines à relier
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 4 prises 10/16 A+T sur réseau protégé . 6 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 4 prises 20 A+T sur réseau normal
	Distribution courant faible :	. 1 prise téléphone . 4 prises informatiques
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation	/ autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: sol dur ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

C C6	**INALCO** REPROGRAPHIE

C64	**Réserve de paplers et produits** **SU = 20 m2**
VOCATION	Stockage du papier et des consommables utilisés par la reprographie.
LOCALISATION	En liaison directe avec la salle de photocopie (C63). Facilement accessible depuis l'aire de livraison du bâtiment.
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,80 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 600 daN/m2
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux: . meubles de rangement & rayonnages
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort: . 1 prise 10/16 A+T sur réseau normal Distribution courant faible: . néant
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 150 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 16°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: < 0,8 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, résistant aux chocs et au poinçonnement Murs: matériau ou peinture lessivable, plinthes anti-choc Plafond: peinture lessivable, pas de faux plafond

D	**SERVICES INTÉRIEURS COMMUNS**
D1	GESTION TECHNIQUE ET MAINTENANCE
D12	Livraisons et maintenance

C126	**Espace de détente**	**SU = 30 m2**
VOCATION	Espace de détente, à disposition du personnel de la gestion technique et de la maintenance, pour se détendre, se restaurer rapidement le midi ...	
LOCALISATION	À proximité immédiate des vestiaires, douches, sanitaires (D125).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale : 2,50 m Éclairage naturel: oui, avec protection solaire selon orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. meuble comptoir avec : . évier simple bac intégré . rangements intégrés en partie basse fermant à clef . éléments de rangement adossés à la cloison fermant à clef
	Hors enveloppe travaux:	. tables et sièges . réfrigérateur . four micro-ondes
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 6 prises 10/16 A+T sur réseau normal
	Distribution courant faible :	. 1 prises RJ 45 . 1 prise TV
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	. arrivée d'eau chaude et froide, évacuation	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant Nota : une extraction d'air spécifique sera installé à proximité de l'emplacement du four micro-ondes.	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération:0,4 < Tr ≤ 0,7 sec. Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: sol anti tache Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

D	**SERVICES INTÉRIEURS COMMUNS**
D1	GESTION TECHNIQUE ET MAINTENANCE
D12	Livraisons et maintenance

D127	**Local poubelle tri sélectif** **SU = 40 m2**
VOCATION	Espace de stockage des conteneurs poubelles pour l'ensemble du bâtiment, excepté la cafétéria.
LOCALISATION	À proximité immédiate de l'aire de livraison du bâtiment, avec une liaison directe sans pente et sans seuil vers l'aire de dépose des containers sur la voie publique.
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,00 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 600 daN/m2 Le sol comportera une légère pente afin d'améliorer l'évacuation d'eau vers le siphon de sol. La dimension des portes d'accès depuis la voie public permettra l'installation éventuelle d'un compacteur de déchet et/ou d'une benne à déchets.
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . timbre d'office Hors enveloppe travaux: . containers . benne à ordure . compacteur de déchet
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort : . 2 prises 20A+T sur réseau normal à une hauteur de 1 m . alimentation spécifique pour compacteur de déchets Distribution courant faible : . néant
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 150 lux en niveau d'éclairement moyen Luminaires étanches protégés contre les chocs.
RÉSEAUX FLUIDES	Arrivée d'eau froide, évacuation. Siphon de sol.
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: hors gel Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes
ACOUSTIQUE	Sans contrainte
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur lavable de type industriel, étanchéité à soigner de façon à éviter les infiltrations dans les espaces mitoyens (le local poubelle est lavé à grande eau) Murs: peinture lessivable, plinthes anti choc Plafond: peinture lessivable

D	SERVICES INTÉRIEURS COMMUNS

D2	**Locaux des syndicats et associations des personnels SU = 5 x 12 m2**
VOCATION	Bureaux à disposition du personnel de la bibliothèque et de l'INALCO.
LOCALISATION	En liaison facile avec le hall d'entrée A11.
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux: . 1 bureau avec retour . 1 siège de travail . 1 poste informatique . armoire ou étagères pour documents . chaises visiteurs
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort : . 2 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 2 prises 10/16A+T sur réseau protégé Distribution courant faible : . 3 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

D D3	**SERVICES INTÉRIEURS COMMUNS** LOCAUX MÉDICAUX

D32	**Cabinet médical**	**SU = 18 m2**
VOCATION	Ce local réservé aux personnels de santé pour les examens et entretien conformément aux exigences de la médecine du travail. 1 poste de travail.	
LOCALISATION	En liaison facile avec le hall d'entrée A11.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux:	. une paillasse avec lavabo
	Hors enveloppe travaux:	. bureau avec retour . meubles d'archivage . matériel médical . armoire à pharmacie . table d'examen . paravents pour zone de déshabillage
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 4 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 2 prises 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible :	. 3 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau de la table d'examen
RÉSEAUX FLUIDES	Arrivées d'eau chaude et froide, évacuations	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage réglable de 19 à 21°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air : cf. norme	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: 33 dB(A) Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation	/ autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: sol plastique Murs: peinture ou revêtement lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

D D3	**SERVICES INTÉRIEURS COMMUNS** LOCAUX MÉDICAUX

D33	**Salle de soins / repos** **SU = 20 m2**
VOCATION	Ce local permet aux personnels de santé de recevoir le public ou le personnel pour quel que motif que ce soit : soins d'urgence, premiers secours, ...
LOCALISATION	En liaison facile avec le hall d'entrée (A11) et mitoyen du cabinet médical (D32). Facilement accessible depuis une aire extérieure permettant le stationnement d'un véhicule de secours.
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2 La configuration des accès et des circulations facilitera la circulation d'un brancard.
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . une paillasse avec lavabo Hors enveloppe travaux: . bureau avec retour . table d'examen . matériel médical . lit
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort : . 4 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 2 prises 10/16A+T sur réseau protégé Distribution courant faible : . 3 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau de la table d'examen Allumages multiples et graduables.
RÉSEAUX FLUIDES	Arrivées d'eau chaude et froide, évacuations
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage réglable de 19 à 21°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air : cf. norme
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: 33 dB(A) Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: sol plastique Murs: peinture ou revêtement lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

D	**SERVICES INTÉRIEURS COMMUNS**
D4	LOGEMENT DU GARDIEN

D41	**Logement gardien principal**	**SU = 75 m2**
VOCATION	Logement de fonction de type 4 pièces principales.	
LOCALISATION	À proximité immédiate du PC de sécurité (A13) et du studio de garde (A14).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral obligatoire pour les pièces principales et la cuisine Charge d'exploitation: 250 daN/m2 Bonne orientation solaire	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux :	. équipement cuisine (évier double bac, placards de rangement) . équipement salle de bain (baignoire, lavabo, douche, armoire de toilette, miroir) . équipement WC . placards intégrés dans circulations et chambres
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. conforme aux normes logement
	Distribution courant faible:	. 1 ligne téléphonique . 1 prise TV . renvoi des alarmes de sécurité du bâtiment
RÉSEAUX FLUIDES	Conforme aux normes logement, avec comptage séparé. Alimentation en gaz de ville	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Conforme aux normes logement Chauffage réglable individuellement.	
ACOUSTIQUE	Conforme aux normes logement	
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: matériau résistant et confortable dans les pièces principales et dégagements, carrelage dans la cuisine, la salle de bain et les WC. Murs: peinture lessivable, faïence dans salle de bains et cuisine Plafond: peinture lessivable	

E	SURFACES COMMERCIALES

E1	Surface commerciale 1 SU = 140 m2
VOCATION	Surface livrée brute, destinée à être aménagée par le futur occupant. L'installation d'un commerce de type librairie est a priori envisagée.
LOCALISATION	À rez-de-chaussée, directement ouvert sur la voie publique, localisée conformément aux indications du document graphique réalisé par la SEMAPA. Les accès et sorties seront indépendants de ceux du Pôle des Langues et Civilisations.
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale : 3,20m exigé sous le faux plafond mis en place ultérieurement Tous les réseaux seront bien évidemment situés dans le plenum du faux-plafond, ce qui pourra nécessiter, suivant plan béton du commerce, quelques réservations. Charge d'exploitation: 500 daN/m2 Profondeur minimale de la surface par rapport à la façade : 8 m. Le nivellement du local commercial doit être mis en rapport avec l'espace public. Le nombre et la localisation des accès doit tenir compte du linéaire de façade mais aussi des contraintes liées à la pente des voies. Aucun rattrapage de niveau ne peut se faire sur l'espace public. (Le plancher est livré brut à 6 cm en dessous du niveau fini). Par ailleurs les accès respecteront la réglementation en vigueur pour les handicapés. La surface doit être conçues pour garantir la plus grande souplesse d'utilisation possible. Elle doit avoir une forme rationnelle, et notamment être libre de voile porteur, refends, ... Le système constructif, descente de charges, gaines, circulations verticales ... doivent être étudiés pour ne pas contraindre l'usage de cette surface. La façade du local doit être cohérente avec la conception de l'ensemble des façades du bâtiment. Elle prévoira de longues séquences vitrées. Les menuiseries extérieures seront métalliques, à rupture thermique ; leur finition sera déterminée en liaison avec l'architecte coordonnateur. Les vitrage seront anti-effraction. Les éventuels ouvrages de protection seront disposés sur la face interne de la façade.
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Le local sera livré brut sans cloisonnement, et raccordé aux différents fluides et réseaux divers, évacuations, ventilations ... de l'immeuble, avec comptage indépendant. À charge pour l'occupant de réaliser la distribution intérieure.
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort: . tableau électrique en attente avec puissance à déterminer en fonction des exigences du futur utilisateur Distribution courant faible: . boîtiers en attente
ÉCLAIRAGE	Le local sera livré sans installation d'éclairage. La puissance électrique à prévoir pour l'éclairage est estimée sur la base de 30 W/m2.
RÉSEAUX FLUIDES	Réseau d'arrivée et évacuation d'eau en attente, conformément aux exigences du Code du Travail.

E	SURFACES COMMERCIALES

E1	Surface commerciale 1 (suite)
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Le local doit bénéficier de gaines et/ou trémies de ventilation de section adaptée aux exigences réglementaires et aux performances requises en matière de ventilation, climatisation, désenfumage. En revanche, les réseaux de ventilation situés dans le volume du local commercial ainsi que toute installation de climatisation sera réalisé par le futur occupant, au titre des travaux d'aménagement. À titre indicatif, les hypothèses suivantes sont proposées : • ventilation : . effectif à prendre en compte : 1 personne / 5 m2 . taux de renouvellement d'air = 30 m3/h/occupant • désenfumage : . suivant les exigences réglementaires • climatisation : . apports calorifiques calculés sur la base de 1 personne/5m2 + 50 W/m2 d'apports éclairage et matériel . apports solaires suivant les performances des façades . rafraîchissement de 7°C (température intérieure de 25°C par 32°C extérieur) • chauffage : . température intérieure à atteindre : 19°C
ACOUSTIQUE	Isolement acoustique de la façade sur la voie publique : 35 dBA Isolement acoustique des planchers : 50 dBA aux bruits aériens par rapport au sous-sol et au 1er étage.
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: chape en attente avec réservation de 6cm pour sol fini Murs: béton brut ou maçonnerie rejointoyée Plafond: brut

E	SURFACES COMMERCIALES

E2	Surface commerciale 2 SU = 220 m2
VOCATION	Surface livrée brute, destinée à être aménagée par le futur occupant. L'installation d'un restaurant est envisagée.
LOCALISATION	À rez-de-chaussée, directement ouvert sur la voie publique, localisée conformément aux indications du document graphique réalisé par la SEMAPA. Les accès et sorties seront indépendants de ceux du Pôle des Langues et Civilisations.
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale : 3,20m exigé sous le faux plafond mis en place ultérieurement Tous les réseaux seront bien évidemment situés dans le plenum du faux-plafond, ce qui pourra nécessiter, suivant plan béton du commerce, quelques réservations. Charge d'exploitation: 500 daN/m2 Le nivellement du local commercial doit être mis en rapport avec l'espace public. Le nombre et la localisation des accès doit tenir compte du linéaire de façade mais aussi des contraintes liées à la pente des voies. Aucun rattrapage de niveau ne peut se faire sur l'espace public. (Le plancher est livré brut à 6 cm en dessous du niveau fini). Par ailleurs les accès respecteront la réglementation en vigueur pour les handicapés. La surface doit être conçues pour garantir la plus grande souplesse d'utilisation possible. Elle doit avoir une forme rationnelle, et notamment être libre de voile porteur, refends, ... Le système constructif, descente de charges, gaines, circulations verticales ... doivent être étudiés pour ne pas contraindre l'usage de cette surface. La façade du local doit être cohérente avec la conception de l'ensemble des façades du bâtiment. Elle prévoira de longues séquences vitrées. Les menuiseries extérieures seront métalliques, à rupture thermique ; leur finition sera déterminée en liaison avec l'architecte coordonnateur. Les vitrage seront anti-effraction. Les éventuels ouvrages de protection seront disposés sur la face interne de la façade.
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Le local sera livré brut sans cloisonnement, et raccordé aux différents fluides et réseaux divers, évacuations, ventilations ... de l'immeuble, avec comptage indépendant. À charge pour l'occupant de réaliser la distribution intérieure.
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort: . tableau électrique en attente avec puissance à déterminer en fonction des exigences du futur utilisateur Distribution courant faible: . boîtiers en attente
ÉCLAIRAGE	Le local sera livré sans installation d'éclairage. La puissance électrique à prévoir pour l'éclairage est estimée sur la base de 30 W/m2.
RÉSEAUX FLUIDES	Réseau d'arrivée et évacuation d'eau en attente : . pour la zone cuisine : suivant le nombre de couverts . pour les sanitaires du personnel : suivant les exigences du Code du Travail . pour les sanitaires clientèle : suivants effectifs du restaurant

E	SURFACES COMMERCIALES

E2	Surface commerciale 2 (suite)
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Le local doit bénéficier de gaines et/ou trémies de ventilation de section adaptée aux exigences réglementaires et aux performances requises en matière de ventilation, climatisation, désenfumage. En revanche, les réseaux de ventilation situés dans le volume du local commercial ainsi que toute installation de climatisation sera réalisé par le futur occupant, au titre des travaux d'aménagement. À titre indicatif, les hypothèses suivantes sont proposées : • ventilation de la salle de restauration : . effectif à prendre en compte : 1 personne / m2 . taux de renouvellement d'air = 30 m3/h/occupant • ventilation de la cuisine : . le débit de ventilation sera déterminé en phase esquisse en considérant que la capacité de production de la cuisine est de 400 couverts/jour. . les gaines d'extractions chemineront jusqu'en terrasse dans des conduits coupe-feu conformément à la réglementation en vigueur. • désenfumage : . suivant les exigences réglementaires • climatisation : . apports calorifiques de la salle de restauration calculés sur la base de 1 personne/m2 + 50 W/m2 d'apports éclairage et matériel . apports solaires suivant les performances des façades . rafraîchissement de 7°C (température intérieure de 25°C par 32°C extérieur) • chauffage : . température intérieure à atteindre : 19°C
ACOUSTIQUE	Isolement acoustique de la façade sur la voie publique : 35 dBA Isolement acoustique des planchers : 50 dBA aux bruits aériens par rapport au sous-sol et au 1er étage.
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: chape en attente avec réservation de 6cm pour sol fini Murs: béton brut ou maçonnerie rejointoyée Plafond: brut

D	**SERVICES INTÉRIEURS COMMUNS**
D1	GESTION TECHNIQUE ET MAINTENANCE
D11	Gestion technique

D111	**Bureau Ingénieur hygiène et sécurité** **SU = 15 m2**
VOCATION	Espace de travail de l'ingénieur hygiène et sécurité. 1 poste de travail.
LOCALISATION	Regroupé avec les autres espaces de la gestion technique et maintenance, à proximité de l'aire de livraison et des locaux techniques du bâtiment. En liaison facile avec le hall d'entrée A11.
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux: . 1 bureau avec retour . 1 siège de travail . 1 poste informatique . armoire ou étagères pour documents . chaises visiteurs
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort : . 2 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 2 prises 10/16A+T sur réseau protégé Distribution courant faible : . 2 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

D	**SERVICES INTÉRIEURS COMMUNS**
D1	GESTION TECHNIQUE ET MAINTENANCE
D11	Gestion technique

D112	**Bureau directeur des moyens techniques et adjoint SU = 18 m2**
VOCATION	Espace de travail du directeur des moyens techniques et de son adjoint. 2 postes de travail.
LOCALISATION	Regroupé avec les autres espaces de la gestion technique et maintenance, à proximité de l'aire de livraison et des locaux techniques du bâtiment. En liaison facile avec le hall d'entrée A11.
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux: . 2 bureaux avec retours . 2 sièges de travail . 2 postes informatiques . armoire ou étagères pour documents . chaises visiteurs
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort : . 4 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 4 prises 10/16A+T sur réseau protégé Distribution courant faible : . 4 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: moquette antistatique ou sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques

D	**SERVICES INTÉRIEURS COMMUNS**
D1	GESTION TECHNIQUE ET MAINTENANCE
D11	Gestion technique

D113	**Bureau des techniciens**	**SU = 24 m2**
VOCATION	Espace de travail des techniciens de maintenance. 2 postes de travail.	
LOCALISATION	Regroupé avec les autres espaces de la gestion technique et maintenance, à proximité de l'aire de livraison et des locaux techniques du bâtiment.	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: latéral, protection solaire suivant orientation Charge d'exploitation: 250 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux:	. bureaux avec retours . 2 sièges de travail . 2 postes informatiques . armoire ou étagères pour documents . plans de travail adossés au mur.
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort :	. 6 prises 10/16 A+T sur réseau normal . 4 prises 10/16A+T sur réseau protégé
	Distribution courant faible :	. 4 prises RJ 45
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	300 lux en niveau d'éclairement moyen 500 lux au niveau du plan de travail
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: 25 m3/h par occupant	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 30 Durée de réverbération: 0,6 +/- 0,1 sec. Isolation	/ autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: sol plastique Murs: peinture lessivable Plafond: selon objectifs acoustiques	

D	**SERVICES INTÉRIEURS COMMUNS**
D1	GESTION TECHNIQUE ET MAINTENANCE
D12	Livraisons et maintenance

D121	**Local de réception des livraisons** **SU = 30 m2**
VOCATION	Espaces de stockage temporaire des livraisons concernant l'ensemble du bâtiment, à l'exception des ouvrages de la bibliothèque.
LOCALISATION	Directement attenant à l'aire de livraison du bâtiment, accessible aux transpalettes par une circulation sans seuil ni pente.
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,00 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 600 daN/m2
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux: . mobilier de rangement . palettes de stockage
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort: . 2 prises 10/16A+T sur réseau normal Distribution courant faible: . néant
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 150 lux en niveau d'éclairement moyen
RÉSEAUX FLUIDES	Néant
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 5°C Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: < 0,8 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, anti-choc et résistant au poinçonnement Mur: peinture lessivable, plinthes et lisses anti-chocs Plafond: peinture lessivable, pas de faux-plafond

D	**SERVICES INTÉRIEURS COMMUNS**
D1	GESTION TECHNIQUE ET MAINTENANCE
D12	Livraisons et maintenance

D122	**Atelier polyvalent** **SU = 100 m2**
VOCATION	Atelier réservé aux opérations de maintenance et d'entretien courant du bâtiment et du mobilier : menuiserie, peinture, réparations de matériel technique ... 3 postes de travail.
LOCALISATION	À proximité immédiate de l'aire de livraison du bâtiment. En liaison directe avec l'espace de stockage maintenance (D123).
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,00 m Éclairage naturel: oui Charge d'exploitation: 600 daN/m2
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . paillasse avec bac . protection contre le vol Hors enveloppe travaux: . machines outils . plans de travail, sièges . éléments de rangement
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort: . 10 prises 10/16A+T sur réseau normal . 2 prises 10/16 A+T sur réseau protégé . raccordements électriques adaptées aux machines outils . alimentation 380 volts suivant matériel à définir Distribution courant faible: . 2 prises informatiques . 1 prise téléphone Nota : toutes les prises sont situées au hauteur de plan de travail.
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 600 lux en niveau d'éclairement général Luminaires étanches et protégés contre les chocs.
RÉSEAUX FLUIDES	Arrivées d'eau chaude et froide, évacuations.
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 19°C Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes Extraction d'air à prévoir en fonction du matériel utilisé.
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: < 0,8 sec. Isolement / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, anti-choc et résistant au poinçonnement Mur: peinture lessivable, plinthes et lisses anti-chocs Plafond: peinture lessivable, pas de faux-plafond

D	**SERVICES INTÉRIEURS COMMUNS**
D1	GESTION TECHNIQUE ET MAINTENANCE
D12	Livraisons et maintenance

D123	**Stockage maintenance**	**SU = 50 m2**
VOCATION	Stockage des produits et matériaux nécessaire aux opérations de maintenance courante du bâtiment et du mobilier.	
LOCALISATION	À proximité immédiate de l'aire de livraison du bâtiment. En liaison directe avec l'atelier polyvalent (D122).	
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,00 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 600 daN/m2	
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Hors enveloppe travaux:	. mobilier de rangement . palettes de stockage . armoires ventilées pour produits dangereux (peintures, solvants, ...)
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort:	. 2 prises 10/16A+T sur réseau normal
	Distribution courant faible:	. néant
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement:	150 lux en niveau d'éclairement général
	Luminaires étanches et protégés contre les chocs.	
RÉSEAUX FLUIDES	Néant	
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 5°C Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes	
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: < 0,8 sec. Isolation	/ autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, anti-choc et résistant au poinçonnement Mur: peinture lessivable, plinthes et lisses anti-chocs Plafond: peinture lessivable, pas de faux-plafond	

D	**SERVICES INTÉRIEURS COMMUNS**
D1	GESTION TECHNIQUE ET MAINTENANCE
D12	Livraisons et maintenance

D124	**Réserve produits d'entretien** **SU = 20 m2**
VOCATION	Stockage des produits d'entretien du bâtiment.
LOCALISATION	À proximité immédiate des vestiaires, douches, sanitaires (D125). En liaison facile avec l'aire de livraison du bâtiment.
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 3,00 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 600 daN/m2
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux: . 1 timbre d'office Hors enveloppe travaux: . étagères de stockage
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort: . 1 prise 10/16A+T sur réseau normal Distribution courant faible: . néant
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 150 lux en niveau d'éclairement général Luminaires étanches et protégés contre les chocs.
RÉSEAUX FLUIDES	Arrivée d'eau chaude et froide, évacuation
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température: chauffage 5°C Hygrométrie: non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: < 0,8 sec. Isolation / autres locaux: 43 dB(A) / circulations: 30 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, anti-choc et résistant au poinçonnement Murs: faïence au droit du timbre d'office, peinture lessivable Plafond: peinture lessivable, pas de faux-plafond

D	**SERVICES INTÉRIEURS COMMUNS**
D1	GESTION TECHNIQUE ET MAINTENANCE
D12	Livraisons et maintenance

D125	**Vestiaires, douches, sanitaires** **SU = 2 x 20 m2**
VOCATION	Pour le personnel des services intérieurs communs. 1 bloc homme + 1 bloc femme comprenant chacun 2 WC, 2 douches, 2 lavabos, 1 coin vestiaire.
LOCALISATION	À proximité immédiate de l'espace de détente (D126).
CONFIGURATION / DISPOSITION ARCHITECTURALES	Hauteur libre minimale: 2,50 m Éclairage naturel: non Charge d'exploitation: 250 daN/m2
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES	Dans l'enveloppe travaux, pour chacun des blocs : . 2 lavabos . miroir encastré . 2 cuvettes WC . 2 bacs receveur de douche . distributeurs de papier pour les WC . distributeurs de savon . 1 sèche main électrique Hors enveloppe travaux: . bancs . casiers vestiaires
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	Distribution courant fort: . prises 10/16 A+T protégées selon les normes, à 1 m du sol pour entretien . alimentation du sèche main électrique
ÉCLAIRAGE	Niveau d'éclairement: 200 lux général
RÉSEAUX FLUIDES	. arrivées d'eau chaude et froide . évacuations d'eau
GÉNIE CLIMATIQUE VENTILATION	Température : 20°C Hygrométrie : non contrôlée Renouvellement d'air: cf. normes
ACOUSTIQUE	Limite de bruit de fond: NR 35 Durée de réverbération: 0,5 sec. Isolation / autres locaux: 50 dB(A) / circulations: 35 dB(A)
MATÉRIAUX DE FINITION	Sol: revêtement dur, lessivable, étanchéité à soigner de façon à éviter les infiltrations dans les espaces mitoyens (les sanitaires sont lavés à grande eau) Murs: revêtement dur de protection des pourtours des vasques et bacs de douche, et peinture lessivable Plafond: faux plafond ou peinture lessivable